

## **INTER-ACTION**

### **Développement durable**

1020, Route du Puy Ste Réparate  
13540 – Puyricard France

## **GREFCO**

01 BP 6428  
Ouagadougou  
Burkina Faso

**Evaluation ex post externe des programmes de l'ONG Iles de Paix  
dans les communes de Yamba et de Tensobentenga-Yargo au  
Burkina Faso**

**Rapport final**

**Février 2015**

**Jean-M. Collombon  
Daniel Thieba**

## INTRODUCTION

L'ONG belge *Iles de Paix*, dont le siège est à Huy, en Wallonie, a confié à un consortium ad-hoc constitué par le bureau d'études français *Inter-Action Développement durable* et le bureau burkinabè *GREFCO*, le soin de réaliser l'évaluation ex post de ses programmes de Yamba et de Tensobentega-Yargo au Burkina Faso.

Ces deux programmes, tous deux terminés, l'un récemment, en 2014 (Yamba) et l'autre en 2010 (Tensobentega-Yargo) ont été financé pour l'essentiel par le Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA).

La méthodologie évaluative choisie par *Iles de Paix* a été fondée sur la participation avec l'implication directe, et de diverses manières (entretiens individuels et focus groups), d'un maximum de bénéficiaires, individuellement et collectivement, d'un certain nombre de personnes-ressources.

Cette méthode a permis de réaliser 34 sessions de groupe (focus groups) avec la participation de 251 personnes, de réaliser 47 entretiens individuels, et de consulter 45 personnes-ressources (fonctionnaires des services de l'Etat, fonctionnaires municipaux, élus des communes rurales, techniciens et responsables d'IDP, fonctionnaires du FBSA, membres du Conseil d'administration d'Iles de paix).

Ce processus évaluatif avait pour objectifs d'apporter des éléments de réponse à 5 questions évaluatives principales : 1) Effets et impacts des programmes, 2) Appropriation des résultats, durabilité et autonomisation, 3) Essaimage et effets d'entraînement, 4) Ciblage des vulnérables, approche inclusive et 5) Intégration de la dimension transversale genre.

Au terme d'un processus qui s'est étalé sur 3 mois, entre la session de pré-cadrage à Huy fin août et la restitution de ses résultats auprès d'Iles de Paix (Conseil d'administration et équipe technique) et du FBSA, fin novembre, on peut considérer que les principaux objectifs ont été atteints.

L'implication très directe dans tout le processus de l'équipe d'Iles de Paix, en particulier de *Magali Verstraeten* et *Olivier Genard* à Huy et de *Frédéric Léonard*, *Issouf Kaboré* et *Anselme Dabiré* à Fada N'Gourma, y a beaucoup contribué, sans oublier les membres du Conseil d'Administration d'Iles de Paix, ainsi que *Nicole de Temmerman* et *Gülseher Cinal* du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire.

Qu'ils en soient ici remerciés<sup>1</sup> et que ce modeste travail puisse contribuer à soutenir des paysans burkinabè qui auront d'autant plus besoin d'appui dans les années à venir que le changement climatique en cours et dont nous, habitants du Nord, sommes les principaux responsables, va très durement affecter ces régions sahéliennes et compliquer encore plus l'atteinte de la sécurité alimentaire.

**Jean-Marie Collombon et Daniel Thieba**

---

<sup>1</sup> Sans oublier nos enquêteurs Maïmouna Lankoandé et Bernadin Lompo

## SOMMAIRE

<b>I – CONTEXTE DE L’EVALUATION .....</b>	<b>6</b>
1 – ILES DE PAIX, UNE ONG DE DEVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE.....	6
2 – UNE COOPERATION AVEC LE BURKINA-FASO, PAYS PARMIS LES PLUS PAUVRES DE LA PLANETE.....	6
3 – UN VASTE CHAMP D’INTERVENTION : 70 VILLAGES, 70 000 HABITANTS .....	6
4 – UNE COOPERATION ANCIENNE, EVOLUTIVE .....	7
5 – UNE IMPLICATION FINANCIERE NON NEGLIGEABLE .....	7
<b>II – JUSTIFICATION ET OBJET DE L’EVALUATION .....</b>	<b>8</b>
1 – UNE EVALUATION PREALABLE A DE NOUVEAUX PROGRAMMES .....	8
2 – DES OBJECTIFS A ATTEINDRE.....	8
3 – DES PROJETS A EVALUER.....	9
<b>III – RAPPEL DE LA METHODOLOGIE UTILISEE .....</b>	<b>9</b>
1 – LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES.....	9
2 – LA MISE EN APPLICATION DE LA METHODE.....	11
<b>IV – APPRECIATION DES ACTIONS .....</b>	<b>13</b>
1 – DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE PLUVIALE .....	13
2 – DEVELOPPEMENT DU MARAICHAGE.....	18
3 – AMENAGEMENT DE RETENUES D’EAU .....	24
4 – CONSERVATION ET RESTAURATION DE LA FERTILITE DES SOLS.....	30
5 – DEVELOPPEMENT DE L’AVICULTURE .....	36
6 – ACCES A L’EAU POTABLE .....	39
7 – APPUI A LA SCOLARISATION .....	49
8 – APPUI AUX ORGANISATIONS ET A LA GOUVERNANCE MUNICIPALE .....	55
<b>V – BILAN DES PROGRAMMES.....</b>	<b>59</b>
1 – EFFETS ET IMPACTS DES PROGRAMMES.....	59
2 – APPROPRIATION DES RESULTATS, DURABILITE ET AUTONOMISATION .....	74
3 – ESSAIMAGE, EFFET D’ENTRAINEMENT .....	83
4 – CIBLAGE DES VULNERABLES, APPROCHE INCLUSIVE.....	87
5 – INTEGRATION DE LA DIMENSION TRANSVERSALE GENRE.....	89
<b>VI – PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES .....</b>	<b>91</b>
1 – STRATEGIE D’INTERVENTION.....	91
2 – METHODOLOGIE DE L’INTERVENTION.....	99
3 – DURABILITE DES ACTIONS/PROJETS REALISES.....	102
4 – LISIBILITE DE LA COOPERATION ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE.....	103
<b>VII – RECOMMANDATIONS PAR DOMAINE D’INTERVENTION .....</b>	<b>104</b>
1. DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE .....	104
2 – DEVELOPPEMENT DU MARAICHAGE.....	105
3 – AMENAGEMENT DES RETENUES D’EAU .....	105
4 – CONSERVATION ET RESTAURATION DE LA FERTILITE DES SOLS.....	106
5 – DEVELOPPEMENT DE L’AVICULTURE .....	108
6 – ACCES A L’EAU POTABLE .....	108
7 – ACCES A LA SCOLARISATION .....	108
8 – RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE.....	109

<b>VIII - ANNEXES .....</b>	<b>110</b>
I – SCHEMA DU PROCESSUS EVALUATIF .....	111
II – RENCONTRES DE GROUPES.....	112
III – ENTRETIENS INDIVIDUELS.....	115
IV – LISTE DES PERSONNES RENCONTREES.....	116
V – COMITES DE GESTION DE L’EAU RENCONTRES.....	118
VI – PROGRAMME DE LA MISSION D’EVALUATION .....	119

## SIGLES

ADDY	Association Départementale pour le Développement de Yamba
AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activité Génératrice de Revenu
AME	Association des Mères d'Elèves
APE	Association des Parents d'Elèves
AR	Artisan Réparateur
ASBF	Aménagement Simplifié des Bas fonds
ASBBF	Association Song-Taaba des Femmes et des Filles de Balgo
AST	Association Song-Taaba de Tensobentenga
AUE	Association des Usagers de l'Eau
CCC	Cadre de Concertation Communal
CCEB	Chef de la Circonscription de l'Education de Base
CEB	Circonscription d'Education de Base
CG	Comité de Gestion eau ptable
CSPS	Centre de Santé et de Protection Sociale
CVD	Conseil Villageois de Développement
DPASA	Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
DPARH	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
EDIC	Espace de Dialogue et d'Interpellations Communautaires
FAE	Fermes Agro-Ecologiques
FBSA	Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
FBS	Fonds Belge de Survie
FONAEF	Fonds National pour l'Alphabétisation et l'Education Fonctionnelle
IDP	Iles de Paix
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDAP	Programme de Développement des Activités Productives
PCD	Plan Communal de Développement
PHV	Programme d'Hydraulique Villageoise
PSCE	Programme Spécial de Création d'Emplois
SAU	Surface Agricole Utile
SIG	Système d'Information Géographique
UAT	Unité d'Appui Technique
UDRY	Union Départementale des Riziculteurs de Yamba
UBT	Unité de Bétail Tropical

## I – CONTEXTE DE L’EVALUATION

### 1 – Iles de Paix, une ONG de développement et de solidarité internationale

Fondée en 1962, Iles de Paix est une ONG de développement de droit belge (asbl). « *Iles de Paix se donne pour mission de faciliter les dynamiques permettant aux populations de régions défavorisées, de conduire leur processus de développement de façon autonome, digne et durable<sup>2</sup>* ».

Iles de Paix met donc en œuvre dans les pays du sud, principalement en Amérique latine (Pérou) et en Afrique de l’ouest (Burkina Faso, Bénin, Mali), des programmes qui ont pour objectif « *l’amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations des régions défavorisées* ».

L’ONG intervient, en conséquence, dans trois domaines privilégiés :

- la dynamisation de l’économie familiale
- l’amélioration du cadre de vie
- la consolidation de la gestion du développement local, l’amélioration de la bonne gouvernance locale

### 2 – Une coopération avec le Burkina-Faso, pays parmi les plus pauvres de la planète

C’est en 1982, que l’ONG a entrepris ses actions au Burkina Faso et c’est en 2000 qu’elle a installé sa coordination régionale à Fada N’Gourma dans la province du Gourma.

Elle intervient au Burkina Faso dans les régions de l’Est et du Centre-Est. Entre 2000 et 2014, elle y a conduit trois programmes de développement rural intégré : le programme de Tensobentenga-Yargo de 2003 à 2010 et le programme de Yamba de 2002 à 2014. Le programme de Diapangou, mis en œuvre depuis 2004, est toujours en cours.

Ces programmes ont été cofinancés par le Fonds Belge de Survie, devenu Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA<sup>3</sup>) émanation du Parlement belge, dont les fonds soutiennent « *l’amélioration de la sécurité alimentaire des groupes de la population les plus vulnérables dans les pays partenaires les plus pauvres* ».

### 3 – Un vaste champ d’intervention : 70 villages, 70 000 habitants

#### Les communes de Tensobentenga et de Yargo

Ces deux communes de la province du Kouritenga dans la région du Centre-Est, comptent une population de 40 000 habitants répartis dans 45 villages. Il s’agit d’une population d’agriculteurs et d’éleveurs, en économie de subsistance. La croissance démographique y est de 2,15%.

Les actions de l’ONG se sont surtout concentrées dans la commune de Tensobentenga.

#### La commune de Yamba

Cette deuxième zone d’intervention est située dans la province du Gourma dans la région de l’Est. Avec plus de 30 000 habitants répartis en 25 villages et une vingtaine de hameaux de culture, cette commune a une économie agro-pastorale pauvre.

---

<sup>2</sup> TDR de l’évaluation

<sup>3</sup> Devenu le FBSA en 2000. Le fonds s’appelait auparavant FBS Fonds Belge de Survie

#### **4 – Une coopération ancienne, évolutive**

##### Programme de Tensobentenga-Yarbo (2003-2011)

Au départ de son action au Burkina, en 1982, l'ONG a pris l'option de soutenir les organisations paysannes locales. Lorsque le programme de Tensobentenga a démarré en 2001, c'est donc avec l'Association Songtaaba de Tensobentenga (AST) que l'Iles de Paix a collaboré, et ceci jusqu'en 2007.

Le programme a évolué par la suite vers une plus grande diversification des partenaires locaux ce qui a conduit l'Iles de Paix à travailler en relation directe avec des communautés ou des groupements de producteurs.

Le processus de décentralisation au Burkina a également conduit à un changement significatif en 2006 avec la mise en place des communes rurales. Cela a amené l'ONG à établir de nouvelles collaborations avec les autorités communales de Tensobentenga et de Yargo.

Les interventions d'IDP ont été de deux ordres : d'une part le *renforcement des capacités* des organisations de développement (organisations paysannes et collectivités locales), d'autre part le *soutien à des projets de terrain* portés par divers acteurs locaux.

Les projets soutenus ont concerné, entre autres :

- la conservation et la restauration de la fertilité des sols
- le développement du maraîchage
- le développement de l'aviculture
- la mise en place de fonds de microcrédits rotatifs
- l'aménagement de retenues d'eau
- l'appui à la scolarisation
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable
- la réhabilitation de centres de santé
- la gouvernance municipale

##### Programme de Yamba (2002 – 2014)

Initié en 2002 avec la réalisation d'une retenue d'eau à vocation agropastorale, et achevé en 2014, l'intervention d'IDP, suite à un *processus d'analyse concertée*, a conduit au lancement de projets dans les domaines de l'eau potable, de l'élevage, des AGR pour les femmes.

Le programme a évolué, par la suite, avec de nouvelles priorités et le changement dû à la création des communes rurales.

Les actions réalisées sur l'ensemble du programme ont concerné :

- le développement de la riziculture pluviale
- le développement du maraîchage
- la conservation et la restauration de la fertilité des sols
- l'aménagement de retenues d'eau
- le développement de l'élevage
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable
- l'appui à la scolarisation
- la gouvernance municipale
- l'appui aux organisations professionnelles

#### **5 - Une implication financière non négligeable**

Pour mener à bien le programme des communes de Tensobentenga et Yargo, entre 2003 et 2011, l'Iles de Paix a investi 1,9 M d'€ et pour réaliser le programme de la commune de Yamba, qui a démarré en 2002 et qui s'est terminé en juin 2014, l'ONG a investi 2,3 M d'€.

Au total, entre 2001 et 2014, l'Iles de Paix et ses partenaires, en particulier le FBSA, ont

cofinancé des actions dans les trois communes rurales du Burkina Faso pour 4,2 M d'€.

## II – JUSTIFICATION ET OBJET DE L'ÉVALUATION

### 1 – Une évaluation préalable à de nouveaux programmes

Après 12 ans d'intervention et avant de lancer de nouveaux programmes, l'ONG Iles de Paix a souhaité réaliser une évaluation finale externe de deux programmes arrivés à terme.

L'ONG et ses partenaires ont souhaité, par le biais du processus évaluatif :

- « analyser la manière dont les orientations stratégiques<sup>4</sup> (...) et les méthodologies qui en découlent ont été concrètement mises en œuvre dans le cadre de ces programmes ».
- Il s'agissait également « sur la base des effets que ces stratégies et méthodologies ont permis d'atteindre, d'apprécier leur pertinence, ainsi que leurs forces et faiblesses ».

Il s'agissait bien d'une appréciation des effets et impacts des programmes dans les trois domaines d'intervention de l'ONG, à savoir :

- la dynamisation de l'économie familiale
- l'amélioration du cadre de vie
- la consolidation de la gestion du développement local/l'amélioration de la bonne gouvernance locale

Il s'agissait de permettre aux dirigeants de l'ONG, comme à leurs partenaires locaux :

- d'avoir une claire vision des acquis et des résultats de ces actions à partir d'un bilan exhaustif (quantitatif et qualitatif) qui mettra l'accent sur les forces et les faiblesses ;
- de disposer, grâce à une lecture externe, d'éléments clairs d'appréciation facilitant la prise de décision concernant les stratégies et les méthodologies de mise en oeuvre) ;
- de disposer de propositions et de recommandations susceptibles d'apporter des améliorations dans la conduite des futurs programmes, plus particulièrement au niveau des orientations stratégiques et des méthodologies d'intervention ;

Mais le processus évaluatif pouvait aussi permettre

- de renforcer les capacités des équipes d'Iles de Paix, en particulier les équipes de terrain de la coordination régionale à Fada N'Gourma, en matière de méthodologie d'évaluation en mettant à profit le processus évaluatif engagé sur Yamba et Tensobentenga-Yargo

### 2 - Des objectifs à atteindre

Ce processus évaluatif devait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Permettre un bilan évaluatif des deux programmes au regard de sa stratégie, de ses objectifs, des méthodes de mise en oeuvre et des impacts et effets induits ;
- Elaborer des recommandations sur les évolutions à opérer dans la perspective de nouveaux programmes, ce qui devrait permettre à la fois de définir le nouveau cadre stratégique de cette coopération et de préciser les méthodes à mettre en oeuvre.

---

<sup>4</sup> TDR de l'évaluation. Les mots ont été soulignés par nous



Pour le commanditaire, l'évaluation doit lui permettre :

- d'améliorer la pertinence de sa stratégie et l'efficacité de ses actions ;
- d'améliorer ses méthodes de mise en œuvre des programmes ;
- de formuler des propositions destinées à améliorer les programmes futurs ;

### 3 – Des projets à évaluer

Pour chacun des deux programmes, l'ONG a conduit des actions qu'il s'agissait d'apprécier :

Projets mis en oeuvre	Zone concernée	
	Tenso-Yargo	Yamba
1 - Conservation et restauration de la fertilité des sols et aménagement de fermes agro-écologiques	X	
2 - Développement de la riziculture pluviale		X
3 - Développement du maraîchage	X	X
4 - Développement de l'aviculture	X	
5 - Développement de l'apiculture		
6 - Microcrédits et AGR pour les femmes		
7 - Aménagement de retenues d'eau à vocation pastorale	X	X
8 - Actions en faveur de l'élevage		
9 - Accès à l'éducation	X	X
10 - Accès à l'eau potable	X	X
11- Accès aux services de santé		
12 - Gouvernance locale	X	X

Au total, il s'agissait de faire porter le processus évaluatif sur 12 projets, 7 sur la zone de Tensobentenga-Yargo et 6 sur la zone de Yamba, concernant 7 thèmes d'intervention.

## III – RAPPEL DE LA METHODOLOGIE UTILISEE

### 1 - Les principes méthodologiques

#### *Une démarche en trois temps*

Le processus évaluatif proposé par l'équipe du consortium s'est déroulé en 3 temps, des constats aux recommandations.

Dans un premier temps, l'évaluation est partie d'une série de constats réalisés à partir des informations existantes. Ce travail sur documents a été complété par des entretiens individuels ou collectifs (réunions par groupes de partenaires) et par des enquêtes de terrain réalisées dans les deux provinces concernées auprès des responsables, des représentants des organisations et des collectivités, des bénéficiaires.

Dans un deuxième temps, l'équipe d'évaluation a réalisé un travail d'analyse et de synthèse des divers points de vue et informations et formulé des appréciations en fonction des 5

groupes de questions évaluatives.

Dans un troisième temps, l'équipe a formulé des *recommandations* les plus précises possibles et les plus opérationnelles. Celles-ci ont été soumises, à leur tour, à l'appréciation des partenaires en Belgique (équipe d'IDP et FBSA) et au Burkina-Faso (équipe régionale IDP de Fada N'Gourma).

### ***Une démarche participative et partenariale***

La méthode utilisée a directement impliqué dans le processus évaluatif, *les diverses catégories d'acteurs*, à la fois isolément et collectivement, ce qui a apporté de la richesse aux débats et aux productions qui en ont résulté. L'évaluation a bien été une *production collective*.

Outre les agents d'IDP, cette démarche a très largement impliqué, et en priorité, les *bénéficiaires directs* (les productrices et les producteurs), mais aussi les autres acteurs locaux, en particulier les agents des services déconcentrés de l'Etat (agriculture, élevage, environnement, éducation), les représentants des associations locales de développement et quelques élus et fonctionnaires municipaux.

### ***Un mécanisme de validations successives***

A chacune des étapes du processus évaluatif, les résultats du travail des évaluateurs ont été restitués aux équipes d'Iles de Paix à Fada N'Gourma puis à Huy. Ces restitutions sous forme d'*ateliers participatifs* ont été essentielles pour que le processus soit réellement participatif et pour que les erreurs ou insuffisances des analyses des évaluateurs puissent être corrigées le plus en amont possible.

### ***Un processus itératif***

Le processus évaluatif a bien consisté à *établir ensemble un bilan*, puis à *construire ensemble*, en utilisant le bilan comme socle, une *proposition pour l'avenir*, dans un processus conjoint mené entre les commanditaires et bailleurs, les acteurs locaux, les bénéficiaires et les évaluateurs.

La méthode a imposé d'alterner les phases de compilation de données, les phases d'analyse de ces données, les phases de synthèse par l'équipe d'évaluation et les phases de restitution aux intéressés directs, au Burkina Faso comme en Belgique.

### ***Un temps fort de renforcement pour Iles de Paix***

Le temps d'une évaluation, c'est aussi un temps fort dans la vie de l'ONG et de ses partenaires et bénéficiaires. C'est parce qu'ils ont eux-mêmes contribué à poser le diagnostic, à mettre en évidence leurs propres lacunes comme leurs forces, que les agents comme les partenaires, sont mieux armés pour mettre en œuvre, par la suite, les correctifs nécessaires.

### ***Une méthode qui prépare l'étape post-évaluation***

La démarche implique ces divers partenaires dans un *processus conjoint*, car ce sont les partenaires et les bénéficiaires qui ont le *vécu direct* de la coopération. Les évaluateurs, même s'ils connaissent déjà le contexte, en ont une appréciation qui doit être objective, mais qui reste extérieure. La méthodologie a reposé pour une grande part sur la *fertilisation croisée* entre ces deux pôles : les évaluateurs d'un côté, les opérateurs, commanditaires et bénéficiaires de l'autre.

C'est lors de l'étape post-évaluative que les propositions et les recommandations issues de l'évaluation seront mises en œuvre. Si elles ont été co-construites par tous les intéressés, la mise en œuvre en sera largement facilitée.

## **2 – La mise en application de la méthode**

Note - Le déroulement du processus évaluatif est précisé dans le schéma placé en annexe 1.

### **Aspects positifs**

#### ***Un pré-cadrage très utile***

Au démarrage du processus, deux sessions de pré-cadrage de deux jours chacune, ont eu lieu à Huy avec l'évaluateur français *J-M. Collombon* et l'équipe d'IDP *Magali Verstraeten* et *Olivier Genard* et à Fada N'Gourma avec l'évaluateur burkinabè *Daniel Thieba* et l'équipe régionale d'IDP *Frédéric Léonard*, *Issouf Kaboré* et *Anselme Dabiré*. Ces sessions ont permis de s'imprégner du contexte, de connaître les protagonistes et de mieux comprendre les objectifs de l'évaluation.

#### ***Une session de cadrage riche d'enseignements***

Les deux évaluateurs ont participé à la session de cadrage réalisée en Belgique en deux temps, d'abord pendant une journée entière à Huy avec les responsables d'IDP puis à Bruxelles lors d'une réunion au FBSA avec *Nicole de Temmerman*, ancienne gestionnaire des programmes d'Iles de Paix. Cette session a permis de bien préciser la demande aussi bien de l'ONG que du FBSA.

#### ***Un temps de préparation de la mission de terrain***

Les deux enquêteurs locaux recrutés par les évaluateurs, *Maïmouna Lankoandé* et *Ernest Lankoandé*, parlant tous deux le mooré et le gourmaché, avaient pu, avant l'arrivée des évaluateurs, préparer le terrain, informer les municipalités, les groupements et les acteurs locaux.

#### ***Deux semaines d'enquêtes de terrain***

Grâce à un excellent appui logistique de l'équipe locale d'IDP et aux deux enquêteurs locaux, les enquêtes de terrain ont pu se dérouler dans de très bonnes conditions.

Durant la première semaine passée dans la commune de Yamba, les évaluateurs, organisés en deux équipes<sup>5</sup>, ont pu rencontrer 21 groupements de bénéficiaires ou comités de gestion des forages (155 personnes) ainsi que 10 agents de l'Etat, 2 représentants des associations de développement local, 5 élus, 1 fonctionnaire municipal et 3 personnes ressources. La semaine s'est terminée par une restitution à la mairie de Yamba en présence du maire et de 11 participants.

Durant la deuxième semaine, passée sur les communes de Tensobentenga et Yargo, les évaluateurs ont pu rencontrer 13 groupements ou comités (96 personnes), 10 agents de l'Etat, 3 élus, 1 fonctionnaire municipal ainsi que 3 représentants des associations locales. Il n'y a pas été possible d'organiser une restitution à la mairie de Tensobentenga suite à l'actualité locale<sup>6</sup>.

Au total, les enquêteurs ont rencontré 251 bénéficiaires dont 214 hommes et 37 femmes, 20 agents de l'Etat, 8 élus, 2 agents municipaux et 5 représentants des associations.

#### ***Une restitution à chaud à Fada N'Gourma***

A la fin de la mission de terrain, une restitution à chaud a pu être réalisée sur une demi-journée au siège d'IDP à Fada N'Gourma avec la participation du coordinateur régional d'IDP, des deux coordinateurs de programme IDP, des deux évaluateurs et des deux enquêteurs. Cette restitution a permis de préciser certaines analyses, d'en compléter d'autres, d'en rectifier certaines et de valider le reste.

<sup>5</sup> Jean-Marie Collombon et Maïmouna Lankoandé ont travaillé sur la riziculture, le maraîchage, l'aviculture, l'hydraulique pastorale et les fermes agro-écologiques. Daniel Thieba et Ernest Lankoandé ont travaillé sur l'eau potable, l'éducation, les organisations partenaires et la gouvernance locale.

<sup>6</sup> Annonce par le président Compaoré de son intention de soumettre à révision la Constitution afin de pouvoir briguer un nouveau mandat, évènement ayant conduit à une insurrection citoyenne et la destitution du Président.

### **Une restitution finale en Belgique**

Réalisée en trois temps, tout d'abord à Huy, lors d'une session d'une journée, puis à Wavre en présence du Conseil d'administration d'IDP et, enfin, au FBSA en présence de *Nicole de Temmerman*, *Gül Cinal* et *Magali Verstraeten*, cette restitution a permis de rendre compte des résultats du processus et d'en débattre domaine par domaine. Elle a aussi permis de préciser les attentes d'IDP et du FBSA concernant le rendu final.

### **Quelques limites**

#### ***Les insuffisances de l'information sur la gouvernance locale***

Les ateliers d'auto évaluation prévus avec les conseillers communaux et les présidents de commission sur le thème de l'appui apporté par l'les de Paix au renforcement institutionnel des communes, n'ont pu avoir lieu ni à Yamba ni à Tensobentenga, les maires ayant omis de convoquer les réunions comme cela avait été programmé.

Les rencontres avec les conseillers municipaux, nouvellement élus dans leur immense majorité et qui n'avaient donc pas connu le programme d'IDP, n'ont pas donné de résultat probant.

Les tensions politiques survenues quelques jours avant la fin de la mission, après l'annonce par Blaise Compaoré de son intention de soumettre à l'Assemblée nationale le vote sur le referendum qui devait lui ouvrir la voie pour un nouveau mandat, a rendu impossible tout type de travail avec les maires.

Les informations dont dispose la mission concernant les actions menées par l'les de Paix en renforcement de la gouvernance locale sont donc éparses, non triangulées et n'autorisent pas des conclusions, des analyses et des recommandations pertinentes dans ce domaine.

#### ***Quelques difficultés également dans le domaine du maraîchage***

La mission de terrain a été réalisée en pleine période de récolte des céréales, ce qui a permis aux évaluateurs de se rendre dans les champs et de pouvoir bien apprécier « de visu » les différentes productions. Par contre, aucune activité de maraîchage n'était en cours, à une seule exception près, dans la plaine de Tensobentenga. Cela a rendu difficiles et moins fiables les appréciations. Cela a contraint l'équipe d'évaluation à demander à l'enquêtrice de réaliser quelques enquêtes supplémentaires après le départ de la mission, en particulier auprès des maraîchères.

#### ***Peu de participation féminine aux réunions avec les groupements***

Parmi les bénéficiaires rencontrés lors des sessions d'auto évaluation avec les groupements, les femmes n'ont été que 37 sur 251 participants, soit à peine 15%, ce qui est très dommage compte tenu du rôle central des femmes dans la gestion de la production alimentaire pour la famille. C'est également ce qui a conduit la mission à faire réaliser des enquêtes individuelles supplémentaires auprès des femmes (production rizicole et production maraîchère).

### **3 - Suggestion pour améliorer les évaluations futures**

Pour faciliter la réalisation de ce type d'étude et surtout pour en accroître l'efficacité, une suggestion nous paraît fondamentale : faire en sorte que *l'équipe d'IDP se rende beaucoup plus disponible* pendant toute la période de l'évaluation.

Dans l'idéal, si IDP veut que le processus évaluatif lui apporte le maximum, ses agents de terrain doivent être impliqués dans l'ensemble de la démarche, depuis le choix des thèmes jusqu'à la sélection des villages et des groupements et sessions de restitution, en passant par la participation aux entretiens et sessions de groupe sur le terrain.

Dans la présente évaluation, les évaluateurs se sont déplacés seuls. Les agents n'ont pas pu profiter pleinement de l'exercice. Cela aurait pu leur être très utile mais cela aurait aussi facilité le travail des évaluateurs qui ont pu, à certains moments et sur certains thèmes, manquer d'informations alors que les agents d'IDP les détenaient.

## IV – APPRECIATION DES ACTIONS

### 1 – Développement de la riziculture pluviale

La mission d'évaluation a rencontré 43 riziculteurs et rizicultrices appartenant à 5 groupements riziocoles situés sur la commune de Yamba. Les évaluateurs ont aussi rencontré l'agent de l'agriculture de Yamba et le directeur adjoint de l'Institut National de la Recherche Agricole à Koupela. Ils ont pu discuter à trois reprises avec le président de la nouvelle Union Départementale des Producteurs de Riz de Yamba (UDPRY) et à deux reprises avec des responsables de groupements riziocoles.

#### 1) Présentation du projet

Le projet d'aménagement simplifié des bas fonds (ASBF) a été développé par IDP sur la seule commune de Yamba. Il a consisté à aménager des casiers pour cultiver du riz en culture pluviale, dans des zones de bas-fonds inutilisés jusqu'alors. Les bénéficiaires participent à l'aménagement qui consiste essentiellement à construire les diguettes qui bordent les casiers. Ces diguettes sont construites en terre. Les premières années, les diguettes étaient constituées d'un cordon de moellons recouverts de terre pour en assurer l'étanchéité.

Ils reçoivent des formations assurées par IDP qui assure un suivi de proximité pendant la première campagne agricole. Durant la deuxième année, un suivi plus léger est assuré et les diguettes les plus exposées sont sécurisées par la réalisation de pertuis. IDP accompagne ensuite les producteurs pour qu'ils s'organisent en groupements riziocoles.

Selon IDP, le projet a permis d'aménager 109 Ha au profit de 1 525 producteurs dont 713 femmes. Les producteurs ont été organisés au sein de 30 groupements riziocoles informels. Les groupements les mieux organisés collectent des cotisations qui servent à l'achat en commun de semences et d'engrais. La majeure partie de cette production, environ 60% est autoconsommée. Une partie, de l'ordre de 10%, fait l'objet de dons aux parents et amis. Le reste, soit 30%, est vendu sur le marché local. Ce riz destiné à la vente sert à satisfaire les besoins monétaires spécifiques tels qu'achat de médicaments, de fournitures scolaires.

En 2013, un an avant la fin du programme IDP de Yamba, 23 groupements se sont rassemblés au sein de l'Union Départementale des Producteurs de Riz de Yamba (UDPRY). Cette nouvelle Union a pour objet de poursuivre le renforcement des capacités des producteurs, de renforcer les organisations et d'aider à la commercialisation et à l'accroissement de la valeur ajoutée du riz par le conditionnement (stockage et décorticage).

#### 2) Les points de vue des acteurs

##### Le point de vue des bénéficiaires

Les bénéficiaires, hommes et femmes, que les évaluateurs ont rencontrés dans les 5 groupements riziocoles sont tous très satisfaits du projet rizicole. La mission n'a entendu aucune voix discordante, bien au contraire.

##### Le point de vue des acteurs locaux

Le point de vue des acteurs consultés, hors bénéficiaires (agent de l'agriculture, ancien maire de Yamba, chef traditionnel de Yamba, président de l'ADDY) est unanime : le projet

rizicole est un *très bon projet* qui a contribué à *améliorer notablement la sécurité alimentaire* des familles et à leur procurer quelques ressources financières.

Pour Lompo Hamadou, du service agricole de Yamba, « *la riziculture a été une très bonne idée car elle a permis de mettre en valeur des zones de bas fonds qui ne produisaient rien* ».

Pour Lompo Raphaël, président de l'Association Départementale pour le Développement de Yamba (ADDY) « *l'aménagement des bas fonds pour la production de riz est un très bon projet* »

L'ancien maire de Yamba, Lompo Henri, agronome à la retraite, est du même avis. Avis partagé par Majesté Yiendieli, Chef traditionnel de Yamba.

### **Le point de vue de l'équipe technique IDP**

Les techniciens d'IDP considèrent, eux aussi, que le projet de développement de la riziculture a été une *grande réussite*.

Pour *Issouf Kaboré*, la riziculture contribue à changer l'économie familiale car « *il s'agit d'une production supplémentaire qui vient en complément du mil, culture principale* » mais elle est également importante car « *elle contribue au renforcement des capacités en particulier des femmes* ».

Pour *Anselme Dabiré*, le riz « *permet aux femmes de disposer d'une source d'argent qu'elles peuvent utiliser à leur guise* »

## **3) L'analyse de la mission d'évaluation**

### **Points forts**

#### **(1) Une nette amélioration de la sécurité alimentaire**

La production de céréales de la commune de Yamba a notablement augmenté grâce au développement de la production de riz (en moyenne, production supplémentaire couvrant 13% des besoins des ménages bénéficiaires mesurée par IdP sur la période 2009-2013). La riziculture, pratiquement inconnue dans la zone avant l'arrivée d'IDP, a permis une *diversification* de la production céréalière, réduisant ainsi les risques de pénurie.

La culture du riz ne s'est pas substituée à une autre culture pluviale. Les paysans continuent, comme par le passé à produire du sorgho, du maïs, du petit mil. Elle s'est ajoutée au système de production. L'objectif d'amélioration de la sécurité alimentaire, qui était l'objectif premier, a donc été atteint.

Il convient cependant de noter la forte disparité entre les producteurs au niveau des superficies exploitées. La raison principale en est que la surface disponible de chaque bas-fond a été divisée par le nombre de candidats.

#### **(2) Une amélioration de la diète alimentaire**

A cela, il convient d'ajouter une amélioration de la diète alimentaire. Toutes les personnes interrogées confirment que leur famille consomme du riz alors que beaucoup d'entre elles n'en consommaient pas auparavant.

Ce riz autoconsommé a été décortiqué au pilon après avoir été étuvé puis séché, mais il n'a pas été poli. Le grain conserve donc ses téguments particulièrement riches en matières nutritives.

#### **(3) Une implication forte et une grande motivation des femmes**

Les femmes ne s'y sont pas trompées et ont souvent été à l'origine d'un projet d'aménagement de bas fond dans leur village (cas de Moalo, où se sont les femmes qui ont pris l'initiative, rejointes ensuite par les hommes). Elles ont été nombreuses à être attributaires d'une parcelle (47% des parcelles ont été attribuées à des femmes), ce qui, en principe, leur a permis de gagner en autonomie vis à vis de leur mari.

#### **(4) Une contribution à l'autonomie des femmes**

Alors que les femmes ont souvent été à l'origine des projets rizicoles dans les villages et qu'elles sont nombreuses à cultiver une parcelle de riz et qu'elles sont très motivées, les entretiens individuels ont montré que cela n'avait pas révolutionné leur statut. Cependant, la riziculture a permis à certaines d'entre elles de disposer d'un revenu propre et d'un droit direct d'accès à la terre, ce qui est plus qu'une contribution anodine à leur autonomie.

Aucune femme n'est présidente de groupement. Par contre, plusieurs d'entre elles assument la fonction de trésorière du groupement, ce qui montre aussi leur degré d'implication et le fait que les hommes leur font confiance pour leurs qualités de gestionnaires.

#### **(5) Un appui limité mais réel, aux plus vulnérables**

IDP n'a pas spécialement cherché à cibler les familles les plus vulnérables, mais il s'est trouvé que des femmes veuves avec de lourdes charges familiales ont pu saisir l'opportunité d'obtenir une parcelle et d'accroître leur ressource en céréales.

#### **(6) De meilleures connaissances techniques**

Tous les riziculteurs rencontrés lors de la mission parlent de NPK et d'urée. Tous pratiquent le semis en poquets et en ligne dans leur casier rizicole. Ils considèrent que la formation qu'ils ont reçue, mais surtout le suivi de proximité sur une campagne entière, dont ils ont bénéficié au départ, leur a permis de maîtriser les différentes techniques de la production rizicole. La plupart reconnaissent l'intérêt du semis en ligne qui facilite les différents travaux culturaux et indiquent qu'ils appliquent maintenant dans leurs parcelles de céréales traditionnelles, les techniques apprises pour la production de riz.

#### **(7) Un essaimage spontané de la culture du riz**

La mission n'a pas eu l'occasion de constater un essaimage généralisé de la technique d'aménagement simplifié en dehors des sites aménagés par IDP. Cela s'explique sans doute par la difficulté technique (choix du site, défrichage, construction des diguettes, etc.) et par la difficulté organisationnelle qu'un tel projet suppose. Cependant, le groupement Dinouboa à Yamba a véritablement essaimé et continue à le faire. Depuis 2011, 20 nouveaux riziculteurs se sont ajoutés au Groupement. Le terrain est plat et assez facile à aménager avec de simples diguettes en terre sans qu'il soit nécessaire de mettre des moellons.

Si la duplication de l'aménagement simplifié est rare, la mission a pu constater qu'une majorité de riziculteurs avaient installé des parcelles rizicoles en dehors de la zone de bas fonds aménagée, ceci afin d'accroître leur production. Ces parcelles, en général de petite taille, viennent en complément de la parcelle aménagée. Les paysans, parce qu'ils en connaissent maintenant l'intérêt, sèment du riz dans tous les petits bas fonds situés autour des villages et même parfois dans des zones nettement plus éloignées. Une enquête réalisée en 2013 par IDP sur 15 bas-fonds aménagés, soit près de 50% des projets rizicoles, a montré que les producteurs avaient mis en culture 26 Ha supplémentaires. Les producteurs de ces 15 bas fonds, disposent donc de 55 Ha environ en sites aménagés et de 26 Ha en sites non aménagés. Il convient cependant de souligner que ces nouvelles parcelles sont progressivement nivelées par le producteur pour être rendues plus aptes à la culture.

10 riziculteurs, 7 femmes et 3 hommes, appartenant au Groupement Palamanga qui compte 53 membres, du village de Moalo, ont installé chacun une parcelle sur un terrain de 1 000 M<sup>2</sup> dans un bas-fond proche du site aménagé avec IDP. Ils y mettent en pratique les techniques qu'ils ont apprises avec IDP dans le bas fond aménagé (semis en ligne, engrais) mais n'ont pas pu niveler le terrain ni construire les diguettes.

Par contre, les riziculteurs rencontrés indiquent qu'une partie des techniques culturelles du riz (semis en ligne) a essaimé vers les autres cultures pluviales.

### **(8) Une ressource monétaire non négligeable**

Une partie, évaluée à 30%, de la production de riz obtenue par la famille, est vendue sur le marché local, comme paddy. Une petite partie de cette vente concerne le riz étuvé puis séché. Cette vente représente une sécurité financière pour la famille qui peut vendre du riz quand elle a besoin d'argent pour assumer une dépense spécifique.

*Ouoba Bolenli* qui cultive 1875 M2 a apporté 27 kg de NPK et 15 kg d'urée. Il a récolté l'an dernier 16 sacs (1600 kg). Il a donné 200 kg. Il a consommé 300 kg avec les 12 membres de sa famille et il a vendu 700 kg à 100 FCFA le kg, soit un apport d'argent de 70 000 FCFA. Il convient de noter qu'il a vendu son riz à 100 FCFA alors que le prix national fixé par la SONAGESS est de 140 FCFA le kg.

### **(9) Une filière qui se structure**

Les riziculteurs de Yamba appartiennent tous à un groupement. Lorsque le groupement est solide et bien organisé, cela facilite la gestion du périmètre rizicole, par exemple pour l'entretien des diguettes et facilite l'accès aux intrants, semences et engrais (engrais complet et urée). Certains des responsables de groupements ont participé à des visites d'échanges dans d'autres régions du pays ce qui leur a permis de voir de près les résultats obtenus par des organisations de producteurs et de souhaiter disposer d'une organisation de ce type à Yamba. Il faut noter que la structuration formelle des groupements de producteurs et de l'Union n'était pas prévue dans la stratégie initiale du projet ASBF. Seule « *la dimension collective sur le site pour une bonne production* » était ciblée<sup>7</sup>.

La structuration formelle a été intégrée par la suite par IDP pour permettre aux producteurs d'accéder aux intrants subventionnés. Pour y parvenir, IDP a subventionné des prestations de suivi-accompagnement réalisées par l'agent des Services agricoles, mais sans s'y impliquer directement et fortement. Cette implication d'IDP, même indirecte, a été assez tardive. Ces prises de conscience de l'importance de l'organisation ont sans doute facilité la création en 2013, par les représentants des groupements, d'une organisation de 2° niveau, l'Union Départementale des Producteurs de Riz de Yamba (UDPRY). Cela confirme, et couronne en quelque sorte, l'effort de structuration de la filière rizicole, plus de 10 ans après son démarrage dans la zone.

### **Points faibles**

#### **(1) Le risque de baisse de la fertilité du sol**

Alors que la culture du riz est très exigeante et que les riziculteurs la pratiquent sur la même parcelle d'une année sur l'autre, ils n'utilisent que très peu d'engrais qu'ils considèrent comme très chers, même subventionnés, et ne font pratiquement aucun apport de matière organique. L'agriculteur qui doit fertiliser chaque année toutes ses cultures est amené à faire des arbitrages et il arbitre le plus souvent en faveur du sorgho ou du maïs. La carence de ces sols tropicaux en matière organique peut rapidement constituer un vrai handicap.

Certains groupements n'ont pas pu bénéficier des sessions de sensibilisation d'IDP pour la réalisation des fosses fumières. Dans d'autres groupements, cette technique n'a pas pu se développer par manque d'eau, en particulier lorsque la seule ressource disponible dans le village est l'eau du forage. La technique du compostage en tas, qui demande moins de travail et moins d'eau, qui pourrait se pratiquer en bordure de parcelle et utiliser les résidus de récolte, n'a pas été développée. Cela compromet à terme la durabilité de la production, même si, dans certaines zones de bas fonds non aménagés, les apports réguliers en limon lors des submersions et inondations, compense en partie les pertes de fertilité. IDP a bien fait ce constat concernant le problème de la fertilité mais pour Yamba, l'équipe a jugé que la population n'était pas prête à s'investir dans la production de fumure organique, faute de

---

<sup>7</sup> Observation de l'équipe d'IDP



pression suffisante sur les terres, ce qui permet des jachères longues. Cette appréciation était erronée car les terres de riziculture pluviale ne sont jamais laissées en jachère.

### **(2) Des difficultés pour accéder au marché**

Lorsque la production est faible, les producteurs arrivent à écouler leur surplus dans le voisinage. Cependant, maintenant que la production augmente et que, dans une zone déterminée, beaucoup de producteurs mettent du riz sur le marché au même moment, ils ont des difficultés pour écouler leur production. La filière n'est pas encore organisée. Alors que le pays est lourdement déficitaire et doit importer du riz de l'étranger, les producteurs de Yamba peuvent avoir des problèmes pour vendre leur production. Aucun commerçant ne vient sur place pour acheter la production et l'écouler à Ouagadougou ou ailleurs. C'est là que le rôle de l'Union peut être décisif.

Le village de Sambialgou dispose d'un important bas fond rizicole aménagé par IDP. En 2013, les producteurs ont eu de réelles difficultés pour vendre leur riz.

### **(3) Trop de pertes après récolte**

Les services de l'Agriculture considèrent que 20% de la production est perdue après la récolte du fait des mauvaises techniques combinées (moisson, battage, transport). Ce pourcentage est très élevé. Le résultat en est que pour 100 kg de riz produit, le producteur ne récupérera que 60 % de riz décortiqué. Avec de meilleures techniques ce pourcentage pourrait baisser de 10%.

### **(4) Du travail supplémentaire pour les femmes**

L'enquête a montré que la culture du riz ne s'est pas faite au détriment des autres cultures pluviales. C'est donc un travail supplémentaire pour la famille, et c'est la femme, à nouveau, qui en assure la majeure partie.

### **(5) Des organisations de producteurs qui restent fragiles**

Certains groupements restent très fragiles. Nombreux sont ceux qui ne collectent pas (ou plus) de cotisation annuelle. C'est cette fragilité qui a conduit IDP à ne pas proposer la mécanisation de la filière, par exemple par l'introduction de batteuses manuelles qui auraient allégé le travail des femmes, ou par l'introduction d'unités de décortiquage qui auraient permis d'accroître la valeur ajoutée locale. Trop onéreuses et surdimensionnées pour une famille, ces petites machines auraient été bien adaptées à l'échelle d'un groupement. L'UDPRY est de toute récente création. Elle aurait besoin d'un très fort soutien au démarrage, de la part d'une organisation comme IDP, ce qu'elle ne pourra plus avoir, sauf à trouver un appui auprès d'un autre programme ce qui n'est pas impossible vu la densité d'interventions dans la zone.

Le président de l'Union, *Thomas Ouoba*, habite à Bogolé à 20 Km de Yamba. Il ne dispose même pas d'une moto pour pouvoir se déplacer, participer aux nombreuses réunions auxquelles il est convié, pouvoir rencontrer les services techniques. Il n'aura ni la compétence ni les moyens pour formuler les projets dont l'Union aura besoin pour se consolider.

### **(6) Un suivi pas vraiment assuré par les services de l'Agriculture**

Les agents techniques de l'Agriculture sont peu nombreux, ils doivent assurer des tâches multiples et ils n'ont pas de moyens (ni matériels, ni financiers). Une Unité d'Appui Technique (UAT) avec un seul agent doit suivre de 8 à 10 villages. Il n'a pas la possibilité d'assurer le suivi de proximité auprès des groupements qui serait encore nécessaire dans bien des cas et indispensable dans le cas de l'Union.

Cependant, avant de clôturer le programme de Yamba, IDP a, cependant, obtenu de la Direction régionale de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire, que l'UDPRY soit davantage appuyée. Cela a abouti à l'affectation en octobre 2014, d'un second agent dans l'UAT de Yamba.

**Note** – S’agissant d’une culture pluviale, le rendement en riz dépend aussi, chaque année, de la quantité d’eau de pluie et de sa répartition pendant la période végétative. Or le *changement climatique* en cours va bouleverser à brève échéance à la fois la pluviométrie et sa répartition.

#### 4) les conclusions

Le projet de développement de la riziculture sur la commune de Yamba est un très bon projet qui a donné d’excellents résultats. Le nombre de riziculteurs, comme la superficie cultivée en riz augmentent, ce qui contribue à la diversification de l’alimentation et à l’amélioration de la sécurité alimentaire. La technique est simple et elle a été bien assimilée. Le niveau de connaissances techniques a augmenté. Des techniques comme le semis en ligne se sont largement répandues. Les femmes sont apparues très motivées par cette culture. Certaines d’entre elles ont eu accès à des parcelles, ce qui a contribué à une meilleure autonomisation. Une partie de la production estimée à 30% est vendue sur le marché local ce qui apporte de l’argent aux familles pour satisfaire certains besoins de base (principalement santé et éducation). Une petite partie (10%) fait l’objet de dons. Les riziculteurs du département sont maintenant organisés en 30 groupements et 23 d’entre eux ont constitué une union départementale.

Quelques points faibles subsistent cependant : le risque de baisse de la fertilité des sols du fait d’apports trop faibles en fertilisants, le difficile accès aux intrants pour certains producteurs moins bien organisés, les difficultés d’accès au marché pour le riz excédentaire maintenant que la production a augmenté dans toute la zone.

## 2 – Développement du maraîchage

IDP a développé le maraîchage à la fois sur la commune de Yamba et sur Tensobentenga-Yargo.

L’analyse réalisée par la mission a porté sur un site maraîcher installé par IDP sur la commune de Yamba dans le village de Baagou et sur deux sites sur Tensobentaga-Yargo, l’un dans le village de Kolwoco et l’autre dans le périmètre irrigué de la plaine de Tensobentenga. L’enquêtrice a également, en plus de ce qui était initialement prévu, réalisé des entretiens avec des maraîchères et maraîchers de Tandyari qui ne fait pas partie de la zone d’intervention d’IDP, l’objectif en était de pouvoir établir des comparaisons avec un autre site de production maraîchère.

Au total, la mission a réalisé des entretiens avec 15 maraîchères et maraîchers appartenant à 4 groupements, a rencontré les agents de l’agriculture de Yamba et de Tensobentenga, l’ancien maire de Yamba, le président de l’association locale ADDY.

### 1) Présentation du projet

Le développement du maraichage par IDP s’est inscrit dans l’Objectif spécifique 1 : « *Les activités agricoles et associées permettent aux ménages de couvrir leurs besoins alimentaires et de dégager des revenus complémentaires pour couvrir les autres besoins de base (éducation/santé/eau)*<sup>8</sup> ». L’objectif affiché par IDP était donc à la fois de permettre aux bénéficiaires de dégager des revenus de contre-saison (saison sèche) et d’améliorer la diète alimentaire. Les agriculteurs, hommes et femmes, sont organisés en groupement de quelques personnes, mais au niveau d’un site maraîcher, chaque bénéficiaire exploite sa propre parcelle dont la taille peut varier de 10 m<sup>2</sup> à plus de 500 m<sup>2</sup>.

A Baagou sur la commune de Yamba les 21 personnes exploitent chacune 10 m<sup>2</sup>. A Bandiabogou, 5 agriculteurs exploitent 500 M<sup>2</sup> chacun<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Rapport de suivi-évaluation « Campagne maraîchère » juillet 2010

<sup>9</sup> Données IDP

Sur les terroirs d'intervention d'IDP, la période du maraîchage s'étend de novembre à mars mais certaines productions peuvent démarrer dès août tandis que d'autres se poursuivent jusqu'en avril-mai. Les agriculteurs produisent une grande variété de légumes : piment, gombo, tomate, oignon, chou, aubergine, amarante, tabac, ail, oseille, pommes de terre, poivron, épinard, salade, manioc, courgette.

A Yamba en 2009-2010, 0,8 Ha a été aménagé et 3% seulement de la superficie aménagée a été mise en valeur, ce qui en fait à la fois la plus faible superficie et la plus faible mise en valeur des 4 terroirs (en moyenne 40% de la surface aménagée a été cultivée en maraîchage<sup>10</sup>).

Selon IDP, sur Tensobentenga, 8 sites maraîchers ont été installés avec 115 producteurs dont 47% de femmes. 5,3 Ha ont été protégés contre le bétail (grillage et haie vive). L'accès à l'eau a été aménagé sur 3,85 Ha (puits maraîchers, pompes et tuyaux). Tous les producteurs ont été formés et 91 d'entre eux ont eu une dotation en petit équipement de jardinage.

## 2) Démarche méthodologique

Le maraîchage s'installe sur les terrains aménagés par IDP. La démarche est donc globalement la même que pour la production rizicole.

- Choix du site par IDP en concertation avec la population
- Sensibilisation des agriculteurs
- Aménagement du site incluant l'installation d'un grillage<sup>11</sup> et la mise en place d'un système d'exhaure de l'eau constitué d'un puits busé de petit diamètre ou d'un forage à tarière relié à 4 bassins, adapté pour arroser facilement ¼ d'ha
- Organisation des producteurs en groupement maraîcher ;
- Réalisation des formations techniques des maraîchers sur le terrain;
- Suivi-accompagnement intensif lors de la première campagne par les équipes d'IDP.

Note – IDP a toujours réalisé un *suivi intensif sur le terrain* pendant la première année mais ce suivi a pu prendre des formes différentes : présence continue d'un ou de plusieurs agents, appui-conseil technique assuré par un animateur IDP ou par un animateur venant de l'une des organisations partenaires, mobilisation d'un maraîcher de la zone intervenant comme formateur.

## 3) Situation des périmètres visités

### **Périmètre maraîcher de Baagou**

Le groupement de Baagou est composé de 50 personnes, 10 hommes et 40 femmes. Le périmètre maraîcher, créé en 2005, a une superficie d'1 Ha. Il est grillagé. Chaque membre dispose de 200 M2 sur lesquels il cultive du riz durant l'hivernage et des légumes par la suite, à partir de novembre. La plupart de ces membres dispose aussi de casiers rizicoles dans le cadre d'un autre groupement, le groupement Taamba, également situé sur Baagou. La parcelle est actuellement (octobre 2014) cultivée en riz et en soja destinés à la consommation familiale. Les puits sont en place, mais le dispositif d'irrigation destiné à faciliter le travail, n'est plus opérationnel. La pompe à pied qui avait été installée par IDP est « gâtée », comme les arrosoirs distribués par IDP au départ.

---

<sup>10</sup> Données 2010

<sup>11</sup> L'installation du grillage n'a pas été systématique. Dans le cas de la plaine de Tensobentenga, le groupement de maraîchers a été obligé d'aller chercher des épineux pour constituer sa clôture

### **Périmètre maraîcher de Kolwoco**

C'est un périmètre rizicole aménagé par IDP en 2004 dans un bas fond et cultivé par les 45 membres (20 hommes et 15 femmes) du groupement Payidin. Le groupement initial était de 36 membres et il exploitait 1 Ha. 10 ans après son démarrage, le groupement compte 9 membres de plus et il cultive 5 000 M2 de plus, soit 1,5 Ha au total. Chaque membre dispose d'une parcelle de 400 M2 délimitée par des diguettes en terre que les producteurs doivent refaire chaque année. Durant l'hivernage, le périmètre produit du riz, environ 150 Kg par producteur, soit un peu plus de 4 t/Ha. Tous fertilisent le riz (25 kg de NPK et 25 Kg d'urée par parcelle). La famille consomme entre 10 et 20% de la récolte, fait des dons pour 5% et vend le reste à 425 FCFA le kg, soit une rentrée moyenne d'argent qui varie de 25 000 à 50 000 FCFA. A partir de novembre, une fois le riz récolté, les riziculteurs deviennent maraîchers. Ils installent à nouveau le grillage fourni par IDP et qui avait été enlevé pour éviter les dégâts des eaux durant l'hivernage. Ils préparent les planches. Comme le terrain a été fertilisé pour le riz, ils ne fertilisent plus. Ils achètent les semences d'oignons et de tomates et installent les pépinières de tomates. Le groupement a souvent des problèmes de disponibilité en eau à partir de mars. Ces dernières années, la production de tomates a été très affectée par les maladies qui ont provoqué des pertes de 80 à 90% alors que la même parcelle plantée en tomates dans les années 2005-2006, pouvait permettre de vendre pour 150 000 FCFA de produit. Seule la culture des oignons bulbes donne encore de bons résultats avec des ventes de 50 à 100 000 FCFA par producteur.

### **Périmètre maraîcher de Tensobentega**

Le groupement maraîcher est installé au cœur de la très ancienne zone rizicole de la plaine de Tensobentenga (135 Ha). Le groupement initial, créé en 2010, était de 10 personnes. Sur les 4 puisards réalisés par IDP, un seul était fonctionnel. IDP a aussi fourni deux pompes à pied et des tuyaux d'arrosage. IDP n'ayant pas fourni de grillage, le groupement a été obligé, chaque année, au démarrage de la saison de maraîchage, d'aller demander au service des Eaux et Forêts une autorisation de collecte des épineux, ce qu'ils obtenaient moyennant le paiement d'une redevance de 6 000 FCFA. 9 personnes se sont découragées. Seul le président est resté. Il a reconstitué le groupement qui comprend actuellement à nouveau 10 maraîchers, 8 hommes et 2 femmes. Le groupement cultive chaque année en légumes la parcelle rizicole (0,5 Ha) du président qui est la parcelle avec le puisard. Il réinstalle chaque année la clôture en épineux, mais il faut aller les chercher de plus en plus loin et la ressource devient rare. Le président ramène alors de chez lui, où il est entreposé pendant l'hivernage, le matériel d'IDP (pompes à pied et tuyaux). Le matériel est réinstallé chaque année. Les membres disposent chacun de 40 planches de 3 M2. Ils y cultivent jusqu'en juin, au moment où le barrage se tarit, des tomates, des oignons et des gombos. Une partie de la récolte de tomates et d'oignons, ainsi que les gombos, est consommée par la famille. L'excédent est vendu à des commerçantes qui viennent s'approvisionner au champ pour revendre les produits sur le marché de Tensobentenga.

## **4) Les points de vue sur le projet**

### **Le point de vue des bénéficiaires**

14 membres du groupement maraîcher de Baagou (Yamba) étaient présents à la réunion de groupe (12 hommes et 2 femmes) sur le périmètre maraîcher lui-même. A aucun moment ils n'ont donné l'impression de ne pas être intéressés par le maraîchage, bien au contraire. Ils considèrent que c'est pour eux une activité traditionnelle, qu'ils pratiquent depuis des décennies, bien avant l'arrivée d'IDP, mais que c'est IDP qui leur a enseigné les bonnes pratiques pour avoir de meilleurs légumes et une plus grande production. Les responsables du groupement ont indiqué qu'ils attendaient d'avoir récolté leurs céréales pour se remettre au maraîchage à partir de novembre. Certains d'entre eux auraient commencé à établir des pépinières, mais la mission n'a pas eu les moyens de le vérifier. Les responsables du groupement de Tensobentenga, le vieux président en particulier, sont très motivés. Ils

considèrent que le maraîchage est un bon moyen pour obtenir de l'argent pour faire face aux besoins de la famille. Les responsables du groupement Payidin du village de Kolwoco restent motivés mais ils sont très affectés par les *maladies* (virose de la tomate en particulier). Sans la production, pour le moment très lucrative des *oignons*, une partie d'entre eux aurait sans doute déjà abandonné le maraîchage.

### **Le point de vue des acteurs locaux**

Les responsables locaux de Yamba considèrent que le projet maraîchage est un *échec* sur leur territoire. Aucun des responsables avec qui la mission a été en contact, n'a pu lui indiquer un groupement maraîcher encore en fonctionnement sur le territoire de la commune. Ce point de vue est partagé par l'ancien maire, comme par le nouveau maire. Ils considèrent qu'il y a deux raisons à cela, d'une part le manque d'eau en période de culture de contre-saison et d'autre part les conflits internes qui opposent, en particulier, les éleveurs aux maraîchers<sup>12</sup>.

Le point de vue des acteurs locaux de Tensobentenga est assez différent. Ils considèrent que le maraîchage représente une *bonne opportunité* à la fois pour occuper les producteurs durant la saison sèche et pour générer un revenu supplémentaire, sans avoir besoin d'attendre la récolte pour toucher de l'argent, puisque la production et donc la vente peut se faire sur la période. Ils reconnaissent cependant deux limites : les maladies et la saturation du marché à certaines périodes. L'agent technique de l'agriculture, en poste depuis un an et qui a dans ses missions l'appui aux groupements, dont les groupements maraîchers, a considéré qu'un *important travail de base* avait été fait par IDP et que l'on pouvait redynamiser facilement cette activité, ce qu'il a, d'ailleurs, entrepris avec la création, il y a quelques mois de l'*Union des Producteurs Maraîchers de Yamba*.

### **Le point de vue de l'équipe technique IDP**

Si les agents d'IDP considèrent que le maraîchage n'a pas donné les résultats attendus sur Yamba, ils considèrent que la raison principale en est le *contexte physique très défavorable* à Yamba, en particulier le manque d'eau. Ils reconnaissent que le taux d'échec y a été plus élevé qu'ailleurs, ce qui a d'ailleurs fait que le maraîchage ne faisait plus partie des axes stratégiques de l'intervention en phase II. Ils considèrent cependant que le maraîchage peut grandement contribuer à améliorer la diète alimentaire des familles et à fournir une source supplémentaire d'argent.

Pour Issouf Kaboré, « à travers l'autoconsommation des légumes, les familles ont amélioré les pratiques nutritionnelles et à travers la vente des légumes, elles ont amélioré leur revenu monétaire pour se procurer des denrées alimentaires lors des mauvaises campagnes agricoles ».

## **5) L'analyse de la mission d'évaluation**

### **Points forts**

#### **(1) Le maraîchage constitue un excellent complément de la riziculture**

Le projet de maraîchage, lorsqu'il fonctionne correctement, permet une *diversification de la ration alimentaire* des ménages qui consomment désormais davantage de légumes. Cette auto consommation induit une *épargne* puisque la famille achète moins de denrées alimentaires, en particulier des céréales. Le maraîchage est une activité de saison sèche, qui est une *période de sous-activité*. Elle contribue à améliorer la situation de l'emploi.

<sup>12</sup> Ils citent le cas d'un maraîcher de Yamba centre, très motivé mais qui avait des problèmes d'eau. Il avait demandé au groupement maraîcher de Baagou de pouvoir installer ses pépinières à Baagou sur un terrain protégé par un grillage. Des éleveurs de Baagou ont ouvert le grillage et laissé les animaux dévaster ses planches de maraîchage.

## **(2) Une activité essentiellement féminine**

Les femmes cultivent traditionnellement, sur leur propre parcelle, des légumes comme le gombo, l'oseille, le haricot niébé dont elles cuisinent les feuilles. Pour la sauce, elles récoltent diverses plantes sylvestres comme les feuilles de « *boulvaka* » et de « *katrimagouri* ». Elles connaissent donc les formes traditionnelles de jardinage. Selon les données d'IDP, 52% des exploitants sont des femmes, mais les données montrent que cela peut cacher de fortes disparités selon les sites. La mission a pu constater que les femmes semblaient davantage motivée que les hommes. Elles cultivent des parcelles de plus petite taille et elles produisent en priorité les condiments et les légumes qu'elles vont utiliser pour préparer les repas de la famille.

## **(3) Des rentrées d'argent que la famille apprécie**

Sur les terroirs d'intervention d'IDP, les superficies moyennes cultivées par exploitant varient beaucoup (de 160 à 500 m<sup>2</sup>), les cultures varient également, de même que les périodes de culture. Le résultat en est que les recettes financières médianes sont très variables. Si, dans l'ensemble, les maraîchers n'obtiennent qu'une marge financière assez faible, certains d'entre eux, selon IDP, qui disposent d'un meilleur savoir-faire, se distinguent en obtenant des marges financières importantes, de l'ordre de 150 000 FCFA pour une campagne. Les femmes avec qui la mission a eu des entretiens individuels soulignent que même si elles vendent peu de légumes, essentiellement des oignons, des tomates, des choux, cela représente pour elles un apport appréciable.

## **(4) Des connaissances techniques nettement améliorées**

Les activités, nombreuses et diversifiées, organisées par IDP avec les producteurs : voyages d'échanges, formations pratiques sur des temps assez longs, visites commentées d'expériences positives, ont contribué à améliorer les connaissances techniques des producteurs, hommes et femmes, mais aussi à leur ouvrir l'esprit.

## **(5) Des groupements qui ne fonctionnent pas si mal**

Sur les 3 groupements visités par la mission, l'un fonctionne assez mal (Baagou) et les deux autres fonctionnent plutôt bien. Dans la plaine de Tensobentenga, la personnalité du président, seul rescapé du groupement initial, y est sans doute pour beaucoup. C'est lui qui a reçu la formation et qui a formé les 9 autres membres, qui prête sa parcelle, qui conserve le matériel d'IDP chez lui lorsqu'il n'est plus utilisé. Le groupement Payidin de Kolwoco s'est agrandi. Il a plus de membres et il a aménagé 50% de terre en plus. Dans les deux cas, des travaux se font en commun et des achats se réalisent de manière groupée, essentiellement pour les engrais. Par contre, la commercialisation se fait toujours de manière individuelle.

### **Difficultés**

#### **(1) Des difficultés récurrentes d'accès à l'eau**

Les difficultés d'accès à l'eau sont réelles dans divers sites : la portion grillagée ne comporte parfois pas de puits ou de forage aménagé. Les producteurs peuvent creuser des puisards, mais cela demande un effort supplémentaire, il faut les recreuser chaque année et la disponibilité en eau n'est pas toujours garantie sur la durée. Même lorsqu'il y a un puits ou un forage, l'eau peut ne plus être disponible à partir de février-mars.

#### **(2) Des difficultés pour se fournir en intrants**

Les attaques de parasites sont très fréquentes, comme l'ont signalé plusieurs maraîchers. Les produits phytosanitaires sont difficilement disponibles, ils sont trop chers pour que les producteurs les achètent et ils n'en maîtrisent pas du tout l'utilisation. Le manque de semences au moment opportun, ou des semences périmées, peuvent également constituer un sérieux handicap.



### **(3) Des problèmes de commercialisation**

Tous les maraîchers cultivent les mêmes légumes aux mêmes époques. Tous ces légumes arrivent à maturité en même temps. Le marché n'a pas une grande capacité d'absorption car la consommation régulière de légumes variés n'est pas dans les habitudes alimentaires de la population, ni rurale, ni urbaine. En janvier, le marché est saturé.

Note – A Tensobentenga des actions spécifiques ont été réalisées en 2008-2010 afin d'améliorer les conditions de commercialisation : étude de marché, formation et appui-conseil aux producteurs en vue d'une gestion plus stratégique de leur production (diversification, décalage des dates de semis etc.)

#### **Points faibles**

##### **(1) Une faible valorisation des périmètres aménagés**

IDP signalait déjà dans ses derniers rapports que le pourcentage total d'exploitation des sites aménagés était très faible. Pour Baagou, le manque de motivation et d'intérêt de la part des bénéficiaires du site s'expliquerait, selon certains interlocuteurs, par les essais infructueux au départ pour trouver de l'eau. Cette explication ne semble pas suffisante. Les responsables communaux rencontrés considèrent que les conflits et la mésentente entre groupes ont découragé ceux qui souhaitaient poursuivre l'activité.

##### **(2) Un risque fort de dépendance phytosanitaire**

Un autre risque est à signaler : l'agent agricole de Yamba a expliqué, suivant en cela les directives reçues depuis 2012 du ministère de l'Agriculture, qu'il avait réuni les représentants des groupements maraîchers de Baagou, de Tandyari et de Koadifagou, soit 110 producteurs et constitué l'Union Départementale des Producteurs maraîchers. C'est dans ce nouveau cadre que deux actions auraient été menées. La première concerne la formation de formateurs, deux hommes et une femme pour chacun des trois sites, soit 9 formateurs supposés assurer le suivi des autres membres du groupement. La deuxième a consisté à signer un contrat pour la fourniture d'intrants (engrais et produits phytosanitaires) entre la nouvelle Union et une société phytosanitaire privée. La société fournira les intrants en début de campagne, encaissera 60% du prix à ce moment-là et 40% après la récolte.

Cette Union, créée sans un travail important de sensibilisation et de formation préalable est sans doute vouée à l'échec. La formation de « formateurs » pris sur le tas n'est pas une mauvaise idée, mais, mise en place de cette façon, elle risque de ne donner que de piètres résultats. Quand à la signature d'un contrat entre la nouvelle Union et la société commerciale, l'option est dangereuse : elle va livrer les maraîchers aux mains de marchands dont l'intérêt premier est de pousser à la consommation alors que les producteurs méconnaissent les utilisations « raisonnées » des pesticides comme le danger que représente leur abus pour leur portefeuille comme pour leur santé et celle de leurs éventuels clients.

### **6) Conclusions**

La période de culture des légumes démarrant en novembre, la mission d'évaluation d'octobre n'a pas eu les moyens de vérifier sur le terrain la réalité des productions de légumes, ni dans le périmètre de Baagou, encore cultivé en riz au moment du passage de la mission, ni dans les 8 sites aménagés de Tensobentenga.

Sur les 3 sites visités, les producteurs paraissent *motivés* et le maraîchage demeure une solution pertinente pour améliorer la diète familiale et obtenir des revenus supplémentaires.

Certains producteurs qui n'ont pas bénéficié des formations et de l'appui d'IDP souhaiteraient être aidés pour développer le maraîchage.

### 3 – Aménagement de retenues d'eau

L'évaluation n'a concerné que les barrages de Baagou, Sougoudou et Tougmentenga, à l'exception du barrage de Kokossin Tangada . L'équipe d'évaluation a rencontré les membres du comité de gestion de Sougoudou (55 éleveurs), le président et des représentants du comité de pilotage de Baagou (4 personnes) et les membres du comité de Tougmentenga (24 éleveurs). Elle a également discuté avec les agents de l'élevage (2) et de l'environnement (3) des communes, des élus et fonctionnaires municipaux<sup>13</sup>.

#### 1) Présentation du projet

Les aménagements d'hydraulique pastorale ont été réalisés par IDP sur la commune de Yamba avec la construction des barrages de Baagou et de Sougoudou et sur les communes de Tensobentenga et Yargo avec les retenues de Tougmentenga et de Kokossin Tandaga.

Ces actions ont consisté à construire des barrages destinés prioritairement à l'abreuvement du bétail et à mettre en place un dispositif de *gestion participative* par le biais de *comités locaux*.

Il s'agissait, pour IDP, de mettre en place des structures de gestion de proximité qui donnaient une place prépondérante aux usagers, car « *si la construction de l'infrastructure est relativement aisée, sa gestion par les populations est plus difficile* ».

Des Comités laissant une place importante aux *instances coutumières* ont été créés après une phase importante de sensibilisation et de formation des éleveurs. Au départ de chaque projet, le *Comité de pilotage* mis en place, gère avec IDP la réalisation de l'infrastructure elle-même. Ce Comité est destiné à être remplacé par la suite, par un *Comité de gestion* qui assurera l'entretien de l'ouvrage et sa pérennisation. Ces Comités « *maintiennent le dialogue avec les services techniques de l'Etat et cherchent à associer les autorités communales* ».

Selon IDP, le barrage de Tougmentenga assure l'approvisionnement en eau, de 2 000 UBT pendant les 9 mois de la saison sèche. Le barrage de Baagou assure l'abreuvement de 1 000 UBT et celui de Sougoudou de 4 000 UBT. Pour chacune des retenues *un comité* a été mis en place avec l'implication des bénéficiaires, des services de l'Etat et des municipalités.

**Note** – Il convient d'ajouter, pour information, qu'IDP a complété ces actions d'hydraulique pastorale, par d'autres actions tendant à améliorer les conditions d'ensemble de l'élevage, compte tenu de son importance, tant économique que sociale ou culturelle dans la zone. Outre l'accès à l'eau, IDP a cherché à améliorer l'alimentation de saison sèche par l'introduction des *techniques d'affouragement* et à améliorer la santé animale, qui pose de gros problèmes, par l'installation de *parcs de vaccination* et d'*abattoirs* contrôlés par les services vétérinaires.

Selon les rapports IDP, sur la commune de Tensobentenga, 36 agriculteurs sur les 128 qui ont reçu une formation, produisaient du fourrage en 2010. 44 fenils avaient été aménagés pour stocker le fourrage. Le parc à vaccination de Silgtéogo bénéficiait à 9 villages et à plus de 25 000 têtes de bétail.

Selon le service de l'élevage, sur la commune de Yamba, le parc à vaccination est toujours fonctionnel, de même que l'abattoir qui est utilisé les jours de marché.

#### 2) Démarche méthodologique

La démarche suivie par IDP pour le projet d'aménagement des retenues d'eau à vocation pastorale, a été la suivante :

- Choix du lieu d'implantation du barrage par les techniciens d'IDP ;
- Réalisation des études économiques, sociales et techniques ;

<sup>13</sup> Il n'a, malheureusement, pas été possible de rencontrer le directeur de l'Agence de l'Eau



- Sensibilisation et mobilisation de la population du terroir choisi ;
- Constitution du Comité de pilotage qui regroupe des représentants des éleveurs, des instances coutumières, de la mairie et des services techniques concernés (Elevage, Hydraulique, Environnement) ;
- Après acceptation par la population du principe de construction du barrage, collecte de la contribution financière des futurs bénéficiaires ;
- Collecte, par les bénéficiaires, des moellons destinés à la construction de la digue de retenue, qui sont transportés vers le site du barrage ;
- Construction sous la direction d'IDP, qui apporte le complément du cofinancement ;
- Surveillance des travaux par le Comité de pilotage du barrage ;
- Réalisation de voyages d'étude pour les membres du Comité afin qu'ils voient comment sont gérés les barrages dans d'autres régions du pays ;

Dans le cas du barrage de Sougoudou, une démarche complémentaire a été entreprise afin de transformer le Comité de pilotage créé au départ en Comité de gestion destiné à perdurer :

- Mise en place d'un Comité de gestion associant usagers, autorités locales, services techniques ;
- Elaboration des règles de gestion approuvées par les bénéficiaires après discussions ;
- Suivi-accompagnement du Comité de gestion par les animateurs d'IDP.

### 3) Réalisations

Entre 2002 et 2008, IDP a réalisé 4 barrages :

#### ***Le barrage de Baagou***

Ce barrage est situé sur la commune de Yamba. Ce barrage qui a une digue de 860 m partiellement déversante, dessert 10 villages. Il est utilisé par un cheptel de 4 000 UBT environ.

#### ***Le barrage de Sougoudou***

Ce barrage est également situé sur la commune de Yamba. L'étude de pré-identification a été réalisée en 2003. La mobilisation de la population a démarré en 2004 en même temps que l'étude de faisabilité sociale et les études d'avant-projet. Les éleveurs bénéficiaires ont récolté 1200 M3 de moellons et 2,5 M FCFA. Le barrage a été achevé en juillet 2006. Il dessert 9 villages situés dans un rayon de 7 km. Il est utilisé par un cheptel estimé par l'agent de l'Elevage à près de 10 000 UBT environ alors qu'il était prévu pour abreuver 4 000 UBT.

#### ***La retenue de Tougmentenga***

Situé sur la commune de Tensobentenga, la retenue a été demandée par les villageois dès 2002. Les études ont commencé en 2003, mais le barrage n'a été aménagé qu'entre novembre 2007 et mai 2008. Cette retenue à vocation pastorale, qui a une digue de 350 m de long et une capacité de 191 000 M3, desservait 8 villages au départ. Elle en dessert 15 maintenant, soit une population de plus de 10 000 personnes environ. Elle est utilisée par un cheptel que le Comité de pilotage estime à plus de 5 000 UBT.

#### ***La retenue de Kokossin Tangada***

Cette retenue d'eau à vocation pastorale<sup>14</sup> est située sur la commune de Yargo dans la province du Kouritenga. Le village possédait une ancienne retenue réalisée en 1982 qui

---

<sup>14</sup> Cette retenue n'a pas été visitée par la mission

tarissait dès le mois de décembre. Les études techniques et sociales ont été réalisées en 2004 en même temps que la mise en place du comité de pilotage. Les travaux se sont étalés sur plusieurs années. La retenue a été terminée en 2008. Avec une capacité de 11 500 M3, elle desservait 8 villages à l'époque, soit une population de 4 600 personnes (estimation 2012). Elle est utilisée par un cheptel de plus de 1 000 UBT.

#### 4) Les points de vue

##### **Le point de vue des bénéficiaires**

Les éleveurs rencontrés par la mission à Sougoudou se sont tous également déclarés très satisfaits par l'appui que représente le barrage pour leur élevage. Il en a été de même des membres du Comité de pilotage du barrage de Baagou et ceux de Tougmentenga.

« Auparavant les bêtes n'avaient pas assez d'eau. Elles buvaient mal et donc elles mangeaient mal. Depuis 6 ans, avec le barrage, les animaux sont mieux et les éleveurs sont très satisfaits » (Président du Comité de gestion de Sougoudou)

##### **Le point de vue des acteurs locaux**

Les responsables locaux, services techniques comme élus locaux, sont tous très satisfaits des barrages. Ils considèrent que ces infrastructures ont beaucoup aidé les éleveurs, tant les éleveurs sédentaires que les éleveurs nomades.

« Avec le barrage de Baagou les gens sont très contents même » (Chef Yendieli, président du Comité de pilotage du barrage de Yamba)

« Les barrages évitent les longs trajets des bêtes pour chercher à s'abreuver et elles s'alimentent beaucoup mieux » (Combarry Tadia, agent technique d'élevage de la commune de Yamba)

« Les barrages sont une très bonne chose et les éleveurs en sont très contents » (Lompo Henri, ancien maire de Yamba)

« Le comité de gestion de Sougoudou marche bien et il a de l'argent à la banque » (Lompo Raphaël, président d'ADDY)

##### **Le point de vue de l'équipe technique d'IDP**

L'équipe considère que le processus complet du projet était complexe, ce qui ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout. Ils considèrent aussi que la réalisation a été compliquée par les conflits qui préexistaient entre groupes de la zone.

« La réalisation elle-même des ouvrages n'a pas posé de problèmes particulier. C'est l'organisation des bénéficiaires qui a été la partie la plus compliquée » (Anselme Dabiré, Issouf Kaboré et Frédéric Léonard)

Ils considèrent également comme positif le fait que le processus de mise en place a été conduit avec la participation des autorités locales. Ils regrettent, par contre, le fait qu'IDP n'a pas pu consolider, principalement par manque de temps, sa relation avec l'Agence de l'eau qui venait d'être créée ni avec les autorités communales nouvellement élues.

#### 5) L'analyse de la mission d'évaluation

##### **Points forts**

##### **(1) Une démarche participative et partenariale efficace**

La démarche méthodologique développée par IDP pour ces projets a été cohérente et efficace. IDP a cherché, en particulier, à associer dès le départ, et pour toutes les étapes, à la fois les bénéficiaires directs et les autres acteurs concernés, tels que les services de l'Etat et les municipalités, une fois les communes créées. C'est IDP qui a assuré l'interface entre la population, la mairie et les services décentralisés afin que chacun travaille en concertation

avec les autres. Il convient également de signaler le gros travail de sensibilisation et de mobilisation de la population avant le démarrage des travaux, pendant les travaux, mais surtout après, dans le cas de Sougoudou, de manière à assurer une bonne gestion de l'infrastructure par les bénéficiaires eux-mêmes. Le résultat en a été la collecte de la contribution financière des bénéficiaires.

La contribution financière s'est élevée, dans le cas du barrage de Sougoudou à 2,5 M FCFA (3 816 €). La contribution de chaque homme a été de 2500 FCFA et de chaque femme de 1000 FCFA. En sus, les éleveurs ont payé une redevance supplémentaire en fonction de l'importance de leur troupeau et selon un barème défini par les éleveurs eux-mêmes. Il était, par exemple, de 500 FCFA par bovin. Le propriétaire d'un troupeau d'une centaine de têtes a pu être amené à verser 60 à 70 000 FCFA de redevance à lui seul, en tenant compte de sa famille et de ses animaux

Il faut ajouter à cela le temps de travail apporté par les éleveurs pour la collecte des moellons, leur chargement dans les camions, leur déchargement, leur mise en place et le travail de colmatage des rives avec la terre.

## **(2) Des ouvrages de bonne qualité**

Les deux barrages visités sur Yamba sont de bonne qualité. Ils ont été construits avec des techniques simples en utilisant des moellons collectés par les éleveurs, transportés par camions, mis en place par les éleveurs avec l'aide de manœuvres, puis recouverts de terre pour en assurer l'étanchéité. L'implication des bénéficiaires dans la construction elle-même a été réelle et importante dès le départ. Elle s'est traduite par des contributions financières et des contributions en travail.

La bonne qualité des ouvrages a un effet pervers non prévu. Les éleveurs se demandent en effet « *Pourquoi cotiser maintenant puisque les barrages sont solides et n'ont pas besoin de réparations ? Si un jour il y a un problème, on en discutera et on collectera l'argent nécessaire !* »

Note - Le barrage de Sougoudou a dû être refait moins d'un an après la réception des travaux, pour un coût supplémentaire de 175 000 €, sur des fonds d'IDP et du FBSA, suite à une crue exceptionnelle.

## **(3) Une incontestable utilité économique et sociale**

Au total, les 3 barrages construits par IDP sur Yamba et Tensobentenga, desservent une trentaine de villages et leur eau sert à l'abreuvement de plus de 20 000 UBT, sans compter le cheptel des nomades qui vient séjourner deux ou trois jours à proximité des barrages lors de leur transhumance, à l'aller comme au retour. Les barrages permettent l'abreuvement en continu des animaux pendant les 9 mois de la saison sèche. Ils contribuent à la bonne santé du cheptel qui, mieux abreuvé et de manière plus régulière en saison sèche, peut beaucoup mieux s'alimenter. Les animaux prennent plus facilement du poids et les vaches produisent davantage de lait.

Divers témoignages, apportés tant par des éleveurs que par l'agent technique de l'élevage, tendent à confirmer que *l'embouche bovine comme ovine s'est fortement développée* ces dernières années et que les ventes ont augmenté<sup>15</sup>. La mission n'a pas pu obtenir de chiffres, mais il semble acquis que les revenus tirés du cheptel ont augmenté et ont pu être investis pour mieux satisfaire les besoins des familles (alimentation, santé, éducation). A cela, s'ajoute la *production de poissons* par les barrages. Chaque année, en fin de saison sèche, lorsque le niveau d'eau commence à baisser, des pêcheurs de Fada N'Gourma et de Koupela viennent s'installer sur les rives des barrages et pêchent au filet ou à l'hameçon pendant plusieurs semaines. En fonction du barrage qu'ils exploitent, ils versent une contribution soit au Comité de gestion de Sougoudou, soit au Comité de pilotage de Baagou, soit au Comité de pilotage de Tougmentenga.

<sup>15</sup> La mission a cherché en vain à obtenir des chiffres auprès de l'agent technique de l'élevage. Certains des éleveurs avec qui les évaluateurs ont eu un entretien ont signalé avoir vendu plusieurs animaux l'année précédente

Note – Il semblerait qu’IDP n’ait jamais envisagé de développer *la pisciculture* dans ces nouvelles étendues d’eau. Les poissons qui s’y trouvent proviennent des crues des cours d’eau. Des espèces comme le *Thilapia*, développées par la FAO dans de nombreuses régions d’Afrique, auraient pu également contribuer à la fourniture de protéines animales.

#### **(4) Un rôle écologique non négligeable**

La réalisation d’ouvrages de ce type ne peut que contribuer à *l’alimentation de la nappe phréatique*, comme cela a été largement prouvé dans d’autres régions sèches pour des ouvrages similaires. Cette réalimentation améliore les conditions d’accès à l’eau potable des villages voisins.

#### **(5) Un Comité de gestion en fonctionnement**

Si le Comité de gestion du barrage de Baagou n’a jamais pu être créé, IDP a réalisé un très gros investissement dans la mobilisation, la sensibilisation, la formation et la concertation en vue de mettre en place le Comité de gestion du barrage de Sougoudou. Celui-ci s’est substitué au Comité de pilotage qui avait permis la réalisation de l’ouvrage. Le Comité de gestion est dirigé par un bureau avec un président, un secrétaire, un trésorier, mais aussi un contrôleur et divers autres responsables. *Une Charte* a été élaborée, mise en débat et finalement approuvée. Signée par chaque éleveur, elle régit les règles de fonctionnement interne. Elle prévoit des sanctions en cas de manquements. Au moment du départ d’IDP, en juin 2014, *une convention de partenariat* a été signée entre IDP, le Comité de gestion du barrage de Sougoudou et la mairie. Cette convention, très complète, précise dans le détail les droits et les devoirs de chacune des parties prenantes.

Note - Il convient de noter que 4 barrages ont été réalisés sur le territoire de la commune de Yamba. Seuls les barrages de Baagou et de Sougoudou ont été réalisés par IDP. Le Comité de gestion de Sougoudou est considéré comme une référence.

#### **(6) Des perspectives pour la production laitière**

En 2013, une laiterie « *Lait du Gourma* », a été installée à Fada N’Gourma. Elle collecte le lait dans un certain nombre de villages environnants. Elle le pasteurise, le conditionne, le vend en lait frais entier et elle fabrique des yaourts, conditionnés en packs de 250 ml. Les produits, lait et yaourts, sont vendus en partie sur place à la laiterie. Pour faciliter la collecte du lait, l’entreprise a établi des centres de collecte dans les villages et, pour faciliter le transport du lait, elle a été amenée à entretenir les pistes rurales, ce dont toute la population profite. Ce projet ouvre des perspectives inédites aux éleveurs de Yamba<sup>16</sup> et va sans doute modifier assez profondément le modèle local d’élevage. D’après l’agent de l’élevage, une partie des animaux de Yamba part en transhumance entre novembre et janvier à 3 ou 400 km, à la recherche de pâturages et les troupeaux ne rentrent que vers juin-juillet au début de la saison des pluies. La perspective d’une meilleure, et plus sûre, valorisation du lait grâce à la collecte pour la laiterie, pourrait les obliger à laisser sur place une partie de leur troupeau, au moins les meilleures vaches laitières. Elle pourrait également les inciter à mieux nourrir leurs animaux durant la saison sèche, ce qui peut redynamiser la production et la conservation du foin en fenils initiée par IDP sur la commune de Tensobentenga dans le cadre des fermes agro-écologiques.

Note - IDP fait toutefois remarquer que cette opportunité a été saisie à Diapangou, commune limitrophe de Yamba où l’ONG intervient depuis 2004, sans que cela donne de bons résultats : manque de répondant des éleveurs, problèmes sanitaires, faiblesses institutionnelles de la laiterie de Fada N’Gourma.

<sup>16</sup> Selon le service de l’élevage, un centre de collecte serait envisagé dans un avenir proche sur Yamba compte tenu de la densité d’animaux

## Points faibles

### **(1) Une importante dégradation du couvert végétal**

Une question se posait à la mission d'évaluation : l'augmentation du nombre de bêtes chez les éleveurs de la périphérie des barrages, n'allait-elle pas avoir un impact négatif dû au surpâturage. L'avis du service des Eaux et Forêts de Yamba est que la déforestation de la zone occupée par les barrages représente une superficie assez négligeable et que le surpâturage ne se pose pas encore de manière sérieuse. Par contre, il reste une menace si le nombre de bêtes continue à augmenter. Ce point de vue n'est pas du tout partagé par les agents de l'Environnement de Tensobentenga qui ont insisté sur la gravité du phénomène de destruction de la végétation par le bétail en liberté dont le nombre continue d'augmenter très régulièrement.

### **(2) A Baagou, une situation bloquée depuis le départ**

Malgré tous ses efforts, et cela pendant des années, selon des témoignages concordants, IDP n'a pas réussi à transformer le Comité de pilotage mis en place pour la construction et présidé par le Chef coutumier Yendieli, en Comité de gestion. Depuis sa mise en eau, en 2002, il y a 12 ans, le barrage est utilisé sans que les éleveurs versent la moindre cotisation au Comité. Seuls les pêcheurs extérieurs à la commune paient une redevance au Comité de pilotage pour pouvoir pêcher. Des conflits internes antérieurs à la création du barrage semblent en être la cause principale.

Lors de son entretien avec le mission à l'occasion de la réunion du Comité de pilotage du barrage, le Chef Yendieli a bien confirmé qu'il avait l'intention, après la fin des récoltes, de réunir les éleveurs concernés et de mettre en place le Comité. Cela reste à voir...

### **(3) A Sougoudou, un Comité actif mais une situation financière fragile du Comité de Sougoudou**

Le Comité de pilotage de Sougoudou a été transformé par IDP en Comité de gestion de manière à donner davantage de responsabilité aux éleveurs dans la gestion d'un ouvrage dont ils sont les bénéficiaires. Cette démarche est louable. A ce titre, le Comité assure diverses fonctions, telles que l'organisation de l'entretien de l'ouvrage ou le contrôle du respect, par les éleveurs, des règles destinées à protéger l'infrastructure. Des réunions que les évaluateurs ont eues avec les éleveurs, il ressort que le Comité n'exerce pas de contrôle strict mais que les règles sont à peu près respectées par les éleveurs. En tous cas, aucun problème particulier n'a été signalé. L'ouvrage est très solide et, selon des responsables du Comité il ne requiert pas d'entretien particulier.

Le Comité a ouvert, dès avril 2005, un livret d'épargne à Ecobank et y a déposé 901 000 FCFA (1 375 €), produit de la collecte des redevances de la période initiale, apportées par chaque famille d'éleveurs. Depuis lors, de nombreux retraits ont été effectués et un seul versement de 174 500 FCFA (266 €) a été effectué le 7 juin 2013. Le compte d'épargne du Comité présente, en octobre 2014, un solde positif de 212 625 FCFA (325 €) seulement, alors que le Comité n'a pas eu, jusqu'à présent, à faire face à des frais d'entretien importants. La session de travail réalisée avec les éleveurs de Sougoudou<sup>17</sup> a révélé d'importantes frictions entre les villages. De nombreux éleveurs ont cessé de cotiser suite au refus de quelques uns de continuer à verser les redevances. Lorsqu'on demande aux éleveurs comment ils vont régler la question de l'entretien et des réparations si le barrage a de vrais problèmes, ils répondent qu'ils cotiseront à ce moment-là. Autrement dit, il leur paraît inutile de verser de l'argent dès à présent dans la caisse.

### **(4) Une implication encore insuffisante de la commune**

A son départ en juin 2014, IDP a cédé la nue-propriété des barrages à la commune rurale de Yamba, comme la loi le prévoyait. Une convention de partenariat a été signée à ce moment-

<sup>17</sup> Focus Group avec 55 éleveurs (53 hommes et 2 femmes) le 14 octobre

là. La convention stipule que le Comité de gestion verse à la mairie une part de la redevance annuelle. En tant que propriétaire, c'est, en effet, la mairie qui aura à sa charge la réalisation des gros travaux s'ils se révèlent indispensables, suite par exemple à une catastrophe naturelle. L'entretien courant reste à la charge du Comité de gestion qui dispose de 30 manœuvres spécialement formés par IDP et qui sont compétents pour effectuer l'entretien courant. Alors que le Comité de gestion de Sougoudou est opérationnel depuis 2 ans, aucune retombée financière n'apparaît dans la comptabilité de la mairie qui, d'ailleurs ne la prévoit même pas dans son budget prévisionnel 2014. Il faut toutefois se rappeler, qu'au cours des deux dernières années *il n'y avait pas d'autorité communale en place à Yamba.*

#### **(5) Un coût important, venu au détriment d'autres investissements**

L'avis de la mission sur la question n'est pas tranché. D'un côté, compte tenu de leur impact, en particulier économique et social, mais aussi écologique, le coût de ces infrastructures paraît relativement faible. Mais, d'un autre côté, la part consacrée par IDP aux barrages dans le budget d'ensemble du programme, est importante. La question qui se pose alors, comme pour d'autres investissements structurants, est celle de savoir si IDP doit consacrer autant de moyens (moyens financiers et moyens humains) à ces infrastructures. La réponse de la mission, comme celle des responsables d'IDP, est non. Les moyens disponibles sont trop faibles et il y a de nombreuses autres priorités en matière de sécurité alimentaire.

### **6) Conclusions**

Les retenues destinées à l'approvisionnement du bétail en eau pastorale connaissent un vrai succès. Le nombre de villages desservis (42) comme le nombre de têtes de bétail (20 000 UBT), selon les estimations des comités d'éleveurs, sont bien supérieurs aux indicateurs donnés par IDP dans ses rapports et ils continuent à augmenter.

Si des impacts sont positifs, ce succès pose aussi de sérieux problèmes pour l'avenir en particulier dans le domaine de l'environnement en raison de la dégradation croissante du couvert végétal.

## **4 – Conservation et restauration de la fertilité des sols**

**Note préalable** - Ce projet est connu sous l'appellation de « fermes agro-écologiques » (FAE) car il fait appel à un ensemble de techniques d'agro-écologie. Cette appellation est un peu abusive dans la mesure où IDP n'a développé ces techniques, au départ, que sur une parcelle « pilote » d'un seul hectare dans chaque ferme.

L'analyse réalisée par la mission a porté sur trois sites de développement des techniques agro-écologiques, deux sites situés sur la commune de Tensobentenga (village de Tampialin et village de Koulwako) et un site situé sur la commune de Yargo (village de Daltenga). Elle a été réalisée avec les groupes de producteurs, puis précisée à l'occasion d'entretiens individuels avec des bénéficiaires d'IDP et avec des non bénéficiaires, à la fois hommes et femmes. Elle a été complétée par des réunions avec les agents techniques de l'Etat (Agriculture, Elevage, Environnement), avec un animateur et avec des élus de Tensobentenga. Elle a, enfin, été confrontée au point de vue de l'équipe technique de IDP à Fada N'Gourma puis à Huy.

### **1) Présentation du projet**

L'objectif de ce projet était « *d'augmenter la production des céréales de base dans la zone en misant sur l'amélioration des rendements au sein des terres exploitées... Concrètement, il s'agissait alors de diffuser une série de techniques relativement simples et aisément reproductibles en vue d'améliorer les pratiques agricoles déjà exercées dans la zone*<sup>18</sup> ».

<sup>18</sup> Programme « Fermes agro-écologiques » 2006-2011 – Evaluation IDP

Pour y parvenir, IDP a choisi de développer une approche agro-sylvo-pastorale autour de 4 types de technologies :

- les amendements en fumure organique de qualité
- les techniques d'agroforesterie
- l'amélioration de la qualité des semences
- la diffusion de techniques culturales appropriées

Cet ensemble constituait un *paquet technologique* incluant l'installation de fosses fumières, la plantation de haies vives, l'utilisation de semences améliorées, le semis en ligne, les cordons pierreux pour lutter contre l'érosion, les bandes enherbées, la culture en « zaï » et en demi lunes. Ces techniques ont été mises en œuvre par IDP, durant une période de 6 ans entre 2006 et 2011, dans 143 parcelles de 1 Ha, dites « fermes agro-écologiques » (FAE) réparties sur l'ensemble de la zone, grâce, en particulier, à un ensemble de formations ouvertes aux candidats FAE mais aussi aux autres. Les 21 formations réalisées ont touché 833 participants.

Dans chacune de ces « fermes », IDP se proposait de mettre en application l'ensemble de ces techniques sur un hectare. Par la suite, face à un certain nombre de difficultés, IDP a opté pour une approche moins rigoureuse, laissant à chaque candidat le soin de choisir telle ou telle technique à mettre en application.

## 2) Problématique à résoudre

La zone d'intervention choisie par IDP pour y développer cet ensemble de techniques est caractérisée par :

- Une très forte densité de population, de l'ordre de 110 habitants/km<sup>2</sup>, avec des familles élargies qui comptent couramment de 20 à 30 personnes ;
- Une croissance démographique accélérée, qui tend à accroître de plus en plus vite cette densité ;
- Des paysans qui pratiquent un système agro-pastoral, combinant agriculture vivrière et élevage (bovin et ovin-caprin)
- Un lessivage des sols et une forte érosion, en particulier hydrique, lors de la saison des pluies ;
- Une baisse régulière de la fertilité des sols obligeant à des jachères de plus en plus longues qui immobilisent d'importantes ressources foncières ;
- Une dégradation continue de la végétation naturelle en raison de l'exploitation du bois de feu et de l'extension continue de l'élevage.

## 3) Démarche méthodologique

Le déroulement de l'intervention d'IDP dans le domaine agro-écologique a été le suivant :

- Choix du site/village d'intervention par IDP en concertation avec la population ;
- Sensibilisation des agriculteurs et sélection des candidats à la mise en place d'une ferme agro-écologique ;
- Réalisation des formations techniques sur le terrain, à raison de sessions successives de 3 jours sur un ensemble de thèmes, complémentaires les uns des autres ;
- Suivi-accompagnement intensif par les équipes d'IDP sur une durée de deux ans.

## 4) Situation des zones visitées

### **Village Daltenga**

Dans ce village, un projet antérieur, le PNGT, datant des années 90, avait introduit la technique des cordons pierreux, mais n'était pas allé au-delà. Les agriculteurs de ce village appartiennent à deux catégories : des petits agriculteurs qui cultivent 5 ou 6 hectares et des agriculteurs qui cultivent des fermes de 20 à 30 Ha. L'une des caractéristique de ce village



est la taille des familles élargies (cours) qui peuvent atteindre 30 personnes. Avec le projet IDP, 22 agriculteurs et agricultrices ont été formés. Il y a parmi eux des agriculteurs qui disposent de 20 ou 25 Ha et de petits producteurs. Ils sont maintenant plus de 60 producteurs, dans le village, à mettre en pratique la plupart des techniques agro-écologiques qu'ils ont apprises d'IDP, ou que ceux qui ont été formés, leur ont transmises. Les techniques qui se sont répandues le plus rapidement sont le semis en ligne, les fosses fumières, les bandes enherbées, l'utilisation de semences améliorées et d'engrais. Certains agriculteurs sont aussi devenus des producteurs de semences. Le groupe de Daltenga, autour de *François Tarpaga*, excellent agriculteur- promoteur, est très dynamique et motivé.

### **Village Kolwoko**

Dans ce village de bas fond, le groupement Neebnouma composé de 45 producteurs, 30 hommes et 15 femmes, cultive 1,5 Ha de bas fond, dont 1 Ha a été aménagé par IDP. Le groupement a aménagé lui-même 0,5 Ha de plus et a incorporé 9 producteurs supplémentaires. Outre, la production de riz et de légumes (oignons et tomates) dans le bas fond, les producteurs appliquent différentes techniques agro-écologiques. Tous disposent d'une ou de deux fosses fumières dont ils utilisent le produit pour le riz et diverses cultures pluviales. Ils pratiquent tous aussi le semis en ligne, utilisent des semences améliorées de riz et de légumes, épandent des engrais sur la culture du riz (engrais complet NPK et urée). Certains d'entre eux pratiquent aussi le compostage en tas en bordure de rizière en utilisant des herbes sauvages comme matière première. Ni le zaï ni les demi lunes n'y sont pratiquées, le terrain de bas fond ne convenant pas à ces techniques.

### **Village Tampialin**

Le groupement, dénommé Song Taaba, de ce village, comprend 40 membres, uniquement des hommes. Les membres du groupement ont reçu une formation dispensée par IDP, sur les techniques agro-écologiques. Les producteurs utilisent tous les fosses fumières (une ou deux par famille), les bandes enherbées, le semis en ligne. Ils ont aussi quelques parcelles aménagées en zaï ou demi lunes, mais qui ne dépassent pas un hectare. Quelques uns conservent une partie du fourrage dans les fenils propagés par IDP. Par contre, la majorité d'entre eux, n'utilise pas de semences améliorées.

## **5) Les points de vue sur le projet**

### **Le point de vue des bénéficiaires**

Les agriculteurs des sites visités sont unanimes à considérer que *les techniques agro-écologiques ont changé leur façon de travailler*, mais c'est à Daltenga que les agriculteurs, hommes et femmes, ont montré le plus d'intérêt et semblent avoir obtenus les meilleurs résultats. Au village de Tensobentenga, le cas de *Moussa Yameogo*, animateur de l'Association Song Taaba, est exemplaire : parti de rien ou presque, il reconnaît qu'IDP lui a tout appris, ce qui lui permet d'avoir maintenant des champs protégés de l'érosion, une production diversifiée et abondante, un fenil, une bergerie, un poulailler, mais aussi, ce que ne prévoyait pas IDP, une latrine Eco-san qui lui permet de récupérer l'urine de toute la famille et d'apporter ainsi gratuitement de l'urée à ses champs<sup>19</sup>.

Le constat d'ensemble est simple : pour une majorité des agriculteurs formés par IDP, « *l'agro-écologie a changé leur vie* ». Les rendements de certaines céréales, telles que le sorgho ou le maïs, ont au minimum doublé, parfois triplé. Mais surtout, ces agriculteurs mettent en culture, chaque année, de plus grandes superficies qu'auparavant, en particulier par la réduction des surfaces autrefois laissées en jachère pour que la fertilité puisse se reconstituer. De familles paysannes régulièrement déficitaires en céréales, elles sont

---

<sup>19</sup> Il poursuit son action d'animation au sein de l'Association Song Taaba. En 2013, il a été recruté pour vulgariser les latrines Eco-san dans 26 villages de la zone.



devenues excédentaires et le surplus vendu leur permet de faire face aux dépenses courantes, voire à des dépenses exceptionnelles de la famille.

### **Le point de vue des acteurs locaux**

Les responsables locaux de Tensobentenga considèrent que le projet FAE est globalement une bonne réussite, mais ils soulignent que les résultats sont inégaux selon les villages, mais aussi selon les techniques, même si les techniques sont très majoritairement utilisées. L'agent technique de l'agriculture de Tensobentenga, comme le directeur provincial à Koupela (DPASA), confirment le développement assez généralisé des techniques agro-écologiques, en particulier le semis en ligne, les fosses fumières, les bandes enherbées, les semences améliorées et les engrais. D'après eux, les techniques sont maintenant bien connues de tous et il n'y a pas un village où il n'y a pas un agriculteur qui les utilise. Dans une dizaine de villages, ces techniques seraient maintenant très courantes. Mais ils notent que certaines techniques ne se diffusent pas suffisamment. C'est par exemple le cas des cordons pierreux dont le facteur limitant est l'accessibilité des moellons. L'agent technique de l'élevage confirme qu'une dizaine d'agriculteurs de la commune conserve le fourrage dans un fenil. Ceux-là pratiquent l'élevage en stabulation (parc) des bovins comme des ovins (parc ou bergerie), pour pouvoir récupérer plus facilement le fumier. Mais il considère que la technique du fenil n'a pas bien été assimilée par la majorité de ceux qui ont été formés. De nombreux fenils, construits en banco et mal entretenus, sans doute parce que peu, ou mal, utilisés, se sont effondrés.

### **Le point de vue de l'équipe technique d'IDP**

L'équipe considère également que ces techniques se sont, pour la plupart, très largement diffusées, et de manière spontanée, dans la zone d'intervention. Elle considère également que le « paquet technologique » complet était difficilement assimilable, en l'état, par les paysans et que le choix de proposer des techniques « à la carte » a été positif.

« Le paquet technologique était lourd pour un ménage. Il aurait fallu l'étaler sur 3 ans au minimum » mais « des techniques comme la fumure organique ou l'utilisation des semences améliorées, ont bien diffusé au delà des zones d'intervention d'IDP » (Issouf Kaboré, chargé de programme)

## **6) L'analyse de la mission d'évaluation**

### **Points forts**

#### **(1) Les techniques sont, dans leur grande majorité, utilisées et se diffusent**

Le projet FAE a diffusé un paquet technologique complet. La mission a pu constater sur le terrain que toutes les techniques étaient présentes, mais à des degrés assez divers. Les constats ont été confirmés par les divers interlocuteurs, paysans comme techniciens.

Les fosses fumières sont très largement répandues. Leur diffusion avait commencé avant l'arrivée d'IDP et elle s'est poursuivie après le départ de l'ONG, en particulier avec l'appui des services agricoles. Les producteurs ont bien compris l'intérêt de disposer de fumure organique pour accroître les rendements. Ils disposent généralement d'une ou de deux fosses situées à proximité de la ferme. Ils y déposent les matières végétales (résidus de récolte), du fumier pour l'ensemencement en micro-organismes, de la cendre pour créer un milieu basique favorable au compostage. Les deux fosses fumières permettent de produire 70 à 80 charrettes de matière organique, soit environ 1 tonne, ce qui permet de fertiliser 1 Ha de céréales chaque année. Le facteur limitant reste la disponibilité en eau, indispensable pour produire une matière organique de qualité.

Les bandes enherbées se développent aussi rapidement. L'herbe andropogon, qui permet de lutter contre l'érosion et de conserver l'eau de la parcelle, est utilisée par la famille (toitures, parois des greniers) mais elle se vend bien aussi. Un rouleau de « secco » peut se vendre 4 à 5 000 FCFA. Certains éleveurs l'utilisent comme fourrage lorsqu'elle est coupée

assez tôt. L'aménagement du terrain avec les techniques du *zaï ou des demi lunes* n'est pas aussi généralisé. De nombreux agriculteurs disposent seulement d'un ou de deux hectares aménagés. Il s'agit souvent du terrain qui avait été aménagé au moment de la formation, alors que leur ferme fait 10 ou 15 Ha, voire davantage. Quelques agriculteurs, que la mission a rencontrés, continuent cependant à aménager leur terrain à raison de 0,25 à 0,50 Ha par an. La technique est considérée comme très efficace pour accroître des rendements qui peuvent facilement doubler, mais elle ne convient pas à tous les types de sols.

*Les haies vives*, base de l'agroforesterie, restent rares. L'extension de l'élevage bovin et la difficulté pour les agriculteurs de protéger les plants, puisque les animaux sont en liberté et qu'ils n'ont pas les moyens de mettre les zones en défens par du grillage, semble condamner, pour le moment, le développement de la reforestation par des espèces dont les usages sont multiples (protection contre le vent, lutte contre l'érosion, alimentation humaine, fourniture d'aliments pour le bétail en saison sèche, fixation de l'azote, production d'insecticide, de médicaments naturels). Un groupement de pépiniéristes de 6 membres, constitué au départ par IDP, perdure cependant, et continue à produire des plants, mais la mission n'a pas pu constater de réel développement de cette technique<sup>20</sup>.

A titre d'exemple des utilisations : Les agriculteurs de Kolwoko ont confirmé utiliser l'huile et la poudre de neem, arbre implanté par IDP dans le cadre de l'agroforesterie, comme insecticide. Ils produisent maintenant eux-mêmes l'huile et la poudre de neem, après avoir été formés par IDP, pour lutter contre les criquets.

*Le semis en ligne* est maintenant généralisé partout. L'introduction du rayonneur, instrument simple, a sans doute facilité sa généralisation. Ils peuvent l'utiliser à plusieurs. Les agriculteurs en ont compris tout l'intérêt pour le semis, comme pour l'épandage des engrais, le sarclage ou la récolte.

*Les semences améliorées* se sont aussi largement répandues, d'une part parce que des agriculteurs de plus en plus nombreux deviennent des producteurs-semenciers dont les produits, contrôlés et certifiés, sont achetés par l'Etat qui en assure la distribution. Cela concerne principalement le sorgho, le riz, le haricot niébé. D'après les services agricoles il seraient une dizaine sur la seule commune de Tensobentenga à obtenir régulièrement la certification pour leurs semences. Le facteur limitant est l'obligation faite par le certificateur à l'agriculteur, de disposer de 5 ha d'un seul tenant.

*Les engrais chimiques* (engrais complet NPK et urée) sont largement utilisés pour les céréales améliorées (sorgho, maïs, riz) ce qui explique en grande partie, l'obtention des rendements élevés annoncés par les producteurs pour ces céréales.

*Les fenils*, par contre, restent très peu nombreux, alors que leur importance est grande pour l'alimentation du bétail en saison sèche. Son utilisation va de pair avec la stabulation qui permet une collecte plus facile et plus abondante de fumier. Sur la commune de Tensobentenga, ils ne seraient qu'une dizaine à disposer encore d'un fenil en bon état. Il s'agit d'agriculteurs modèles qui ont construit une bergerie, un parc à bovins, parfois un poulailler<sup>21</sup>. Ils récoltent le fumier des divers animaux. Ils collectent des végétaux et préparent du foin en fin d'hivernage, après les récoltes, pour nourrir leur bétail pendant la saison sèche ou, tout au moins, compléter l'alimentation de leur bétail quand tout est sec.

Il convient de souligner le rôle positif de certaines techniques de vulgarisation comme les *visites de terrain* auxquelles les services agricoles de l'Etat ont accepté de participer et qui ont donné de très bons résultats.

<sup>20</sup> Confirmé par les agents des Eaux et Forêts de Tensobentenga qui ont d'ailleurs précisé qu'en 3 ans, eux-mêmes n'avaient pas pu planter un seul arbre du fait du manque de moyens pour acheter les plants

<sup>21</sup> Tel est le cas de Moussa Yameogo, animateur-paysan au village de Tensobentenga

## **(2) Une amélioration notable de la situation des producteurs**

Le but du projet était bien l'augmentation de la production céréalière et l'on peut considérer qu'il a été *largement atteint*. La mission n'a pas eu les moyens d'effectuer des mesures mais elle a recueilli de nombreux témoignages de l'augmentation de la production et, par voie de conséquence, de l'amélioration globale de la situation des producteurs, en particulier de ceux qui utilisent maintenant une grande partie du « paquet technologique » : la fumure organique, le zaï et les demi lunes, les bandes enherbées, le semis en ligne, les semences améliorées. Comme le zaï et les demi lunes n'occupent toujours qu'une faible partie du foncier, de 1 à 4 Ha selon les cas étudiés, on peut sans crainte attribuer cette amélioration à deux facteurs décisifs : l'amélioration de la fertilité du sol par la *matière organique*, combinée avec l'utilisation de *semences améliorées* qui ont un bien meilleur rendement, mais qui exigent engrais et fumure organique. Un autre élément à prendre en compte est *l'extension de la superficie cultivée* chaque année par la famille qui n'a plus besoin de laisser une grande part de son terrain en jachère pour que la fertilité s'y reconstitue de manière naturelle.

### **Difficultés rencontrées**

#### **(1) Le manque d'eau en saison sèche pour les fosses fumières**

La grande majorité des agriculteurs rencontrés par la mission considère que le principal frein au développement de l'utilisation de la matière organique est la difficulté pour disposer de ressources en eau suffisantes surtout vers la fin de la saison sèche, à partir de mars.

#### **(2) Des difficultés pour le transport des moellons**

Les moellons destinés aux cordons pierreux qui se trouvaient à proximité immédiate des zones de culture ont, en général, déjà été exploités. Les agriculteurs doivent maintenant aller chercher les moellons plus loin. A Daltenga il faut aller à plusieurs kilomètres, à Tensobentenga, il faut aller à plus de 20 Km. Quand on ne dispose que d'un âne et d'une charrette, cela devient impossible.

#### **(3) Des difficultés d'accès aux semences améliorées**

Les semences améliorées sont très prisées et les agriculteurs rencontrés utilisent tous plusieurs variétés chaque année. Mais, alors que certains des agriculteurs FAE de la zone, formés par IDP, sont maintenant devenus des producteurs semenciers, leurs semences sont achetées par l'Etat qui les revend ailleurs, sans qu'un circuit court ait pu être mis en place.

#### **(4) La limitation de l'agroforesterie**

Les plantations d'arbres à vocation multiple (fertilisation, alimentation animale, lutte contre le vent et l'érosion) destinées à établir des haies vives ont été un échec. L'extension de l'élevage bovin<sup>22</sup>, avec des animaux qui consomment en saison sèche tout ce qui est vert, même les feuilles de neem, pourtant peu appétantes, est le principal facteur limitant.

### **Points faibles de l'intervention**

#### **(1) Un déficit d'organisation paysanne**

Le projet FAE a été un projet d'appui-accompagnement de *producteurs individuels*. Même si les formations regroupaient les personnes formées, puis suivies et accompagnées par les agents d'IDP, le projet n'a pas eu pour autre objectif la constitution de véritables groupements de paysans. Si cela n'a pas constitué un handicap pour la diffusion des techniques qui, parce qu'elles ont rapidement donné des résultats tangibles et convaincants, se sont diffusées facilement dans le milieu, l'absence d'organisations représentatives est maintenant un handicap. Cela aurait permis, par exemple, un accès plus facile aux semences améliorées pour de nombreux producteurs, en particulier les femmes.

---

<sup>22</sup> Confirmée par l'agent de l'Elevage qui doit, chaque année, vacciner de plus en plus de bêtes

## **(2) Un paquet technologique appliqué en partie seulement**

Parmi les techniques diffusées par IDP, la plus part sont maintenant largement maîtrisées et la mission a pu constater qu'elles continuaient à se développer. Il s'agit principalement des cordons pierreux, des bandes enherbées, de l'aménagement en zaï et demi lunes, du semis en lignes, des semences améliorées, des engrais. D'autres techniques sont connues des agriculteurs, mais ne se développent pas, ou peu, la plantation d'arbres, la conservation du fourrage.

## **7) Conclusions**

La mission confirme les *bons résultats* affichés par IDP pour ce projet. Les techniques vulgarisées, en particulier le semis en ligne, les bordures végétales, les semences améliorées et les engrais ont permis une sensible augmentation des rendements. Les techniques continuent à essaimer. De déficitaires en céréales, de nombreuses exploitations agricoles sont devenues excédentaires et elles peuvent vendre une partie de leur production, ce qui leur procure un revenu supplémentaire.

Selon IDP, en fin de projet, en 2010, 1500 personnes impliquées dans le projet des FAE bénéficiaient d'une couverture supplémentaire de leurs besoins céréaliers de l'ordre de 13%. 140 Ha étaient mis en valeur sur les 143 Ha aménagés. Les rendements atteints en 2011 allaient de 1T/Ha à 1,4 T/Ha, soit environ 130% de plus que les données de la situation de référence.

## **5 – Développement de l'aviculture**

**Note préalable** – Ce chapitre a la particularité d'être très peu basé sur une analyse des projets d'IDP, très peu nombreux dans le domaine avicole, donc non représentatifs. Il a pour but de répondre à la question de l'intérêt pour IDP de mener des projets avicoles dans ses nouvelles zones d'intervention. La réponse se fonde principalement sur l'analyse de projets avicoles réalisés par une autre organisation.

L'analyse a été réalisée par la mission à partir de 3 visites d'élevage et de 3 entretiens individuels, effectués sur la commune de Tensobentenga avec des producteurs avicoles. Les informations ont été complétées par le point de vue des agents techniques de l'Etat (Agriculture, Elevage) de Yamba et de Tensobentenga et par celui d'un ancien animateur endogène d'IDP et d'un animateur de l'association Song Taaba. Elle a, enfin, été confrontée au point de vue de l'équipe technique de IDP à Fada N'Gourma.

### **1) Présentation du projet**

L'objectif du projet avicole de Tensobentenga était de générer des revenus additionnels pour les femmes et les jeunes filles du milieu rural. Pour y parvenir, IDP a choisi de développer un projet avicole avec une dizaine de bénéficiaires du village de Kansassim. Les activités prévues par le projet avicole étaient les suivantes :

- Sensibilisation et formation des femmes bénéficiaires
- Construction d'un poulailler en matériaux traditionnels
- Fourniture d'un lot de 1 coq et 10 poules
- Mise en place d'un réseau de vaccinateurs ruraux
- Suivi-accompagnement du projet

### **2) Démarche méthodologique**

Le déroulement de l'intervention d'IDP dans le domaine avicole a été globalement le même que dans les autres projets :

- Choix du village d'intervention par IDP

- Sensibilisation et sélection des candidates à la mise en place d'un élevage
- Réalisation des formations techniques
- Construction d'un poulailler en matériaux traditionnels et d'une clôture en grillage
- Fourniture d'un lot d'1 coq et de 4 poules
- Suivi-accompagnement par les équipes d'IDP

### 3) Situation des zones visitées

#### **Village Kamsassim**

Dans ce village de la commune de Tensobentenga et les villages voisins, IDP a installé une dizaine de poulaillers familiaux en 2008, pour un groupe de femmes et de jeunes filles. Un seul poulailler, visité par la mission, est encore en fonctionnement. C'est le poulailler de *Kaboré Adjimatou*, une jeune femme, mais c'est son père, lui-même vaccinateur villageois, qui s'occupe de l'élevage. Construit en banco sur une base de ciment, ce qui fait qu'il a bien résisté aux intempéries, il est composé de 4 petits bâtiments arrondis au toit de chaume, dispersés aux 4 coins du parc fermé par un grillage. L'élevage contient une trentaine d'animaux, poulets et pintades.

#### **Village Tensobentenga**

Dans ce village, la femme d'un ancien animateur IDP, a bénéficié du Programme Spécial de Création d'Emplois (PSCE) lancé par l'Etat et qui consiste à faire construire 20 poulaillers dans chaque commune, ce qui représente 7020 élevages et 17 550 femmes bénéficiaires dans tout le pays. L'éleveur fournit les briques de terre et l'Etat fournit les tôles pour la toiture, les portes et fenêtres en métal, le grillage, les abreuvoirs et les mangeoires, ainsi qu'un coq de race locale et 10 poules. Le maçon est payé par le programme. Ce projet est suivi par le vétérinaire du service d'élevage de chaque commune.

### 4) Les points de vue sur le projet

#### **Le point de vue des bénéficiaires**

Les aviculteurs visités se sont tous les trois montrés *très favorables* au projet. Ils sont favorables à la construction de poulaillers modernes. Ils confirment qu'il n'y a *aucun problème de commercialisation* pour les volailles qui se vendent un bon prix (2 500 à 3 000 FCFA pour une belle volaille).

#### **Le point de vue des acteurs locaux**

Les deux techniciens de l'élevage, de Yamba et de Tensobentenga, rencontrés par la mission, se sont déclarés *favorables* aux projets de petits élevages avicoles, en particulier parce qu'ils considèrent qu'il y a une demande et que cela peut apporter un revenu fixe aux femmes rurales. Ils ajoutent que cela permet aux familles rurales de mieux s'alimenter grâce à la consommation régulière de viande. Ils considèrent que le modèle de poulailler le plus fiable et celui qui demande le moins d'entretien, est le *modèle moderne*, de 48 M2 (12 m de long x 4 de large), de forme rectangulaire, avec toiture en tôle.

#### **Le point de vue de l'équipe technique d'IDP**

L'équipe de Fada N'Gourma considère que « *le projet n'a pas pu arriver à son terme et déplorent qu'il ait été arrêté sans qu'un bilan ait pu être fait* ».

Selon eux, la marge bénéficiaire s'est révélée très faible mais sans que cela puisse être approfondi.

« *Le projet prenait appui sur une activité préexistante, ce qui lui donnait une garantie. Il prévoyait la construction de poulaillers mais aussi la formation de jeunes gens comme vaccinateurs. Il prévoyait*

également la constitution de groupements de producteurs, en particulier pour faciliter la commercialisation (Issouf Kaboré et Anselme Dabiré, chargés de programme)

## 5) L'analyse de la mission d'évaluation

### Points forts

#### **(1) L'élevage avicole moderne est connu et se diffuse dans la région**

On ne peut pas considérer que le projet avicole d'IDP, très limité, a préparé le terrain, mais il est clair que l'*aviculture familiale* est à la mode dans la région et qu'elle s'y diffuse. Le PSCE et ses 20 élevages pilotes par commune, y sont, sans doute, pour beaucoup.

#### **(2) Un paquet technologique disponible**

Le poulailler diffusé par les services de l'Etat dans le cadre du programme PSCE semble convenir aux éleveurs rencontrés. Il s'agit d'un bâtiment de 48 M2, en briques de terre recouvertes d'un enduit. Le toit est en tôle et les deux portes sont également recouvertes de tôle pour éviter les dégâts des termites. Le bâtiment est divisé en deux parties : un tiers est réservé aux poussins et les deux autres tiers aux adultes. Les animaux disposent d'abreuvoirs et de mangeoires en plastique. Ils peuvent sortir dans un parc grillagé. Un projet de ce type ne peut fonctionner correctement qu'à certaines conditions :

- Une durée suffisante de formation
- Un suivi technique dense, au moins durant les premiers mois
- La présence dans le village, ou à proximité, d'un vaccinateur compétent, qui aura lui-même été formé

#### **(3) Un marché assuré et une contribution à l'amélioration de la diète alimentaire**

Le but du projet reste la création d'une *activité génératrice de revenu* pour les femmes et les jeunes filles, même si l'impact nutritionnel ne doit pas être négligé. Or, le marché des volailles, pintades mais surtout poulets, paraît solide dans la zone. A 6 mois, une poule se vend 2 000 FCFA et un coq 3 000 FCFA.

Le bénéfice net est, en moyenne, de 700 CFA par volaille, en considérant le coût de l'alimentation produite à la ferme (mil pour les poussins et sorgho ou maïs pour les adultes) et le coût des soins (vaccinations et médicaments qui doivent être administrés régulièrement sous peine de forte mortalité).

Assata, avicultrice à Tensobentenga, a vendu en moyenne chaque poulet à 2 130 FCFA (3,3 €). Avec un coût de production, hors amortissement du bâtiment qui a été donné par l'Etat pour l'essentiel, de 1 300 FCFA (2 €) par poulet (850 FCFA de nourriture au prix du marché et 450 de soins vétérinaires), sa marge a été de 830 FCFA (1,30 €) par poulet. Mais elle en a aussi donné 12 et sa famille en a consommé 23, soit 3 poulets par mois.

### Difficultés rencontrées

#### **(1) De nombreux élevages ne marchent pas bien**

Selon le technicien du service d'Elevage de Tensobentenga, sur les 20 élevages du PSCE, 4 marchent très bien, quelques uns fonctionnent plus ou moins bien et la majorité fonctionnent mal. Selon lui, c'est l'insuffisance de la formation qui est en cause.

#### **(2) Les femmes ne s'impliquent pas assez**

Alors que les 3 élevages visités appartenait tous, officiellement, à des femmes, ce sont, dans chacun des cas, les hommes (père, mari) qui ont accompagné la visite et fourni les explications à la mission. Le technicien de l'élevage de Tensobentenga a confirmé que les femmes avaient de très grandes difficultés en raison de leur niveau (analphabétisme).

## 6) Conclusions

Le projet avicole d'IDP s'est arrêté trop tôt pour que l'on puisse en tirer des conclusions valables. D'après IDP, ce projet a débuté juste avant le début de l'épidémie de grippe aviaire. Des cas de grippe aviaire avaient été détectés au Burkina au moment où IDP devait décider de la suite à donner au projet pilote. Par la suite, l'association a décidé de recentrer ses activités et l'aviculture n'a pas été retenue comme domaine de spécialisation car IDP n'avait pas d'autres expériences que le projet pilote de Tensobentenga.

Actuellement, d'après les informations recueillies, un seul élevage créé par IDP perdure dans le village de Kamsassim. Cet élevage géré par le vaccinateur local, visité par la mission, fonctionne bien.

Le principal impact reste l'amélioration du revenu monétaire dont peut disposer la famille. La formation que reçoit le bénéficiaire, contribue à améliorer ses capacités d'ensemble, bien au-delà du seul élevage avicole. La diète familiale se trouve diversifiée, avec une source de protéine de grande valeur, en particulier pour les jeunes enfants. L'élevage produit de la matière organique (fumier) de très bonne qualité, très utile pour le maintien de la fertilité des sols (maraîchage en particulier).

Un élevage familial qui utilise les matières premières agricoles (céréales) autoproduites, à condition que cette consommation n'entre pas en concurrence avec les besoins en céréales de la famille, paraît durable. Et cela d'autant plus que ce type de petit élevage, qui s'intègre parfaitement dans un système agro-écologique de production, procure des revenus réguliers au long de l'année.

## 6 – Accès à l'eau potable

La mission a visité 12 forages et a rencontré les comités de gestion correspondants. 3 comités de gestion ont fait l'objet d'enquêtes dans les communes de Tensobentenga et Yargo et 9 comités de gestion ont fait l'objet d'enquêtes sur Yamba concernant leur niveau de fonctionnement, ainsi que de mobilisation et gestion des ressources financières (voir la liste et leur situation respective en Annexe 5).

### 1) Présentation

La présentation de la situation en 2003 révélait une insuffisance notoire des infrastructures en matière d'eau potable, ainsi que des mécanismes de gestion dans les communes de Tensobentenga et Yargo. Un investissement important a été consenti par le projet dans les communes de Tensobentenga et Yargo, et aboutissant aux réalisations suivantes :

Communes	Forages	Puits permanents
Tensobentenga	17	9
Yargo	11	2

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, 39 points d'eau ont été réalisés et dans la commune de Yamba, où le secteur de l'eau potable a constitué une des priorités, entre 2003 et 2008, 48 forages ont été réalisés, et autant de comités de gestion mis en place.

### 2) Démarche méthodologique

#### (1) La sélection des lieux d'implantation

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, la sélection des projets d'aménagement de nouveaux points d'eau potable s'est appuyée sur un diagnostic précis : localisation des nouvelles infrastructures de manière précise (SIG – système d'information géographique basé sur un relevé GPS, complété par une analyse de la fonctionnalité et de la charge de chacun des points d'eau). Les réalisations ont concerné des agglomérations difficilement



éligibles aux critères d'autres partenaires ; il s'est agi surtout de quartiers excentrés avec une charge importante d'utilisateurs autour des points d'eau.

Dans la commune de Yamba, un diagnostic exhaustif a été établi par le Projet en s'appuyant sur une association locale, l'ADDY ; celle-ci a recensé la situation des besoins en eau potable dans les villages en priorisant les quartiers où la surcharge et les distances étaient les plus importantes. Elle a ensuite organisé des séances de restitution et de discussion avec des représentants de villages pour aboutir à un consensus sur les localités à prioriser. Avec la mise en place de la commune et l'élaboration des PCD, les programmes, aussi bien dans la commune de Yamba que dans les communes de Tensobentenga et Yargo ont calé sur le PCD. Si en s'inscrivant dans le PCD, la sélection des nouveaux forages a continué à se base sur un SIG de l'accès à l'eau potable, permettant de de poser des bases claires, objectives et transparentes des priorités dans chacune des commune , IdP a tenté au travers de ses interventions dans le domaine de l'accès aux services de base d'insuffler un réflexe d'objectivité et de transparence dans la prise de décision des autorités locales quant à la localisation des nouvelles infrastructures.

### ***(2) L'Ingénierie sociale***

La réalisation des infrastructures proprement dites s'est accompagnée d'un important volet d'ingénierie sociale, chaque point d'eau étant doté d'un comité de gestion forme à son rôle. L'Association Song-Taaba de Tensobentenga a pris une part très active dans cet aspect du programme, accompagnant la constitution des comités de gestion et assurant les formations nécessaires (gestion, opérations d'entretien, hygiène,...), dans les communes de Tensobentenga et Yargo, tandis que dans la commune de Yamba, le programme s'appuyait sur l'ADDY.

### ***(3) Le réseau d'artisans réparateurs***

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, un réseau d'artisans réparateurs de forages a été mis en place : 2 nouveaux artisans réparateurs de forages ont été formes. Les appuis nécessaires ont été apportés pour que les 4 artisans actifs à Tensobentenga et à Yargo disposent de l'équipement adéquat et des connaissances nécessaires à l'entretien des infrastructures présentes dans la commune (formation aux spécificités des différents types de pompes à motricité humaine que l'on retrouve dans le terroir,...). Dans la commune de Yamba, ce sont 5 artisans réparateurs qui ont formés ou recyclés, avec une répartition entre eux du parc des ouvrages à maintenir et réparer.

Pour la réalisation des ouvrages, les Programmes ont mobilisé les contributions monétaires et physiques locales en s'appuyant sur les Associations (Song Taaba pour les communes de Tensobentenga et Yargo, ADDY pour la commune de Yamba), puis sur le conseil communal.

## **3) Réalisations**

### ***Appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'eau potable***

Suite au constat de la faible performance du système de gestion des ouvrages hydrauliques, basé sur les comités de points d'eau (association d'usagers), les autorités du Burkina Faso ont élaboré un nouveau système de gestion et de maintenance des ouvrages hydrauliques: le document cadre de la Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques en milieu rural. Il s'agit d'un nouveau mode de gestion des infrastructures hydrauliques d'AEP (Approvisionnement en Eau Potable) que l'Etat entend promouvoir à l'échelle nationale pour améliorer le système de gestion des ouvrages d'alimentation en eau potable en milieux rural et semi urbain en impliquant les communes, les usagers de l'eau, et les opérateurs privés professionnels.

Cette réforme visait les objectifs majeurs suivants:



- Assurer un fonctionnement permanent des équipements hydrauliques d'AEP en milieu rural et semi urbain ;
- Réduire les charges de l'Etat en responsabilisant les collectivités territoriales et les communautés villageoises ;
- Favoriser l'émergence d'opérateurs privés dans le secteur de l'eau ;
- Valoriser les compétences locales en les professionnalisant.

De manière opérationnelle cela passe par la mise en place d'un service communal en eau et assainissement dans chacune des communes du pays, l'élaboration de modalités locales de gestion passant notamment par les dispositions majeures suivantes : mises en place d'AUE (Association des Usagers de l'Eau) fédérant les comités de gestion des points d'eau, mise en place d'un service de maintenance et de réparation au sein de la commune avec des dispositions de contractualisation avec des artisans réparateurs agréés, signature de conventions entre les communes et les AUE (permettant la mobilisation de ressources financières censées assurer la viabilité du dispositif). Le transfert aux communes de la gestion du secteur de l'eau n'a eu lieu qu'en 2009, et les expériences pilotes de la mise en œuvre de la réforme, tentées par des Projets ou des ONG, n'ont démarré qu'à partir de cette date.

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, le Programme s'est contenté d'organiser une session d'information à l'intention des acteurs locaux : conseillers municipaux, membres des CVD (Comités Villageois de Développement), AUE déjà en place. Dans la commune de Yamba, le programme d'amélioration de *l'accès à l'eau potable* s'est orienté vers un appui à la mairie pour l'application des exigences de la réforme législative s'y rapportant. Illes de Paix a apporté un appui à la commune de Yamba pour se doter d'un service en eau potable et assainissement, à travers l'appui budgétaire au recrutement et au fonctionnement d'un agent communal investi de cette responsabilité. Cet appui n'a pu prendre racine du fait du contexte politique local (report des élections communales, tensions exacerbées entre leaders locaux ayant conduit à 18 mois sans conseil municipal,...).

#### 4) Constats de la mission d'évaluation

##### **(1) Une mise en place pertinentes des ouvrages hydrauliques (forages)**

###### Tensobentenga/Yargo

Les forages des villages de Silmiougou Bumbumdi (quartier Daporé) et de Koulweko (quartier Roubguin) ont été réalisés en 2006. L'on constate qu'ils correspondent à une priorité effective dans le village, un fort éloignement des habitants de la zone environnante de points d'eau potable. Le forage de Tensobentenga (centre), est très fréquenté d'usagers de deux gros quartiers du chef-lieu de la commune.

###### Yamba

Illes de Paix a fondé la sélection des villages ainsi que des quartiers sur un processus de recherche action en partenariat avec l'ADDY (Association de Développement de Yamba). L'Association a effectué un diagnostic dans l'ensemble des villages de la commune afin de faire le point sur la situation dans l'accès à l'eau potable. Elle a ainsi classé les villages en quatre groupes, puis identifié les quartiers ayant le plus faible accès à l'eau. Cette démarche a fait l'objet d'une restitution qui a été discutée, débouchant sur un consensus sur les localités à prioriser en matière de mise en place des infrastructures hydrauliques.

Les localités ciblées ont correspondu à celles qui étaient jugées comme prioritaires selon le niveau d'accès à l'eau potable. Les services techniques, comme les autorités communales (aussi bien celles du premier que du deuxième conseil) reconnaissent la pertinence des sites retenus.

## **(2) Des ouvrages de qualité**

### Tensobentenga/Yargo

Les forages de Silmiougou, Kolwoko et Tensobentenga ont une bonne qualité physique ; après huit ans d'utilisation il garde un bon débit et il n'y a pas de pénibilité particulière pour le pompage. Ils se caractérisent par une robustesse et une bonne qualité des pièces ayant servi à l'installation, en comparaison d'autres forages, selon les jugements des artisans réparateurs rencontrés.

### Yamba

Les ouvrages sont d'une bonne qualité d'ensemble et sont tous fonctionnels. Il faut peut-être nuancer cette appréciation car la mission a pu observer qu'à Yamba/ Baagou, le forage se caractérise par une forte pénibilité dans le pompage et des pannes fréquentes (plus de dix pannes depuis sa mise en place en 2007, pour des montants en réparation qui seraient supérieurs à 500 000 F CFA).

## **(3) Des comités de gestion (dynamisme du système)**

### Tensobentenga/Yargo

Le comité de gestion du forage de Silmiougou a été mis en place depuis 2006. Il n'a jamais été renouvelé. Il ne dispose pas d'un compte bancaire, mais garde l'argent au sein d'une caisse à proximité. Toutefois les modalités de gestion ne sont pas claires. La secrétaire du Comité confond les ressources du comité avec celles du groupement féminin dont elle est aussi la secrétaire. Le comité de gestion a institué au démarrage une cotisation ; certaines personnes ont payé en 2006, en 2007 puis en 2008. Les sommes engrangées ont servi à rembourser l'emprunt effectué pour payer une part de la contribution financière du village à Iles de Paix au moment de la réalisation du forage. Après de 2008 il n'y a plus eu de cotisations pour alimenter la caisse pour causes de tensions internes : le comité de gestion n'arrivant pas à faire payer tous les usagers, la minorité qui le faisait s'est alors refusé à continuer à le faire. Les seules ressources financières du comité de gestion proviennent des frais prélevés pour l'abreuvement de transhumants installés dans le village depuis peu (ceux-ci payent 200 F/ tête d'animal).

Le comité de gestion du forage de Koulweko (Roubguin) n'a jamais été renouvelé non plus. Le C.G s'est fait ouvrir un compte à la Caisse populaire de Koupela, mais vu le montant des agios et des sommes faibles qui y étaient déposées, la décision fut prise de conserver l'argent en caisse, au village. Au moment du retrait le montant était de 61 000 F CFA. Le système de cotisations pour le paiement de l'eau est le suivant : 300 F/ an par femme et 250 F par tête de bovin. Le montant estimé détenu actuellement est de 110 000 F selon le trésorier. Depuis l'installation du forage, il y aurait eu quatre pannes au total pour un montant cumulé de dépenses en réparation estimé à 60 000 F CFA.

Le comité de gestion du forage de Tensobentenga/centre a commencé un système de cotisation selon un paiement annuel de 1000 F pour les hommes et de 500 F pour les femmes. Mais en 2012 il s'est arrêté pour diverses raisons dont les incertitudes et rumeurs sur l'avenir des systèmes de paiement avec l'application de la réforme. Le comité de gestion dispose actuellement de 60 000 F en caisse.

### Yamba

Les comités de gestion y sont bien en place. Pour la plupart ils n'ont pas été renouvelés. Ils tiennent des réunions périodiques. Dans la commune de Yamba, seul le comité de gestion du forage de Sougoudou détient un compte en banque, et également en caisse, à proximité. Les autres comités n'ont pas de compte bancaire pour cause de difficultés notamment de détention de pièces d'identité.

La majorité des comités de gestion rencontrés disposent de sommes plutôt modiques, dont une part reste encore dans le compte de ADDY. Le paiement de l'eau est basé sur le système des cotisations, de façon annuelle selon les hommes et les femmes, et une collecte après les récoltes. Toutefois, à l'exception d'un seul comité de gestion, les autres déclarent que le système est relativement inopérant à présent, de nombreux usagers ne procèdent pas au paiement des cotisations. La majorité d'entre eux n'a pas procédé à des collectes depuis deux ans. Plusieurs facteurs expliquent sans doute cela : l'arrêt du suivi de l'organisation et de la gestion des comités de gestion par ADDY; l'insuffisance ou même l'absence de directives et de sanctions pour les personnes ne payant pas les cotisations et venant prendre l'eau au forage (dans un contexte de tensions politiques et de faible propension à la rigueur particulièrement dans la commune de Yamba). L'annonce de la réforme a sans doute suscité méfiance pour des comités de gestion mobilisant déjà des ressources. En effet on peut penser que la crainte que les dites ressources soient captées par les AUE et pénalisent les comités de gestion performantes au profit des autres, ait joué. L'incertitude, le manque d'informations, ont sans doute favorisé une telle situation. Le temps passé sur le terrain n'a pas permis de mesurer avec rigueur le rôle et la place de chacun de ces facteurs dans les évolutions.

La mise en balance entre les dépenses effectuées pour les réparations et les montants, modestes dans la caisse montre que le potentiel des cotisations n'est pas mobilisé, le taux de cotisants est faible. Malgré tout, la durée des pannes selon les déclarations est de courte durée (1 jour en général). Cela s'explique sans doute par le coût relativement modeste des réparations auxquelles les comités de gestion ont eu à faire face jusque-là.

Le rapport de diagnostic de 2012 s'était penché également sur le fonctionnement des comités de gestion dans toute la commune. « Une analyse sur le fonctionnement des organes de gestion a été faite sur base des critères suivants :

- Le recouvrement des cotisations pour l'entretien du forage (cotation 1),
- La présentation de bilan financier aux usagers (cotation 2),
- L'existence de cahier pour l'enregistrement des informations (cotation 3),
- La tenue de rencontre (réunions ordinaire et extraordinaire) (cotation 4).

Les résultats de cette analyse montrent que sur 128 forages existants à Yamba :

95 forages disposent d'une structure de gestion fonctionnelle, dont 49 structures de gestion enregistrent les cotations 1, 2, 3, 4 et 46 structures de gestion enregistrent au moins une cotation, 9 forages disposent d'une structure de gestion non fonctionnelle.

En réalité, 49 organes de gestion offrent une garantie de bonne gestion des forages, même s'il existe des insuffisances. D'après l'enquête effectuée lors du diagnostic, 16 organes de gestion ont déclaré n'avoir pas de problème de fonctionnement et pourtant ils n'appliquent pas les 4 règles essentielles<sup>23</sup>.

Selon les estimations des personnes ressources dans le domaine de l'AEPA rencontrés lors de la mission d'évaluation (un artisan réparateur, des responsables d'ADDY), le fonctionnement de 40 % des comités de gestion mis en place par Iles de Paix serait jugé *bon ou acceptable*. Ce taux serait *supérieur à la moyenne générale* des comités de gestion dans la commune de Yamba, selon les interlocuteurs de la mission. Tout en étant perfectible, la proportion des comités de gestion fonctionnels est plus élevée pour Iles de Paix que pour d'autres intervenants, notamment le PHV (Programme d'Hydraulique Villageoise), toujours selon les acteurs rencontrés (membres des AUE et comités de gestion, ADDY).

#### **(4) Maintenance et réparation**

---

<sup>23</sup> Rapport provisoire du diagnostic technique et organisationnel au niveau des forages de la commune de Yamba. Janvier 2012

## Tensobentenga-Yargo

A Silmiougou, la maintenance est effectuée par le président lui-même, formé par l'équipe de Paix ; il procède une fois par mois à un graissage, de manière bénévole, en utilisant ses propres ressources, selon ses propres déclarations. Le forage n'a jamais connu de panne. A Koulweko (Roubguin) le graissage se ferait selon une fréquence de deux fois par an, le pot de graissage étant payé à partir des ressources de la caisse du C.G. Les réparations sont effectuées par les artisans réparateurs formés ou recyclés par l'Ille de Paix durant la mise en œuvre du programme. A Tensobentenga, la maintenance est effectuée une fois par mois par l'artisan réparateur.

## Yamba

Les artisans réparateurs formés par l'Ille de Paix sont en place et sont encore opérationnels. Ce sont eux qui interviennent en cas de panne. Des maintenanciers sont en place à proximité de chacun des forages et procèdent à des opérations de maintenance périodiques, pour lesquelles la fréquence est variable ; certaines le font une fois par mois, d'autres déclarent le faire deux fois par mois. Ces opérations de maintenance sont légères, graissage essentiellement. La mission n'a pu établir avec netteté la qualité des opérations de maintenance, mais remarque que cette tâche ne fait pas d'intervention spécifique par l'artisan réparateur, qui lui n'intervient qu'en cas de panne. Un diagnostic approfondi conduit par l'IDP, en collaboration avec l'ADDY qui a mené les enquêtes de terrain. Ce diagnostic dresse un bilan qui confirme la *dégradation de l'état des forages* dans la commune, du fait des *insuffisances dans la maintenance*. Il y a aussi l'affaiblissement des comités de gestion, sans que la réforme n'ait réussi à prendre la relève. Pour les forages mis en place par l'IDP, si l'état technique reste bon, les comités de gestion ont connu un recul du point de vue de leurs capacités (fonctionnement, mobilisation des ressources).

Dans la situation générale des forages de la commune, « *Le diagnostic révèle qu'il n'y a pas un bon suivi de l'entretien des pompes. Cela dénote d'une mauvaise maintenance préventive. En effet, le graissage et la révision des pompes sont irréguliers. Les données montrent qu'environ 84 pompes bénéficient entre 1 à 2 graissages par mois, 13 pompes sont seulement graissées en cas de nécessité qui n'est perceptible que quand il y a dysfonctionnement. Cette situation explique le nombre élevé d'anomalies constatées sur les forages de Yamba* »<sup>24</sup>. Toutefois, dans ce constat général, les interlocuteurs rencontrés soulignent que les forages mis en place par l'IDP sont dans un état meilleur et continuent d'être mieux entretenus. Les entretiens avec les comités de gestion et les artisans réparateurs montrent en effet que partout cet entretien, même s'il est moins rigoureux, se poursuit.

Les artisans réparateurs devaient verser 1000 F lors de chacune de leur prestation à l'ADDY (selon cette Association), afin de constituer un fonds d'amortissement pour le matériel de réparation, mais cela ne se fait pas. Ceci constitue une source d'inquiétude pour le renouvellement des outils des caisses données aux artisans réparateurs par l'Ille de Paix.

### **(5) Liens avec la dynamique de mise en place de la réforme dans le secteur de l'eau potable au Burkina Faso et questions en perspective**

l'IDP n'a véritablement accompagné la mise en œuvre de la réforme dans aucune des 3 communes. Aucune action n'a été entreprise à Tensobentenga-Yargo et une tentative a avorté à Yamba. Les paragraphes qui suivent donnent une présentation de l'état de la mise en œuvre, des défis dans chacune des communes, car cela conditionne la consolidation des acquis (maintenance et gestion efficace des forages mis en place par le programme) et leur durabilité.

---

<sup>24</sup> Rapport provisoire du diagnostic technique et organisationnel au niveau des forages de la commune de Yamba. Janvier 2012

### Tensobentenga-Yargo

Le service de l'eau et de l'assainissement n'est pas effectif au niveau de ces communes. Le processus est en cours, selon les responsables des communes, et il a été convenu de termes de conventions entre les AUE en place et la commune. Mais elles ne sont pas encore appliquées.

### **Silmiougou Bumbudi.**

L'AUE du village de Silmiougou a été mise en place en Mai 2004 ; Chaque Comité de gestion du village se doit de payer annuellement une somme de 100 000 F servant à verser la quote part de L'AUE à la commune qui dispose des prérogatives et des responsabilités pour assurer la maintenance, procéder aux réparations à travers un corps de maintenanciers. Les missions de l'AUE sont comprises et acceptées par le Comité de gestion. Le comité de gestion estime que l'AUE s'engage à recenser les cas des usagers refusant de respecter les règles de paiement des paiements et à le soumettre à la commune, afin que celle-ci prenne des initiatives de sanctions conséquentes.

Cet engagement donne de l'espoir aux mêmes du comité de gestion qui estiment que c'est seulement cet appui qui peut leur permettre d'appliquer leurs règles dans le paiement des cotisations. Pour l'instant, le Comité de gestion a payé 10 000 F à l'AUE. Elle a prévu de mobiliser des cotisations auprès des usagers (820 F par adulte, 200 F par tête d'animal) afin de parvenir à atteindre la somme de 100 000 F à verser à l'AUE. Il faut noter que visiblement dans le calcul de ce coût le comité de gestion n'a pas pris en compte l'approvisionnement du compte pour l'achat des pièces, en cas de panne, cela étant de la responsabilité de chacun des comités de gestion. Selon les interlocuteurs rencontrés, les autres forages communautaires dans le village, réalisés par d'autres partenaires disposent aussi de comités de gestion, dans la même situation que ceux du quartier Daporé : mobilisation difficile des cotisations. Tout comme le comité de Daporé, ils ont aussi payé 10 000 F à l'AUE (quote-part due à la commune sur le montant de 100 000 FCFA) et envisagent de la même manière collecter les cotisations à partir du 25 octobre 2014.

### **Koulweko**

A Koulweko, il n'y a pas d'AUE en place. Une mission est passé pour donner l'information sur les dispositions à prendre pour sa mise en place, mais aucune séance d'animation ni d'AG n'a eu lieu encore. Chacun des treize comités de gestion fonctionnent indépendamment, selon la connaissance qu'en ont les membres du comité de gestion rencontrés.

### **Tensobentenga**

Au chef-lieu de la commune, une association a été mise en place en mars 2014. La mairie a indiqué un montant de 100 000 FCFA à payer annuellement à l'AUE ; ce montant, jugé excessif par les comités de gestion a été ramené par la mairie à 75 000 FCFA. Toutefois le comité de gestion du forage n'a effectué aucun versement. Il craint de vider sa caisse et d'être dans l'impossibilité de faire face à des pannes éventuelles d'autant que les cotisations ne rentrent pas. Le chef-lieu de la commune de Tensobentenga a implanté des fontaines et a cherché à confier la gestion à un opérateur, avec un système de paiement de l'eau. Mais aucun opérateur ne semble intéressé à cause du tarif proposé par la mairie.

### Yamba

La mission constate que les AUE sont bien en place ; le bureau de certaines d'entre elles a été renouvelé, mais elles sont toutes *inactives*. Un contrat entre la commune et IDP pour la mise en place d'un service de l'eau a été signé mais il n'a duré que quelques mois (résiliation en août 2013). Il n'y a plus d'agent communal en charge du service de l'eau et de l'assainissement.

L'enjeu réside dans la réussite de ce passage. Les AUE ne fonctionnent pas et n'ont pas entamé une concertation véritable avec les comités de gestion déjà existants. Ils restent dans l'attente d'une initiative de la commune. Ce processus suppose aussi la dynamisation de l'ensemble des comités de gestion de forages. De l'avis des observateurs rencontrés, les comités de gestion des forages mis en place par l'elles de Paix seraient dans un meilleur état de fonctionnalité que ceux des autres forages mis en place par d'autres intervenants. Des observations en ce sens ont été faites sur le terrain, la majorité des dits forages n'ayant pas reçu de formation soutenue et d'accompagnement au moment de leur mise en place. Toutefois ces différences en termes de fonctionnalité se sont réduites au fil du temps (du fait de l'arrêt des appuis-conseils apportés par l'ADDY).

### **(6) Impacts de l'accès à l'eau**

#### **- Une très forte utilisation à partir de janvier jusqu'en juin**

A partir du mois de Janvier, *« l'eau se trouvant dans les puits à grand diamètre est insuffisante, alors nous venons tous au forage pour nous approvisionner en eau potable, pour tout usage ; à cette période il y a toujours une longue queue d'attente pour attendre son tour au forage »* (membre de comité de gestion).

#### **- La réduction du temps de collecte et le développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes**

Avant, les femmes parcouraient 7 à 8 kms pour chercher l'eau. Depuis la mise en place du forage elles ont eu un gain en temps de plusieurs heures par jour, ce qui leur a permis de mieux *« s'adonner à des activités génératrices de revenus comme la fabrication du soumbala, la fabrication du dolo, l'étuvage du riz »* (trésorière du comité de gestion du forage de Silmiougou Boumbudi).

#### **- L'accès à l'eau et le développement d'activités**

Pour Sonde Amadou président du comité de gestion du forage de Didikoamba, c'est un sentiment de *« soulagement car à l'époque il partait dans les villages voisins Yamba situé à 3 km Bonga 5 km pour chercher l'eau il passait la demi plus de 4h dans le point d'eau et rien ne marchait pour eux en matière de l'élevage, actuellement nos animaux sont bien abreuvés et l'élevage est très bien développé, nos femmes arrivent à développer leurs activités notamment l'étuvage du riz »*.

Grâce à l'eau, la construction est devenue plus aisée ; avant au moment où nous étions disponibles pour les travaux de réfection des maisons et la fabrication des briques (Janvier à Avril), l'eau était difficile à avoir. Maintenant avec le forage, cela est plus aisé.

*« Il y a deux ans, un de mes voisins a construit une maison. Il s'est approvisionné en eau à raison de dix-huit barriques par jour. Il est maintenant aussi devenu plus facile de faire abreuver le bétail ;  
« Il y a une femme qui n'avait pas d'animaux, qui dispose maintenant de deux bœufs, à cause de la facilité d'abreuvement ».*

Les habitants de Kolweko/Roubguin indiquent qu'ils étaient obligés d'aller à 5 kms, dans le bas-fond situé au quartier Pawindé pour *« creuser des trous et accéder à l'eau pour faire abreuver les animaux. L'eau du forage a stimulé le développement de l'élevage »*.

#### **- La réduction des maladies hydriques**

Les maladies d'origine hydrique ont connu un recul marqué pour toute la population, témoignent les membres du comité de gestion du forage de Silmiougou Boumbudi.

*« Autrefois ma famille consommait de l'eau de barrage et nos enfants étaient chaque fois malades, du à la consommation de l'eau souillée. Actuellement nous sommes satisfaits des actions de IDP qui nous ont permis de développer notre élevage à cause de l'eau. Sans eau nous ne pouvons pas développer notre élevage, en plus nous faisons d'autres activités comme le maraîchage, l'étuvage du riz et la fabrique du Soumballa »* (Yougbare Fatimata, forage de Baagou).

*Avant on consommait l'eau des puits, bien que nous sachions qu'elle n'était pas potable, à cause des grandes distances qu'il fallait parcourir pour disposer de l'eau potable ; à présent nous ne consommons plus l'eau de ces puits ».*

## 5) L'analyse de la mission d'évaluation

### Tensobentenga-Yargo

IDP est intervenu avec pertinence et qualité dans les villages de la commune où elle a effectué des forages. Les comités de gestion ont été adroitement mis en place. Toutefois au bout de deux-trois ans, le fonctionnement des comités de gestion s'est dégradé : fermeture des comptes en banque, faible niveau de fixation du niveau de cotisation et/ou de collecte (cas de Koulweko/Roubguin ; arrêt complet de toute cotisation des ménages (cas de Silmiougou et de Tensobentenga), ils ont fonctionné de manière insuffisante, cela se traduisant par la fin du paiement de l'eau (cotisations des usagers).

Le programme s'étant arrêté en 2010, *l'absence d'un suivi* n'a pas permis de faire face aux difficultés émergentes. Les comités de gestion mis en place par Iles de Paix fonctionnent globalement mieux que les autres, d'une part parce qu'un accent plus important a été accordé à la mise en place et à l'appui aux comités, mais aussi parce que ceux-ci sont confrontés à des pannes moins chroniques et moins importantes, du fait de la qualité des ouvrages réalisées par Iles de Paix. Mais cet atout en matière organisationnelle n'a pas été consolidé. Il n'a pas permis non plus d'insuffler une dynamique significative à l'AUE du village et aux autres comités de gestion. Iles de Paix, n'a pas considéré un appui léger au développement des capacités organisationnelles des comités de gestion autour des forages existants et non réalisés par elle. Cela aurait peut-être stimulé un meilleur fonctionnement et surtout créé un environnement d'échanges facilitant la mise en place des AUE.

La clôture du programme s'est effectuée à un moment où la mise en œuvre de la réforme était en phase expérimentale dans des communes pilotes au Burkina Faso, alors qu'Iles de Paix était en phase de clôture du programme. Il peut difficilement lui être reproché de ne l'avoir pas entamé dans les communes de Tensobentenga et Yargo. La mise en place des AUE s'est faite récemment : seulement en mars-mai 2014. Il y a une période de transition, difficile qui est en cours ; le système recommandé par la réforme n'est pas en place et les communes sont confrontées à des défis : animation pour revitaliser les comités de gestion et mettre en place des systèmes de paiement et de gestion fiables, paiement équitable des redevances eau des comités de gestion à l'AUE puis à la commune afin de contribuer au financement du service de l'eau et de la mise en œuvre du système de maintenance et de réparation mutualisé préconisé par la réforme. Les deux communes rencontrent des difficultés pour faire face à ces défis et cela nécessiterait à notre sens un *appui qualifié* pour les accompagner.

### Yamba

Le principal facteur ayant permis une bonne performance est le suivant: l'ingénierie de ADDY et le travail d'animation ainsi que de suivi, la mise en place et la dotation en caisse à outils d'artisans réparateurs. Toutefois, plusieurs facteurs défavorables ont été identifiés. Le fait qu'IDP n'ait pas donné un appui même léger en matière de formation et de suivi aux comités de gestion des forages non implantés par lui, n'a pas contribué à l'essor général de la gestion de ces ouvrages ; cela aurait pu être possible avec un appui léger, par le biais de ADDY. Cela aurait peut-être stimulé leur meilleur fonctionnement et surtout créé un environnement d'échanges facilitant la mise en place des AUE. L'absence de suivi après 2008 des comités de gestion, suite à l'interruption des animations menées alors par ADDY et le long délai qui s'en est suivi jusqu'en 2012, pour date à laquelle un appui à travers une convention a été convenue avec la commune ; ceci a entraîné un recul du niveau de fonctionnalité des comités de gestion mis en place par Iles de Paix.

Le démarrage tardif de la convention avec la commune rurale de Yamba pour la mise en place d'un service communal de l'Eau, plus tôt que cela n'a été fait. IDP est restée polarisée

sur la réalisation d'ouvrages, alors que l'accompagnement pour ce service aurait pu commencer à partir de l'installation de la première équipe communale, en tout cas au moins dès 2010<sup>25</sup>, comme l'ont fait quelques ONG au Burkina Faso. Il faut toutefois reconnaître que la commune connaissait une situation particulièrement difficile au plan de la gouvernance : au cours de cette période, le premier PCD de la commune était arrivé à échéance et la commune ne disposait d'aucun document de planification ou d'orientation de sa vision. IDP a financé l'évaluation du premier PCD et les recommandations n'ont pu être suivies.

Si ces grandes *difficultés du contexte politique local* n'avaient pas été fortes, l'appui aurait pu concerner l'appropriation des expériences des communes pilotes dont certaines se trouvent dans la Gnagna et de la commune de Zorgho qui a plutôt bien entamé ce processus de réforme, avec l'appui de l'ONG française Eau Vive. Comme le révèle le rapport d'IDP, les difficultés récurrentes dans le recrutement d'un assistant technique en charge de l'appui à l'opérationnalisation de la stratégie, et les démissions ont pesé lourdement sur le retard enregistré. Cela explique en grande partie le retard constaté par la mission dans l'appui à la commune. Les contre-performances du service communal de l'eau (difficultés pour faire du travail de terrain, absence de feed-back et de communication avec la commune et l'les de Paix, absence de rapports périodiques, etc.) mis en place en août 2012, à travers une convention pour deux raisons : les tensions politiques au sein de la commune ont été le principal facteur, le porteur de la dynamique ne s'étant pas approprié du projet.

Vu le faible niveau de capacité de l'administration communale, IDP a appuyé la commune à élaborer le test pour le recrutement du technicien, à l'administrer et à corriger les épreuves. Pour le reste, le choix relevait des compétences de la commune. Si le choix n'avait pas relevé des compétences de la commune, IDP aurait peut-être pu être plus actif, plus impliqué dans l'appui-conseil à l'agent recruté et aux responsables communaux. Les difficultés rencontrées par IDP dans la contractualisation d'un assistant technique n'ont pas été favorables.

L'absence d'une synergie entre le service de l'eau de la commune et l'association locale ADDY, en mettant à profit notamment les connaissances et les expériences de ADDY dans le domaine de l'ingénierie dans le secteur de l'eau, a aussi desservi le projet.

*« Le dispositif opérationnel proposé par l'les de Paix qui chargeait un conseiller technique pour la mise en œuvre de l'appui à la commune a connu un retard et seulement en juillet 2011 un conseiller a été recruté. Après le départ de ce dernier, il a été remplacé en août 2012 par une conseillère technique qui a démissionné en avril 2013. Compte tenu de l'évolution à la baisse du programme, celle-ci n'a pas été remplacée »<sup>26</sup>.*

## 6 - Conclusions

On peut retenir que les interventions d'IDP dans le projet de l'AEPA ont été *pertinentes*. Elles ont été exécutées avec *beaucoup de qualité*, à la satisfaction des bénéficiaires comme des acteurs locaux. Elles ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population des communes concernées et elles ont contribué au développement de certaines activités économiques locales. Les comités de gestion mis en place ont joué un rôle remarquable dans la mobilisation des ressources, dans la maintenance, mais ont progressivement connu un recul.

Les forces de l'intervention sont les suivantes :

- La planification effectuée grâce à un SIG et en s'inscrivant dans les PCD lorsque les communes ont entamé leur élaboration ;
- La qualité des réalisations, notamment le contrôle technique ;

<sup>25</sup> Selon le Directeur Régional Eau, le démarrage de l'appui aux communes en dehors des zones pilotes du PAR (Programme d'Application de la Réforme) a commencé en 2010 dans la région.

<sup>26</sup> Rapport final de la 2<sup>e</sup> phase du programme IDP-FBSA (2009-2013/2014). Version provisoire interne



- L'attention accordée aux comités de gestion, aux formations et à l'équipement des artisans réparateurs, aboutissant ainsi à un système de maintenance performant.

La principale déficience est la faible *durabilité du système* mis en place. Bien que le dispositif soit encore fonctionnel, les comités de gestion ont progressivement été moins fonctionnels.

Un autre point faible important réside principalement dans la *difficulté du passage à la réforme*. IDP a fait une tentative avortée pour ce qui concerne la commune de Yamba.

## 7 – Appui à la scolarisation

Dans la commune de Tensobentenga la mission a visité un échantillon de deux écoles où l'Îles de Paix a construit des salles de classe et des logements. Elle s'est entretenue avec le CEB de Tensobentenga et a pu avoir accès à des données statistiques. Dans la commune de Yamba, la mission a visité les écoles de Sougoudou et Bogolé et a examiné l'évolution des statistiques de 2009 à 2014, fournies par le Chef de la Cellule Communale de l'Éducation de Base de la commune de Yamba et le proviseur du CEG de Yamba érigé depuis peu en lycée.

### 1) Présentation du projet

La commune de Yamba se caractérisait par l'un des taux de scolarisation les plus bas de la région et présentait des faiblesses accusées en matière de disponibilité d'infrastructures. Les communes de Tensobentenga et Yargo souffraient d'un déficit important en salles de classe, en infrastructures complémentaires (logements d'enseignants) ainsi qu'un manque criant en équipements (tables-bancs).

Le programme a accordé à cette dimension une priorité en cherchant à agir sur la *quantité de l'offre éducative* : construction de salles de classes, mais aussi sur les conditions de logement des enseignants. Plus tard, une attention accrue a été accordée au volet relatif au renforcement des APE (Association des Pères d'Elèves) et AME (Association des Mères d'Elèves) ainsi qu'aux actions de sensibilisation par le biais de représentations de théâtre-forum ou des distributions de prix.

### 2) Démarche méthodologique

La démarche a consisté à faire *un diagnostic* de la situation des écoles existantes en termes de contraintes pour la qualité de l'offre éducative en matière d'infrastructures. Ce diagnostic s'est appuyé sur les associations partenaires dans un premier temps (association Song Taaba dans les communes de Tensobentenga et Yargo, ADDY dans la commune de Yamba), puis ensuite sur les PCD (Plan Communal de Développement), lorsque les communes ont eu à les mettre en place.

Une *concertation* permanente a eu lieu avec les services techniques départementaux, puis communaux en charge de l'éducation de base. Pour les actions de sensibilisation dans la commune de Yamba, le programme a eu recours à une troupe de théâtre professionnelle.

Pour la réalisation des ouvrages, le Programme a mobilisé les contributions monétaires et physiques locales en s'appuyant sur les associations (Song Taba pour les communes de Tensobentenga et Yargo, ADDY pour la commune de Yamba), puis sur le conseil communal lorsque celui a été en place dans chacune des localités.

### 3) Réalisations

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, « le programme a principalement visé l'éducation primaire. L'intervention s'est concentrée sur l'accroissement de l'offre éducative

et l'amélioration des conditions de scolarisation, accompagnées d'une sensibilisation des parents pour qu'ils scolarisent leurs enfants ».

Les actions réalisées dans les deux communes ont consisté concrètement en :

- la construction de 3 nouvelles écoles (3 \* 3 classes), où les cours étaient auparavant assurés sous paillote, ainsi que la réhabilitation complète d'une 4<sup>e</sup> école.
- la construction de 13 logements d'enseignants et la réhabilitation de 4 logements. Ces infrastructures permettent d'améliorer les conditions de scolarisation en réduisant l'absentéisme des enseignants, qui est fréquent lorsque ceux-ci ne disposent pas de conditions d'hébergement satisfaisantes proches de leur lieu de travail.
- le renforcement de l'équipement des écoles, avec une dotation de 652 tables-bancs.
- l'organisation de 4 représentations de théâtre forum dans chacune des 2 communes, afin de sensibiliser la population de la commune à l'importance de la scolarisation, en particulier pour les filles. »<sup>27</sup>

A Yamba, les actions suivantes ont été réalisées :

- Aménagement d'un collège puis renforcement de ses infrastructures quelques années plus tard afin de lutter contre son engorgement ;
- Construction de 5 complexes scolaires ;
- Construction de 15 logements pour enseignant ;
- Organisations de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation, en particulier des filles (26 séances de théâtre forum dans 26 villages) ;
- Soutien à l'organisation de journées promotionnelles à l'école.

#### 4) Constats de la mission d'évaluation

##### **(1) Pertinence des réalisations et qualité des bâtiments**

Dans les communes de Tensobentenga et Yargo, la localisation des écoles est pertinente selon les acteurs rencontrés et les responsables communaux ; ainsi en est-il des membres du CEB de Tensobentenga. Les réalisations effectuées après 2006 cadrent avec le programme du PCD de Tensobentenga. Les bâtiments construits sont de bonne qualité comme l'ont reconnu les enseignants, comme les parents d'élèves rencontrés. Ils seraient de meilleure facture que la majorité des écoles de la zone.

Il est toutefois regretté qu'un seul logement ait été construit. Par manque de salles de classe, un des logements a été transformé en salle afin de permettre un recrutement chaque année à Daltenga. A Silmiougou, c'est grâce à un projet qu'un second logement a pu être construit. « *Les salles de classe construites par l'Ile de Paix sont parmi les meilleures des réalisations effectuées dans la commune* » témoignent aussi bien les enseignants que les parents d'élèves rencontrés.

**Installation de forages et latrines (hygiène).** A Silmiougou, les enseignants regrettent fortement que les logements n'aient pas été dotés de latrines (internes ou externes), tout en soulignant le bienfait dans la mise en place d'un forage, ce qui n'a pas été le cas pour Daltenga. Il n'a pas été possible à la mission de situer les responsabilités d'une telle situation. Dans la commune de Yamba, toutes les réalisations correspondent à des priorités qui avaient été exprimées lors des enquêtes et concertations locales organisées et cadraient aussi avec le Plan Communal de Développement ainsi qu'avec la carte scolaire.

---

<sup>27</sup> Programme de soutien aux initiatives des acteurs de développement des communes de Tensobentenga et Yargo, province de Kouritenga. Rapport de fin de Programme 2003-2010

## (2) Evolution des effectifs dans les écoles primaires visitées et les communes

### Situation des communes de Tensobentenga et Yargo

#### Effectifs dans les classes en 204-2015 dans les écoles visitées <sup>28</sup>

	CP1			CP2			CE2			CM2		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Daltenga	25	15	40	23	17	40	15	26	41	26	27	53
Silmiougou	09	07	17	23	20	43	19	25	44	14	14	27

Les effectifs totaux des élèves dans la commune sont en *hausse régulière* selon les données statistiques fournies par le CEB de Tensobentenga. Ces données amènent à penser que la modestie des effectifs dans les salles de classes s'expliquerait par la multiplication des écoles.

Le CCEB de Tensobentenga relève et souligne une disparité des niveaux d'effectifs entre écoles. Les écoles de Daltenga et de Silmiougou n'étant pas dans le peloton de tête, loin de là, des écoles du point de vue des effectifs par classe. En effet certaines écoles ont des effectifs de plus de 80 dans les classes (exemple de Kanougou, à proximité de Daltenga). Dans la commune de Yargo, entre 2012 et 2014, il y a eu l'ouverture de 6 nouvelles écoles, toutes sous paillote, contribuant à l'essor de la scolarisation, mais aussi à la diminution des effectifs moyens dans les salles de classe.

En « *fin d'année 2009, la commune de Tensobentenga disposait de 13 écoles primaires, qui accueillait 2 702 élèves, et celle de Yargo de 10 écoles primaires accueillant 2 397 élèves* »<sup>29</sup>. Les effectifs totaux pour la commune de Tensobentenga seraient passés de 2 934 en 2010-2011 à 3 609 en 2013-2014, le pourcentage des filles représentant 46 % dans la part totale, selon les données fournies par le CCEB à la mission d'évaluation<sup>30</sup>. Le taux brut de scolarisation est passé de 4 158 (dont 2 304 filles) en 2010 à 4 506 (dont 2 497 filles) en 2013.

« *Le taux brut de scolarisation avait connu une nette amélioration, passant de 42 à 67 % à Tensobentenga (croissance de 61 %) et passant de 48 à 83 % à Yargo (croissance de 73 %). La scolarisation des filles a connu une amélioration rapide, passant de 32 à 55 % à Tensobentenga (croissance de 75 %) et de 38 à 72 % à Yargo (croissance de 87 %) »*<sup>31</sup>.

L'ensemble des indicateurs de scolarisation primaire a connu une évolution favorable et le programme a contribué de manière importante à cette évolution. Ainsi, au niveau de la commune de Tensobentenga, 6 classes ont été construites ou réhabilitées, soit une offre scolaire de 360 places pour 4 048 élèves scolarisables, ce qui permet de couvrir 9 % des besoins. 418 tables-bancs ont été confectionnées et livrées aux écoles de la commune, ce qui représente 836 places et couvre donc 21 % des besoins. Enfin, 14 logements d'enseignant ont été construits ou réhabilités.

#### Situation dans la commune de Yamba

Un tableau général de scolarisation (2008-2012) conforme aux prévisions mais cachant des difficultés persistantes dans certaines écoles construites par l'Iles de Paix.

<sup>28</sup> Selon les données fournies par les directeurs d'école

<sup>29</sup> Programme de soutien aux initiatives des acteurs de développement des communes de Tensobentenga et Yargo, province de Kouritenga. Rapport de fin de Programme 2003-2010

<sup>30</sup> L'absence de données statistiques fiables sur la population dans la commune, notamment la population scolarisable n'a pas permis de calculer l'évolution du taux de scolarisation

<sup>31</sup> Programme de soutien aux initiatives des acteurs de développement des communes de Tensobentenga et Yargo, province de Kouritenga. Rapport de fin de Programme 2003-2010

IOV	Baseline (2008)	Cible du programme (fin 2012)	Valeur effective (fin 2012)	2013
Taux brut de scolarisation au niveau de la commune <sup>32</sup>	26% (1 364 élèves/ 5 197 enfants scolarisables)	33% (+7%) (2 239 élèves/ 6 703 enfants scolarisables)	35,52% (+9,52%) (2 381 élèves / 6 703 enfants scolarisables)	2673
Taux brut de scolarisation des filles au niveau de la commune <sup>33</sup>	24% (642 filles/2 677 filles scolarisables)	33% (+9%) (1 153 filles/3 452 filles scolarisables)	36% (+12 %) (1 243 filles/3 452 filles scolarisables)	1393 soit 52 %
Nombre d'infrastructures durables (« en dur »)	11 écoles 36 classes 26 logements	16 écoles (+5) 51 classes (+15) 45 logements (+19)	16 écoles (+5) 56 classes (+20) 45 logements (+19)	
Nombre d'élèves/ classe ouverte <sup>34</sup>	34 élèves/ classe (1 364 élèves/40 classes)	41 élèves/classe (2 239 élèves/55 classes)	37,8 élèves/classe (2 381 élèves/63 classes)	

Ce tableau issu du « Rapport final de la 2<sup>e</sup> phase du programme IDP-FBSA (2009-2013/2014) » révèle que les performances recherchées par le projet d'IDP ont été atteintes. La mission a visité les écoles de Sougoudou, puis Bogolé et a examiné l'évolution des statistiques de 2009 à 2014.

### Tassement du recrutement en classe de CP1 et de l'effectif moyen dans les écoles visitées

A Sougoudou, l'effectif de CP1 recruté au CP1 en 2007 a été de 47 ; le recrutement en 2010-2011 recule à 38, et en 2013-2014, il n'est que de 21 (lors du passage de la Mission), selon les informations fournies par le Directeur de l'école. A Bogolé on a pu faire le même constat ; l'effectif total des élèves durant l'année scolaire 2013-2014 n'a été que de 122 pour 6 classes, ce qui représente un effectif moyen de 20 élèves par classe. En date du 17 Octobre 2014, seulement 10 élèves avaient été recrutés en classe de CP1 (lors du passage de la Mission). Dans les écoles visitées construites par l'Iles de Paix, les effectifs restent modestes, largement en dessous du potentiel des enfants scolarisables. Elles se situent en dessous de la moyenne fournie par les données statistiques. Les enseignants, comme le CCEB sont d'avis qu'il y a, en général, des effectifs encore modestes par rapport au potentiel. Les taux d'enrôlement les plus élevés dans les écoles ne seraient pas forcément ceux des écoles qui disposent de bonnes infrastructures.

Si l'on tient compte des statistiques, en fin d'année scolaire, en prenant en compte les abandons durant l'année, les performances sont en régression.

### Dynamisme des APE et AME

Les bureaux des APE peinent à se renouveler. Dans la commune de Yamba, si à Sougoudou, c'est celui mis en place suites aux sensibilisation initiées par l'Iles de Paix qui est toujours en exercice, à Bogolé, le bureau n'a été renouvelé qu'en 2014. Selon les informations recueillies et les observations, dans les bureaux des APE il y aurait peu de membres véritablement actifs. Ainsi en est-il de la situation à Sougoudou selon les membres d'APE interrogés et le témoignage du directeur de l'école. L'AME n'existe tout simplement pas à Bogolé.

<sup>32</sup> La base line est calculée fin 2007 plutôt que fin 2008. En effet, le programme a un effet dès 2008 : de nouvelles classes ont été ouvertes sous paillette dès la rentrée scolaire 2008-2009 en perspective de la disponibilité, courant 2009, de nouvelles infrastructures scolaires.

<sup>33</sup> Idem note précédente.

<sup>34</sup> Idem note précédente

Les APE ne parviennent guère à faire face à leurs responsabilités en termes de charge de fonctionnement des écoles, les cotisations rentrant très insuffisamment. Les témoignages des directeurs indiquent les difficultés pour faire face à des dépenses de base (cahiers des enseignants, chiffons pour les tableaux, réfection des chaises etc.).

### (3) L'évolution du CEG de la commune de Yamba

IDP a procédé à la construction d'un CEG en 2005, qui a ouvert en 2006. En 2013, il a été érigé en lycée Les bâtiments sont fortement appréciés du point de vue de la qualité technique des ouvrages. La construction du CEG est jugée tout à fait pertinente par les acteurs rencontrés, car répondant à une demande forte de scolarisation d'effectifs de plus en plus importants sortant du primaire.

#### L'évolution des statistiques et inégalités selon le genre au CEG de Yamba

	Effectif total	Effectif garçons	Effectif filles
2006-2007	67	48	19
2007-2008	92	59	33
2008-2009	131	79	52
2009-2010	191	121	70
2010-2011	259	150	109
2011-2012			
2012-2013	401	218	185
2013-2014	531	286	245
2014-2015	555	292	263

La forte croissance des effectifs montre l'évolution remarquable des effectifs dans le collège, traduisant la pertinence de sa création. Toutefois, cela cache des disparités : s'il y a de forts effectifs en classe de 6<sup>e</sup>, ces chiffres baissent considérablement lorsque l'on passe en classe de 4<sup>e</sup> et surtout en 3<sup>e</sup>. Ainsi le nombre de candidats présentés au BEPC n'a été que de 22 en 2011, évoluant en dents de scie, avec des avancées et des reculs, pour se situer à seulement 32 en 2014, alors que les effectifs en 6<sup>e</sup> atteignaient déjà depuis quelques années la centaine.

En 2010-2011, le nombre des élèves inscrit en 6<sup>e</sup> a atteint 117 et le nombre des élèves présentés au BEPC quatre ans après en 2013-2014 n'était que de 21. Cette situation illustre *l'importance des échecs scolaires* (abandons surtout pour les jeunes filles, redoublements répétitifs), entraînant un taux d'achèvement du CEG très faible, particulièrement pour les jeunes filles, du fait des mariages précoces. En termes d'effectifs, le nombre des jeunes filles au CEG reste toujours inférieur à celui des garçons, avec des écarts pas nettement marqués, mais avec des difficultés persistantes de réduction des différences, alors même que les écarts sont réduits au primaire et que même une année (2010-2011), l'effectif des filles s'est montré supérieur. C'est dans les classes supérieures 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> que les inégalités sont les plus grandes : aussi bien en termes d'effectifs pour les jeunes filles, que de candidats présentés au BEPC. Les taux de succès restent faibles globalement pour les filles.

#### Nombre de candidats présentés au BEPC selon le genre

	Nombre de candidats	taux de succès Garçons (%)	taux de succès Filles (%)
2010-2011	22	27,27	22,73
2011-2012	28	53,57	14,29
2012-2013	24	54,17	25
2013-2014	21	38,10	9,5
2014-2015	32		

Lors de son passage à Yamba, la mission a constaté que les classes de 6<sup>e</sup> n'avaient pas encore entamé les cours pour l'année scolaire 2014-2015, du fait de l'insuffisance de salles de classe pour accueillir les élèves. Cette situation résulte de la décision relative au « continuum » (passage en 6<sup>e</sup> de tous les élèves ayant réussi au certificat).

## 5) L'analyse de la mission d'évaluation

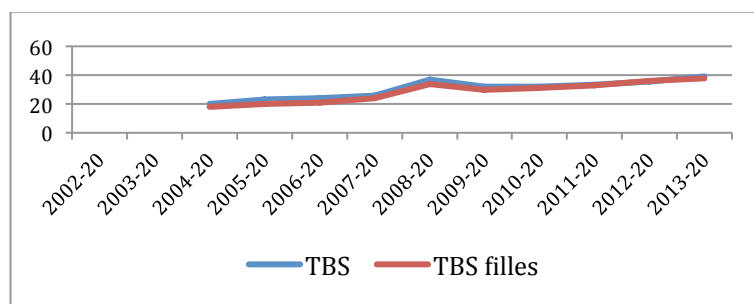
### Communes de Tensobentenga et Yargo

Les réalisations d'IDP dans le domaine de l'éducation ont contribué à améliorer l'offre scolaire, ainsi que les conditions de travail des élèves et des enseignants. La réduction des effectifs dans les écoles où des infrastructures ont été construites, ainsi que des taux de recrutement au CP1 s'expliquent par divers facteurs, dont l'ouverture de nouvelles écoles. Si des disparités existent encore entre garçons et filles, elles se sont *réduites* et l'Île de Paix y a contribué. Nonobstant ces résultats, il n'en demeure pas moins que dans certaines localités des défis importants subsistent pour l'accroissement du taux de scolarisation, notamment des jeunes filles, et au moins un des villages d'intervention (Silmiougou Boumbudi) est concerné par cette situation. L'absence ou l'insuffisance d'appui aux capacités d'organisation et de sensibilisation des organisations de parents d'élèves existant dans le village n'a pas aidé à surmonter les freins à la scolarisation.

### Commune de Yamba

Les investissements en matière d'éducation, ont été très élevés. Visiblement, la mise en place des APE et des AME, ainsi que les actions de sensibilisation ont été utiles et ont permis de faire des recrutements dans les écoles. Elles ont permis de hausser le taux brut de scolarisation. En considérant les effectifs en fin d'année, on constate une tendance à l'évolution, ce qui indique que les abandons scolaires et les difficultés persistantes d'inscription des enfants n'ont pas empêché que l'on enregistre une tendance d'évolution du taux de scolarisation.

### Evolution du taux brut de scolarisation primaire dans la commune de Yamba



Les effectifs totaux, en fin d'année (donc en tenant compte des abandons) indiquent une progression des chiffres absolus.

### Effectifs des classes en fin d'année scolaire dans la commune de Yamba<sup>35</sup>

Années	Effectif	Garçons	filles
2009-2010	1809	812	997
2010-2011	1782	916	866
2011-2012			
2012-2013	2673	1393	1280

<sup>35</sup> Données communiquées par le chef CEB de Yamba le 18 octobre 2014. Ces données sont basées sur les effectifs en fin d'année. Il est à souligner que le rapport d'IDP relatif aux statistiques 2008-2012 se base sur les inscriptions du début d'année.

Les entretiens qualitatifs indiquent que de grandes difficultés subsistent (niveau des abandons scolaires restant une préoccupation, inscription des jeunes enfants). Le CCEB de Yamba, envisage, en concertation avec le maire, organiser un diagnostic approfondi pour mieux cerner les causes structurelles de la faiblesse de la demande scolaire et améliorer les actions de sensibilisation. Les entretiens que nous avons pu mener conduisent à examiner aussi plusieurs aspects : l'assiduité du personnel enseignant dans certaines écoles, les rapports entre le directeur de l'école et les APE, la qualité des cantines scolaires, la poursuite du dialogue et d'une bonne communication entre parents d'élèves et enseignants. Les difficultés rencontrées par le CEG relevaient de plusieurs ordres que nous n'avons pas pu approfondir :

- L'insuffisance de budget et de la possibilité de contractualiser des enseignants (selon le directeur)
- Le fonctionnement de l'APE et de l'administration du CEG (selon les avis du maire et du chef de la CCEB, exprimés lors de la réunion de restitution)

La mission d'évaluation constate qu'il y a des enjeux forts pesant sur le CEG érigé en lycée et que les responsabilités sont diverses. L'appui apporté à l'Association des Parents d'Elèves n'a pas permis de développer les capacités pour surmonter les difficultés qui ont émergé.

**Durabilité** : la consolidation des acquis repose d'abord sur la volonté et la capacité locale : la commune à travers sa commission spécialisée, avec l'appui de la CCEB. C'est cela qui pourra permettre de dynamiser les associations de parents d'élèves, les comités de gestion des écoles et du CEG. C'est sur leurs épaules que reposent principalement les actions de sensibilisation et la gestion des écoles. La situation difficile de gouvernance (élections locales troublées, tensions vives entre élites) n'a pas favorisé le traitement de la question comme il se doit jusqu'à présent.

## 6) Conclusions

Le projet d'appui à la scolarisation montre des *effets bien réels* conformes aux attentes, dans les communes de Tensobentenga et Yargo comme de Yamba. A Yamba le niveau de scolarisation était nettement plus bas, avec des difficultés structurelles plus importantes. Les actions de sensibilisation ont permis d'améliorer le taux brut de scolarisation, même en considérant le phénomène des abandons en cours d'année. L'ampleur des défis et des efforts à poursuivre reste d'actualité et n'échappe pas aux responsables rencontrés (CCEB, maire).

## 8 – Appui aux organisations et à la gouvernance municipale

La mission a rencontré des difficultés pour la mise en œuvre des méthodes de collecte des données pour le volet de la gouvernance communale pour une raison principale : l'absence et la non disponibilité de la majorité des interlocuteurs ayant suivi de près les appuis apportés par IDP, ainsi que certains responsables communaux actuels.

### 1) Présentation du projet

Dans la commune de Tensobentenga, comme dans la commune de Yamba, IDP à travers ses programmes, a inscrit au cœur de sa stratégie, la *collaboration avec des associations* de développement local déjà présentes, afin de faciliter sa compréhension du contexte, d'utiliser ces organisations comme outils de préparation et de mise en œuvre de tout, ou partie, des activités de développement à réaliser dans ces communes. Des conventions ont été établies avec ces associations.

Dès la création des communes en 2006, IDP a décidé de contribuer activement au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des communes. Pour cela, elle a mis en place des formations destinées aux nouveaux élus et aux fonctionnaires municipaux. Elle a réalisé des actions de suivi-accompagnement et a mis à leur disposition des fonds destinés à des constructions d'infrastructures destinés à être cogérés par IDP et les conseils communaux afin que ceux-ci apprennent, par la pratique, à gérer tout le cycle d'un projet d'infrastructure.

## 2) Démarche méthodologique

IDP a procédé à la signature de *conventions de partenariat* avec les Associations, en définissant les missions et responsabilités de chacune des parties, clarifiant ainsi le champ de la collaboration.

Dans les communes de Tensobentenga/Yargo, IDP a construit un partenariat à travers lequel l'association Song Taaba était responsabilisée très largement dans la conduite des actions de développement, avec obligation de rendre compte à travers des rapports techniques et financiers. L'Association agissait ainsi comme co-concepteur des actions et prestataire à la fois.

Pour l'Association des femmes de Balgo dans la commune de Tensobentenga/Yargo, il s'est agi de collaborer avec une association de femmes sur une action bien circonscrite : la gestion du micro crédit.

Dans la commune de Yamba, IDP s'est appuyée sur l'Association pour le Développement du Département de Yamba (ADDY) beaucoup plus comme *prestataire* pour les actions d'ingénierie sociale dans la conduite des différentes actions, avec une dominante sur le projet concernant l'eau potable.

## 3) Constats de la mission d'évaluation

### **Association Song-Taaba des Femmes et des Filles de Balgo**

L'association a collaboré avec Iles de Paix dans le domaine du *micro crédit*. L'objectif était d'aider les membres de cette association à mieux développer des activités génératrices de revenus à travers l'accès à un crédit. Un fonds a été mis à la disposition de l'association, afin qu'un crédit rotatif soit accessible aux membres. Toutefois, après quelques années de fonctionnement, quelques groupements et membres se sont montrés défaillants (selon les responsables de Song Taaba), avec une gestion couverte de malversations (selon IDP) entraînant des difficultés dans le recouvrement des prêts. Cette situation a amené Iles de Paix à retirer le fonds encore disponible dans la caisse de l'Association et à interrompre l'activité de micro crédit.

L'association a toutefois poursuivi ses activités. En 2012, elle a réussi à nouer un partenariat avec Graine, une institution de micro finance et a démarré des activités de micro crédit à côté d'activités qui ont continué, principalement l'alphabétisation. Les prêts accordés par Graine connaissent un taux de remboursement satisfaisant. Ils ont permis de stimuler les activités génératrices de revenus des femmes : savonnerie principalement, mais aussi fabrication de dolo, commerce de céréales, fabrication et commercialisation de soubala, étuvage de riz et commercialisation, fabrication et commercialisation du beurre de karité. Les revenus ainsi générés permettent aux femmes de « *contribuer aux dépenses d'éducation et de santé du ménage ; parfois même ce sont elles qui supportent totalement ces frais* ».

Les enseignements de l'expérience antérieure ont été utiles pour l'Association Song Taaba qui a su faire preuve de plus de discipline et de discernement, en se désengageant d'une activité qui n'était pas à proprement parler son cœur de métier comme ONG. Le savoir-faire et le professionnalisme de Graine, institution spécialisée dans la micro finance, a sans doute été décisif dans le succès.



## **Association Song Taaba de Tensobentenga**

### Effets sur l'association Song Taaba

#### **(1) Le développement des compétences des animateurs.**

Ils ont eu de meilleures capacités en matière d'agriculture, aussi bien pour développer leur exploitation que pour monter des microprojets à soumettre à de nouveaux Partenaires Techniques et Financiers. Ainsi après la fin de la convention avec Iles de Paix, l'Association a obtenu un financement de 16 Millions de FCFA auprès du PADAP pour la conduite d'activités de reboisement et l'équipement des groupements en charrettes. Les compétences acquises permettent de développer des microprojets et de les soumettre à des partenaires. L'Association est en attente de décisions pour les mois à venir.

Certains animateurs ont pu voir s'ouvrir de nouvelles opportunités. Ainsi « *grâce aux compétences et aux expériences avec Iles de Paix, j'ai été retenu comme point focal de la Direction Régionale du Ministère de l'eau, pour la commune de Tensobentenga* » (Yaméogo

#### **(2) Impact de la fin des financements versés par Iles de Paix**

L'inconvénient majeur pour Song Taaba a été la fin des indemnités payées par Iles de Paix pour les animateurs, le soutien au fonctionnement de l'association. Cela a affaibli les capacités opérationnelles de l'Association ainsi que les moyens dont elle pouvait disposer pour poursuivre les appuis réguliers et le suivi des activités réalisées ainsi que des différents comités de gestion.

#### **(3) Poursuite des activités d'alphabétisation**

Les actions d'alphabétisation se sont régulièrement poursuivies. Ainsi en 2012, l'Association Song Taaba a obtenu 22 Millions de FCFA de la part de la FONAEF, et en 2013, 21 Millions.

### Effets sur la dynamique communale

Selon les témoignages recueillis (animateur de Song Taaba, responsables de programme d'IDP), l'appui à Song Taaba a aidé au renforcement de la légitimité et de la crédibilité du Président de l'Association au niveau local, ainsi que ses capacités de manière générale, contribuant ainsi à sa propulsion au poste de maire de la commune rurale de Tensobentenga, puis au poste de député (deux mandats).

### Eléments d'analyse

Le passage du partenariat de Song Taaba à Iles de Paix s'est effectué, sans un « *bilan effectué par les deux parties, afin de dégager les forces, les faiblesses ainsi que les leçons* ». Ce qui pourrait expliquer qu'il n'y ait pas eu de disposition particulière de transition ou d'accompagnement pour aider Song Taaba à mieux tirer profit et à se préparer le mieux possible à assumer progressivement les tâches qu'elle exerçait,.

## **Association pour le Développement du Département de Yamba**

L'Association pour le Développement du Département de Yamba (ADDY) a été créée en 2002 à l'initiative des « fils du pays » avec pour objectif principal de constituer une unité pour promouvoir le développement de la zone. L'Association a mobilisé 13 villages, avec un total de 152 membres actifs.

### Relations de partenariat avec IDP

Au démarrage des activités du Programme dans la commune de Yamba en 2003, IDP a approché l'ADDY pour examiner les possibilités de collaboration. Celle-ci affirme avoir entrepris un processus de recherche-action ayant aidé à mieux cibler les activités du programme : les actions à mener, les localisations, suite à des enquêtes et des concertations avec la population.

ADDY a travaillé à la mobilisation des populations pour l'apport des contributions aussi bien physiques que financières pour la réalisation des différents investissements. Ce travail se serait effectué à titre bénévole la première année. C'est au cours de la seconde année d'intervention qu'un contrat aurait été conclu entre IDP et ADDY, permettant de prendre en charge les frais de fonctionnement ainsi que des indemnités des animateurs.

De manière particulière à travers ce contrat, ADDY a été responsabilisé pour intervenir dans l'ingénierie de l'eau et mener toutes les actions y relatives : l'identification des sites d'implantation à partir des priorités et des besoins, la mobilisation des contributions monétaires, la participation physique aux travaux, la formation des Comités de gestion et le suivi-conseil de leur fonctionnement. Elle s'est également occupé des dimensions relatives à la maintenance, préparant et facilitant les appuis apportés par IDP (apports financiers et techniques, formations etc.). Ceci a duré jusqu'en 2008, avec la mise en place de la commune rurale de Yamba.

#### Des effets substantiels sur ADDY

L'ADDY estime avoir développé son expertise dans le domaine de l'ingénierie de l'eau au cours de ces années. Elle a construit une crédibilité et mobilisé, en tant qu'association, des ressources financières importantes.

L'ADDY, aujourd'hui, n'a pas une vie associative effective depuis la fin du partenariat avec IDP : les réunions ne sont pas régulières, les cotisations sont très insuffisantes, l'association n'a que peu d'activités opérationnelles sur le terrain et a cessé ses activités d'appui-conseil aux comités de gestion des forages. Elle n'a guère de relations de collaboration avec la commune rurale et n'a pas de partenariat avec d'autres institutions (Programmes ou ONG). Son siège serait, selon ses dirigeants, dans un état de dégradation.

En résumé, de 2008 à 2014, il y a eu un *bond en arrière* du point de vue du développement associatif. Les responsables d'ADDY estiment qu'IDP n'a pas prêté suffisamment d'attention aux enjeux du *développement organisationnel* d'ADDY. La crise politique, qui a secoué la commune au cours des trois années écoulées, a également créé un contexte fort défavorable pour l'association.

#### **Analyse**

IDP, à travers son programme, a construit son partenariat avec ADDY comme un outil d'appui pour *l'opérationnalisation de ses activités*. Dans la stratégie d'IDP, la consolidation du partenaire comme *institution* n'a pas constitué un objectif en soi et n'a pas occupé une place véritable. Ceci aurait pu être le cas, afin de mieux préparer la sortie du programme et contribuer à consolider les acquis. Même si les compétences et les expériences des membres de l'ADDY se sont inévitablement développées, cela n'a pu être suffisant pour développer l'Association au plan institutionnel et lui permettre de mieux remplir ses missions et d'atteindre ses objectifs. Visiblement, l'espoir a été placé par IDP dans la commune mise en place en 2006. Cette insuffisance a eu des conséquences par la suite. Les agents de programme d'IDP retiennent, eux aussi, que le désengagement s'est effectué « *sans accorder une place véritable au renforcement de l'association* ».

#### **Appui accompagnement des communes**

Selon les acteurs rencontrés dans la commune de Yamba, mais aussi de Tensobentenga IDP a contribué à :

- Une plus grande mobilisation des ressources financières au niveau des villages, en ce qui concerne surtout l'ampleur et le respect des délais pour les travaux ;
- Une plus grande capacité de mobilisation des populations pour les travaux d'intérêt commun ;
- Une meilleure connaissance du fonctionnement des marchés publics, et en conséquence des rôles à jour pour la maîtrise d'ouvrage (planification, construction de forages, constructions et réhabilitation d'écoles, contrôle des chantiers...)

- Une plus grande capacité de planification, en fonction de critères plus rigoureux, de manière plus transparente, et en tenant compte des ressources disponibles.

En outre, il est indiqué que les formations ont permis aux responsables CVD ainsi qu'aux conseillers communaux de mieux connaître leurs rôles et assumer leurs missions. Toutefois avec le renouvellement du conseil communal, la majorité des conseillers a été renouvelé (à Yamba comme à Tensobentenga, même si la même formation politique est restée majoritaire). Le renouvellement du maire dans la commune de Yamba a eu lieu ; cela a entraîné assez largement une déperdition en compétences. Ainsi en est-il des présidents de commissions.

L'appui à la commune de Yamba pour la création d'un service municipal de l'eau n'a pas abouti. Il faut reconnaître que la forte *turbulence politique* qu'a connue la commune a rendu difficile la mise en œuvre de ce chantier de mise en œuvre du service de l'eau (pour plus de détails, se reporter au chapitre sur l'accès à l'eau potable).

Il faut noter que si l'appui à la commune a permis de développer les capacités de mobilisation (contributions des bénéficiaires directs, main d'œuvre), on constate, en examinant les budgets des communes, qu'il y a eu une faible capacité de mobilisation des recettes fiscales et para-fiscales pour le budget de la commune.

Les postes de prélèvement qui auraient potentiellement pu accroître les recettes communales, dans les deux communes, n'ont pas connu de hausse significative. Cela n'a pas favorisé la croissance des ressources financières propres.

A titre d'illustration, les droits de place (marchés) étaient de 112 000 F CFA en 2008 à Tensobentenga, et en 2013 ils sont de 100 000 F. Le poste des produits de l'abattoir était de 0 en 2008, en 2013 il n'a toujours pas bougé de ce niveau. Ces remarques relatives à la commune de Tensobentenga sont valables pour la commune de Yamba, selon des données préliminaires collectées.

Globalement les responsables communaux apprécient la qualité de l'appui qui a été apporté au renforcement des capacités communales.

## V – BILAN DES PROGRAMMES

Ce chapitre est consacré aux réponses que l'équipe d'évaluation peut apporter aux *5 questions évaluatives*, proposées par l'Illes de Paix, à savoir :

- Effets et impacts des programmes
- Appropriation des résultats, durabilité et autonomisation
- Essaimage, effets d'entraînement
- Ciblage des vulnérables, approche inclusive
- Intégration de la dimension transversale genre

### 1 – Effets et impacts des programmes

Au terme des programmes menés à Yamba et Tensobentenga, quelles *évolutions significatives* attribuables à l'action d'Illes de Paix, sont-elles observables au niveau des conditions de vie et de sécurité alimentaire des ménages selon les 4 dimensions : disponibilité, accessibilité, stabilité, utilisation ?

## Un nombre significatif de bénéficiaires

Le tableau ci-après présente les principales réalisations par projet et les bénéficiaires directs et indirects. Les chiffres indiqués sont en majeure partie tirés des rapports finaux d'IDP la mission n'ayant pas eu les moyens de les vérifier sur place, sauf exception.

Projets	Principales réalisations	Bénéficiaires <sup>36</sup>
<b>Développement de la riziculture</b>	Aménagement de 109 Ha de bas-fonds Formation de 135 personnes (104 femmes) Organisation de 30 groupements rizicoles Création d'une union des riziculteurs avec 23 groupements	1525 riziculteurs (812 hommes et 713 femmes)
<b>Développement du maraîchage</b>	Aménagement de 8 sites maraîchers sur Tensobentenga et 1 sur Yamba Formation de 184 maraîchers sur Yamba Attribution de matériel à 91 producteurs Formation de 115 maraîchers Protection de 5,3 Ha (grillage) Aménagement irrigation sur 3,85 Ha	266 maraîchers
<b>Conservation de la fertilité des sols</b>	Aménagement de 143 parcelles FAE Formation de 1 312 producteurs (351 sur fumure organique, 128 sur fourrage, 833 sur FAE) Formation à Yamba de 297 producteurs (53 sur les cordons pierreux, 178 sur le fourrage, 66 sur pratiques culturelles)	143 bénéficiaires FAE directs 1 609 producteurs formés
<b>Développement de l'aviculture</b>	Formation de 19 productrices en conduite d'élevage amélioré et de 16 productrices en production de pintades Appui à la construction de poulaillers pour 8 femmes	35 avicultrices formées
<b>Accès à l'eau pastorale (retenues)</b>	Construction de 4 retenues d'eau bénéficiant à 30 villages (Baagou, Sougoudou, Tougmentenga et Kokossin-Tangada)	10 000 éleveurs bénéficiaires (approximation)
<b>Accès à l'eau potable</b>	Installation de 82 points d'eau (46 forages à Yamba et 39 forages et puits à Tansobentenga-Yargo) Constitution de 82 comités de gestion Formation et équipement d'un réseau d'artisans réparateurs	28 700 bénéficiaires (moyenne de 350 personnes par point d'eau)
<b>Appui à la scolarisation</b>	Construction de 9 écoles, réhabilitation d'1 école, construction de 4 nouvelles classes au CEG de Yamba Construction de 32 logements d'enseignants et réhabilitation de 4 logements	350 élèves bénéficiaires des nouvelles écoles 36 enseignants bénéficiaires des logements 555 élèves au CEG (2014)
<b>Appui aux associations et à la gouvernance</b>	Formation 488 personnes (Tensobentenga) Appui à 3 associations locales de développement Appui au PCD	488 personnes formées

<sup>36</sup> La mission d'évaluation a repris pour l'essentiel des chiffres annoncés par IDP dans ses rapports finaux et autres documents. Elle n'a pu en vérifier que certains.

Au total, les programmes conduits par IDP sur les communes de Yamba, de Tensobentenga et de Yargo ont bénéficié directement à environ 42 800 personnes.

### **Une nette amélioration de la disponibilité en aliments**

#### **Le rôle de la riziculture sur Yamba**

- Le projet de développement de la riziculture est *très bon projet* dont les points forts sont incontestables. IDP annonçait environ 160 Ha cultivés en riz avec 1 551 riziculteurs appartenant à *30 groupements*. L'UDPRY, l'Union Départementale des Producteurs de Riz de Yamba, regroupe 23 groupements. La mission n'a pas été en mesure de confirmer le chiffre du nombre de riziculteurs, mais ce qui est incontestable c'est que leur nombre est *très nettement supérieur aux objectifs* fixés au départ par IDP ;
- Avec une production supplémentaire de céréales de l'ordre de 560 tonnes par an, une culture qui continue à s'étendre, des techniques culturales telles que le semis en ligne qui ont largement essaimé, 30 groupements en place, une Union Départementale récemment créée, la filière rizicole paraît en plein essor.
- Selon l'ensemble des témoignages recueillis par la mission, le projet a contribué à la *sécurité alimentaire* de Yamba, située dans une région traditionnellement déficitaire en céréales. La production annuelle, estimée en année moyenne à 360 tonnes de paddy, permet d'obtenir 216 tonnes de riz décortiqué, soit 140 Kg par riziculteur si l'on s'en tient aux 1 551 riziculteurs appuyés par IDP et identifiés. Le nombre de riziculteurs est sans doute beaucoup plus élevé maintenant du fait de l'essaimage.

A Bogolé, les 98 producteurs (65 femmes et 33 hommes) du Groupement Diagouri se partagent 6 Ha, ce qui représente seulement 510 M2 par producteur, soit une production de l'ordre de 180 Kg de paddy, en moyenne par riziculteur.

A Moalo, les 50 producteurs (26 femmes et 24 hommes) du groupement Palamanga, se partagent 1,5 Ha, soit à peine 300 M2 par riziculteur. Ils peuvent espérer une production de 100 kg.

A Yamba, les plus gros producteurs, qui cultivent 3 parcelles de 625 M2, peuvent espérer avoir une récolte moyenne de 650 Kg de paddy.

- Cette moyenne cache aussi d'assez *fortes disparités*. Dans certaines familles, plusieurs personnes ont bénéficié d'une parcelle, parfois l'homme et sa femme ont eu chacun une parcelle. Certains producteurs cultivent maintenant trois parcelles alors qu'ils n'en avaient qu'une au départ d'où un certain accroissement de la *différenciation sociale* au sein d'une même groupement et donc d'un même village ;
- Le projet a permis la *diversification* des cultures pluviales réduisant ainsi les risques de pénurie alimentaire. Il a aussi permis une diversification de la *diète alimentaire* qui s'est enrichie d'une céréale supplémentaire riche en nutriments car les grains ne sont pas débarrassés de leurs téguments ;
- Il a amélioré le *niveau de connaissances techniques* des agriculteurs. Certaines des techniques culturales recommandées pour le riz, telle que le semis en ligne, ont été massivement adoptées pour d'autres cultures pluviales ;

« La première année, IDP nous a appris. Après ça, j'ai eu beaucoup et je vends 10 t de sorgho, de maïs et de haricot. Rien que le riz, j'ai eu 4 t. Avant je connaissais, mais je cultivais pas bien le riz. Maintenant je vends aussi les semences à l'Etat » (François Tarpaga du village Daltenga, 5 femmes, 22 enfants, 28 personnes dans sa cour)

« Depuis qu'on a appris ça avec IDP, le maïs il gagne mieux. Aussi les frères maintenant ils ont appris ça aussi » (Jean-Blaise Sandwidi du village Tanpialin, 5 femmes et 17 enfants, 30 personnes dans sa cour)

- Les formations reçues par les responsables des groupements (président, secrétaire, trésorier) ont contribué à une meilleure gestion des groupes et elles ont contribué à la dynamisation d'ensemble du territoire ;
- Le projet a permis à un certain nombre de femmes d'avoir accès à la terre. Elles disposent maintenant d'une parcelle qui leur est attribuée en propre, distincte de celle de leurs maris et qu'elles cultivent elles-mêmes, le plus souvent en se faisant aider de leurs maris pour certaines tâches (préparation du sol) et de leurs enfants pour d'autres tâches (récolte, battage). Il a permis à des veuves avec une forte charge de famille de disposer d'un surplus de ressources à la fois alimentaires et monétaires ;
- Les excédents mis sur le marché contribuent à compenser le déficit vivrier chronique de la région de l'Est du pays, mais cela reste encore marginal ;
- Le projet a amélioré les disponibilités financières de la famille, lui permettant (à la femme notamment) de disposer d'un peu d'argent pour faire face à certaines dépenses de santé ou d'éducation ;
- Dénrée très appréciée, le riz fait l'objet de dons entre les familles, ce qui a contribué à populariser l'utilisation de cette céréale, qui fait désormais partie de la diète alimentaire de la population de Yamba ;
- Le projet a notablement contribué à la structuration du milieu paysan par la constitution des groupements rizicoles et par la création de l'Union départementale ;
- Sur Yamba, les familles bénéficiaires disposent maintenant, chaque année, de riz alors que cette spéculation n'existait qu'à l'état marginal dans la zone. Le riz fait maintenant partie intégrante du système de production agricole et cette culture continue à s'étendre dans toutes les zones basses du territoire, même dans des zones assez éloignées des villages ;

#### Des légumes de plus en plus consommés

- En principe, selon les données d'IDP, sur les sites maraîchers mis en place, 266 maraîchers et maraîchères devraient travailler les 16,8 Ha aménagés pour la production de légumes. On en est sans doute loin, les abandons ayant été assez nombreux, surtout sur Yamba ;
- De nombreux agriculteurs semblent avoir délaissé le maraîchage, en raison, en particulier, du manque d'eau à certaines époques de la saison sèche (mars), mais aussi pour des problèmes de maladie, voire des conflits internes au groupement ou avec les éleveurs ;
- La mission a, cependant, rencontré des maraîchers et maraîchères très motivés, intéressés par l'apport d'argent que représente la vente des légumes en saison sèche, plus que par l'apport en légumes à auto-consommer ;
- Tous ont, cependant, indiqué que leur consommation de légumes avait augmenté et surtout qu'elle s'était diversifiée depuis la mise en culture des périmètres maraîchers. Les réponses aux questions qui ont été posées pendant les entretiens, en particulier aux femmes, plus nombreuses dans le maraîchage que les hommes, montrent qu'elles connaissent mieux l'intérêt nutritionnel des légumes et l'importance d'en consommer ;
- Il convient aussi de noter que le projet IDP a favorisé la mise en place du projet d'amélioration nutritionnelle de la mère et de l'enfant, développé par l'ONG ACF dans les diverses communes de la zone. Les femmes enceintes, ou avec un bébé, reçoivent une parcelle où elles cultivent des légumes, ainsi que deux poules qui leur donnent des œufs pour leur enfant.

### Des techniques agro-écologiques plébiscitées

- Sur Tensobentenga, les techniques agro-écologiques ont donné d'*excellents résultats*, même si le paquet technologique n'est pas mis en oeuvre en totalité par les agriculteurs (cas des plantations fertilisantes, des cordons pierreux et de la production de foin en particulier) ;
- Les agriculteurs adhèrent massivement au projet. La mission n'a entendu aucune voix discordante, ni dans les villages visités, ni à l'extérieur. Les femmes semblent tout aussi motivées que les hommes, sinon plus ;
- *Les rendements* ont notablement augmenté, selon les témoignages et les chiffres recueillis et *les superficies* mises chaque année en culture ont aussi nettement augmenté ;
- Les revenus des familles ont très nettement augmenté, le volume des ventes des excédents, comme le montant des revenus que les paysans en tirent, en attestent.
- Ces techniques (fertilisation organique, lutte contre l'érosion, semis en lignes, semences améliorées, en particulier) ont eu pour résultat, chez les paysans impliqués dans le programme, un *accroissement très net des volumes de production* de céréales (sorgho, maïs, mil) mais aussi de légumineuses (niébé). La plupart des paysans enquêtés évoquent un *doublément, voire un triplement des rendements*.

Selon les observations de la mission à partir des enquêtes de terrain, des producteurs obtiennent des rendements de sorgho de 2 T/Ha au lieu de 1T/Ha et des rendements de riz qui dépassent les 4 T/Ha. Ces observations sont confirmées par les données d'IDP qui indiquent des rendements avec la technique des demi-lunes de 2,3 T/Ha de sorgho<sup>37</sup>.

- Un autre facteur est à prendre en compte sur la zone de Tensobentenga, la diminution des superficies laissées en friche du fait de l'amélioration de la fertilité des sols. Les paysans n'ont plus besoin de laisser la terre se reposer aussi longtemps qu'auparavant. Ils disposent donc chaque année d'une superficie cultivable supérieure à ce qu'elle était auparavant.

### De l'eau d'abreuvement du bétail disponible toute l'année

- La construction par IDP de 4 retenues (Baagou, Sougoudou, Tougmentenga et Kokossin-Tangada) destinées à permettre aux éleveurs de disposer toute l'année d'eau d'abreuvement pour leur bétail, a *largement résolu le problème* de carence en eau durant les 9 mois de saison sèche ;
- Ces barrages permettent actuellement l'abreuvement de 20 000 UBT appartenant aux éleveurs de 30 villages, soit une très *nette augmentation* du nombre de villages et du nombre de têtes depuis la construction des barrages ;
- L'état de santé du bétail s'est incontestablement amélioré du fait d'un meilleur accès à l'eau aux périodes de saison sèche les plus critiques. Cette amélioration notable, et sans doute durable, de la situation de l'élevage, a préparé le terrain pour une meilleure valorisation des produits de l'élevage. La résolution des problèmes d'abreuvement a conduit les éleveurs, gros propriétaires comme petits éleveurs, à développer *l'embouche bovine et ovine*, ce qui produit des revenus substantiels ;
- Les sensibilisations et les formations reçues par les éleveurs ont contribué à améliorer leur niveau de connaissances techniques et gestionnaires ;
- Le partenariat mis en place entre les éleveurs, par le biais de leur Comité de gestion, la municipalité et les services déconcentrés de l'Etat, a sans doute facilité la concertation et les synergies.

---

<sup>37</sup> Rapport de fin de programme 2003-2010 sur Tensobentenga-Yargo (avril 2013)

## Une amélioration des conditions de vie par une meilleure disponibilité des services

### De l'eau potable plus abondante et plus proche

- Les résultats obtenus par les programmes dans le domaine de l'eau potable sont *très positifs*. Ces forages sont encore dans de bonnes conditions, vu la qualité technique avec laquelle elles ont été réalisés, même si les comités de gestion ne fonctionnent pas tous comme il conviendrait, après la fin du projet ;

- La quantité d'eau potable disponible par personne a nettement augmenté ;

Les 20 forages réalisés dans le cadre du projet eau potable de Yamba entre 2002 et 2005 ont bénéficié à 5 630 personnes. La consommation d'eau par personne et par jour y est passée de 8,8 L à 48 L. Mais il faut noter un autre impact important qui est la diminution de la charge sur leurs propres points d'eau pour 10 560 autres personnes.

- La densification du nombre de points d'eau a facilité l'accès à la ressource avec des distances d'approvisionnement, et donc des temps, nettement raccourcis ;

*« Avant l'implantation du forage je souffrais énormément à cause de la distance du point d'eau je faisais 5 à 6 Km pour chercher l'eau cela me faisait perdre du temps à cause de la distance et du temps mis au forage 1H à 2H pour avoir l'eau de retour je ne pouvais plus mener d'autres activités même faire la cuisine pour les enfants. Le matin ils partaient parfois sans manger à école. Je remercie IDP car il a contribué au développement de notre village parce que nous les femmes nous arrivons à entreprendre d'autres activités comme l'élevage, l'étuvage du riz » (Yougbare Maimounata membre du Comité de gestion du forage de Sambialgou).*

*« Avant l'implantation du forage je partais à trois kilomètre chercher de l'eau, maintenant avec la proximité du forage j'arrive à réduire mon temps au forage ce qui me permet d'avoir d'autres occupations comme étuvage du riz ,la fabrique de soum balla ; aussi nos enfants étaient malades à tout moment à cause de l'eau de barrage que la famille consommait. Maintenant avec le forage il y a eu réduction des maladies » (Zagre Fatimata, forage de Baagou).*

### Des écoles plus nombreuses et plus proches qui facilitent la scolarisation

- Les constructions scolaires (9 écoles primaires, 1 CEG) réalisées ou réhabilitées par IDP sont de bonne qualité, nettement supérieures aux constructions réalisées par d'autres programmes ;

- Elles assurent bien leur fonction, avec des taux de scolarisation nettement améliorés sur les périodes considérées, même s'ils demeurent très bas par rapport aux moyennes nationale comme régionale, en particulier pour la commune de Yamba ;

Le taux brut de scolarisation primaire est passé de 42 à 67% à Tensobentenga entre 2003 et 2010 et de 48 à 83% à Yargo. Pour les filles, le taux serait passé de 32 à 55% à Tensobentenga et de 38 à 72% à Yargo.

Pour Yamba, entre 2008 et 2012, le taux est passé de 26% à 35,5% (+9,5%). Durant la même période, pour les filles il est passé de 24% à 36% (+12%). Il reste très bas dans cette commune.

## Une meilleure accessibilité de la population aux aliments comme aux services de base

Non seulement, les aliments de base (céréales), les légumes et la viande, sont maintenant disponibles en plus grande quantité, mais l'augmentation des ressources monétaires, même s'il s'agit encore de très faibles montants, permet aux familles d'acheter d'autres produits. Cela vaut aussi pour des familles pauvres qui disposent maintenant une parcelle de riz ou de maraîchage.

### Un meilleur accès aux céréales et aux légumes

- Le développement rapide de la *culture du riz* à partir des bas-fonds aménagés par IDP a rendu cette céréale, introuvable auparavant dans la zone, accessible à beaucoup plus de familles ;



- Outre les membres des groupements créés par IDP, ce sont des familles non membres qui cultivent aussi du riz et/ou qui achètent du riz excédentaire aux membres des groupements ;
- Comme ce riz, vendu en trop faible quantité, n'a pas encore de marché organisé dans les villes (Fada N'Gourma, Koupela, voire Ouagadougou), ce sont les consommateurs de la région, traditionnellement déficitaire, qui en bénéficient ;
- La production des céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs) a aussi progressé grâce à l'utilisation de techniques nouvelles, vulgarisées dans le cadre des programmes (semis en ligne, semences améliorées, engrais). Ces techniques sont maintenant bien connues et largement répandues, ce qui bénéficie à la plupart des familles des zones d'intervention d'IDP ;
- Les principaux légumes produits, en particulier les tomates, les oignons, les gombos, sont cultivés sur des terrains qui n'étaient pas utilisés, ou très peu utilisés, en saison sèche. Les volumes produits sont bien supérieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. L'excédent est vendu sur le marché local ;
- Depuis la construction des retenues pastorales, de nouveaux éleveurs sont venus s'ajouter aux anciens bénéficiaires et, selon les services de l'élevage, ce processus se poursuit et a favorisé l'embouche donc la mise sur le marché de davantage de viande.

#### Un accès amélioré à l'eau potable et à l'école

- Pour l'eau potable, l'accessibilité de la ressource est maintenant garantie toute l'année dans la totalité des 43 forages réalisés par IDP sur Yamba et des 39 forages et puits permanents réalisés sur Tensobentenga-Yargo. Les forages et les puits sont bien fréquentés, surtout pendant la saison sèche lorsque les puits à grand diamètre commencent à s'assécher ;
- Pour la scolarisation le constat est identique. IDP a construit et équipé 9 établissements scolaire, construit ou réhabilité 36 logements pour les enseignants. Les élèves ont de moins grandes distances à parcourir pour se rendre à l'école ce qui a pu contribuer à améliorer la fréquentation, même si elle reste encore insuffisante, surtout pour les filles.

### **Stabilité**

#### Une ressource alimentaire supplémentaire garantie grâce à la riziculture

- Résultat des aménagements simplifiés de bassins, la disponibilité en eau en période de croissance végétative, constitue la principale garantie que la production de riz sera assurée d'une année sur l'autre, au moins dans les bassins aménagés. La seule incertitude réside dans la pluviométrie qui peut se dégrader, en particulier du fait du changement climatique ;
- Pour le riz, le principal facteur de risque reste la dégradation de la fertilité du sol, en particulier par manque d'apports réguliers en matière organique, constaté par la mission à peu près partout. Ce risque est plus important pour la riziculture sur Yamba qui n'a pas bénéficié de l'introduction des techniques agro-écologiques (fosses fumières par exemple) vulgarisées par la suite par IDP sur Tensobentenga-Yargo ;
- Une autre menace est la mévente du riz, phénomène encore ponctuel mais qui peut s'aggraver si la production continue à augmenter sans que la filière s'organise pour l'écoulement des produits vers les lieux importants de consommation (grandes villes) ;
- L'accès des producteurs aux intrants agricoles (semences, engrais, traitements) risque, à terme, de poser un réel problème. C'est, à nouveau, l'organisation de la filière qui se pose, l'Union n'ayant pas encore la capacité de négocier des prix grâce à des achats en gros ;

- Un autre risque, comme cela a été constaté cette année, est le raccourcissement de la saison des pluies qui fait que dans certaines zones (Tensobentenga) le riz a manqué d'eau alors qu'il n'était pas encore arrivé à maturité. Le *changement climatique* en cours risque fort d'aggraver le problème dans les années à venir.

#### Une plus grande fragilité pour le maraîchage

- Pour le maraîchage, des doutes peuvent être formulés concernant la durabilité de l'activité de maraîchage sur la commune de Yamba, où la situation paraît bien plus difficile qu'à Tensobentenga par exemple ;
- Plusieurs autres problèmes se présentent qui peuvent à terme, sinon hypothéquer, du moins limiter, la production. Il s'agit des *maladies et attaques de parasites*, fréquemment signalées à la mission, en particulier des viroses difficiles à combattre, dues en particulier à la culture, année après année, des mêmes légumes sur les mêmes terrains ;
- A cela s'ajoute la difficulté, pour les producteurs, de trouver des solutions (accessibilité aux produits de traitement, compétences pour les utiliser correctement pour qu'ils soient efficaces et qu'ils ne contribuent pas à empoisonner les consommateurs). Le problème de l'accès aux semences potagères peut aussi se poser, comme cela s'est vérifié sur Yamba lors de la saison 2009-2010 ;
- Un autre facteur important de limitation de la production maraîchère est le *manque d'eau* à partir du mois de mars alors qu'une partie des légumes n'est pas encore arrivée à maturité ;
- Le problème du maintien du *niveau de fertilité* de sols tropicaux à fort lessivage qui exigent d'importantes quantités de matière organique, se pose alors que l'usage du fumier sur les cultures maraîchères peut se faire au détriment des cultures vivrières. De ce point de vue, le projet d'introduction de la stabulation dans les fermes agro-écologiques avec fourniture de foin en saison sèche, constituait une avancée très intéressante. Les animaux ne déambulant plus, les matières fécales et l'urine se mélangent dans les parcs aux résidus de récolte, ce qui permet d'obtenir un compost abondant et de bonne qualité. Cette technique s'est, malheureusement, très peu développée.

#### Des techniques agro-écologiques davantage durables

- Le modèle FAE semble *durable*. Peu de doutes subsistent concernant la durabilité d'ensemble des techniques qui constituent le modèle FAE développé par IDP dans les zones d'intervention agricole ;
- Le problème du *maintien de la fertilité* du sol, en particulier, dont les solutions sont à la base de ce modèle, ne se pose plus, grâce, entre autres aux fosses fumières et aux techniques d'aménagement en zaï et demi lunes qui permettent de concentrer les matières fertilisantes au pied des plantes ;
- La question qui peut se poser est celle de la *dépendance accrue* de producteurs et de productrices qui restent isolés, sans une organisation forte pour les représenter, vis à vis des marchands d'engrais et de produits phytosanitaires. De ce point de vue, il est très dommage que les techniques de production endogène de produits de traitement, en particulier de produits de conservation post-récolte, comme le *neem*, à partir des plantations de haies vives à base de *Leucaena*, n'aient pas pu aboutir (destruction des arbustes par les animaux).

#### L'accès garanti des éleveurs à de l'eau pour leurs troupeaux

- Concernant l'accès à l'eau d'abreuvement pour le bétail, rien ne semble, dans l'immédiat, venir gêner la stabilité d'accès à la ressource pour les éleveurs. C'est, sans doute, l'une des raisons pour lesquelles il semble si difficile de les organiser en comités de gestion et de collecter les cotisations car « *ils n'en voient pas l'utilité* » aux dires des responsables

du Comité de gestion de Sougoudou, eux-mêmes. Les barrages sont solides et les éleveurs considèrent que si un jour il y avait des travaux à faire, ils pourront à ce moment-là se cotiser pour effectuer les réparations ;

- C'est là que le bât blesse. Le comité de gestion de Baagou n'a jamais pu être créé en 12 ans et le comité de pilotage toujours en place n'a aucune trésorerie. Le Comité de gestion de Sougoudou est bien en fonctionnement, mais il ne collecte pas les redevances au rythme qui conviendrait. Plus que cela, il semblerait, d'après les dirigeants du Comité, que la fronde des mauvais payeurs est en train de s'étendre, ceux qui ont continué à payer ne comprenant pas que des sanctions n'aient déjà été prises contre ceux qui n'ont rien versé depuis des années ;
- Le Comité de Sougoudou compte sur la mairie pour contraindre les éleveurs à reprendre le rythme de leurs cotisations. L'équipe municipale de Yamba est nouvelle. Si elle doit prendre des mesures à l'encontre des mauvais payeurs, c'est maintenant et pas vers la fin de son mandat quand les enjeux électoraux viendront compliquer l'équation.

#### Quelques risques pour l'eau potable...

- L'approvisionnement de la population en eau potable est actuellement assurée pour une bonne partie de la population, la fragilité financière des comités de gestion des points d'eau et, in fine, la difficulté des communes à assurer l'entretien et à faire les réparations en cas de panne grave, du fait de la modicité des ressources en caisse ou en banque, restent une menace. La réforme communale de l'eau, qui était destinée à apporter des solutions pérennes, ne s'est pas encore mise en place dans les communes d'intervention d'IDP ;
- La deuxième difficulté, beaucoup plus sérieuse à moyen terme, est la menace que laisse planer le *changement climatique*, sur les nappes phréatiques qui peuvent continuer à baisser.

#### Mais pas pour la scolarisation

- Pour l'éducation, le problème, surtout à Yamba, reste l'insuffisante scolarisation des enfants, des filles en particulier qui n'ont pas d'accès à l'école parce que les parents ne considèrent pas que l'école est importante et parce qu'ils ont besoin des enfants à la maison ou aux champs, pour leur apporter de l'aide. Cette question devient très préoccupante au niveau du CEG, à cause des mariages forcés et précoces.

#### **Une large utilisation pour l'alimentation, mais aussi pour la vente**

- Les céréales produites sont largement *autoconsommées*. La quantité supplémentaire de riz obtenue par les groupements de Yamba grâce aux aménagements simplifiés de bassin, et de sorgho ou de maïs à Tensobentenga grâce aux techniques agro-écologiques, a permis aux familles de ne plus être en situation de déficit en céréales. Selon les estimations de la mission à partir des témoignages recueillis, la part autoconsommée peut être de l'ordre de 60% à Yamba ;
- Toutes les familles enquêtées, à quelques rares exceptions près, ont signalé vendre, chaque année, des céréales excédentaires. Les quantités vendues sont très variables, souvent de l'ordre de quelques dizaines de kilos. L'argent ainsi récolté est utilisé pour les dépenses courantes de la famille, en particulier pour les frais scolaires et les dépenses de santé ;
- A Yamba, où les parcelles sont de petite taille, les quantités de riz vendues sont minimales. Elles sont vendues dans le voisinage aux familles qui en manquent. La part mise en vente est estimée à 30% de la récolte ;
- A Tensobentenga, les paysans disposent de plus de terre et produisent des quantités bien supérieures de céréales (peu de riz, mais du sorgho et du maïs). Ils en vendent donc beaucoup plus, en particulier les céréales issues des semences améliorées. Une

partie est vendue à l'Etat comme semences certifiées. Certains paysans enquêtés indiquent avoir vendu pour plus de 600 000 FCFA (plus de 900 €) de céréales l'année dernière ;

- Une petite part, estimée à 10%, peut aussi être donnée dans le cadre des relations sociales au sein du village ou dans les villages voisins ;
- Les maraîchères et les maraîchers enquêtés déclarent tous consommer une partie de leur production de légumes et 90% déclarent consommer plus de légumes qu'auparavant ;
- Une partie de la production est vendue mais il est très difficile de préciser quelle part est réservée à la vente. Les réponses faites par les producteurs lors des enquêtes montrent que la majeure partie des légumes est vendue. Une petite partie fait également l'objet de *dons*, de l'ordre de 10%, aux parents et aux personnes pour lesquelles le producteur est redevable ;
- A Tensomentenga, la mission a pu constater la présence de nombreux petits espaces maraîchers situés le long du canal d'arrosage des rizières, bien que la saison du maraîchage ne soit pas commencée. Elle a constaté aussi la présence de petites parcelles de maraîchage au sein des rizières, utilisant des espaces réduits dont la mise en eau est insuffisante pour le riz mais qui peuvent se prêter à la production de légumes.
- A Kolwoko, la partie du bas fond aménagée a augmenté de 50% pour le riz, passant de 1 Ha à 1,5 Ha et cela a profité également au maraîchage puisque les producteurs pratiquent tous le maraîchage de saison sèche après la récolte du riz. Ils ont, malheureusement, des problèmes de virose.
- La part des légumes mise en vente souffre souvent de *mévente* car les producteurs cultivent tous les mêmes espèces, des tomates, des oignons, des aubergines, des gombos, qui arrivent à maturité au même moment, en janvier-février. Les espèces à cycle végétatif plus long ne sont pas cultivées, même si elles disposent d'un bon marché, par crainte de la pénurie d'eau qui survient dès le mois de mars.

Les *impacts* sont-ils conformes aux attentes d'Iles de Paix ? La capacité des populations, des organisations de la société civile et des autorités des communes ciblées à conduire leurs processus de développement autonomes est-elle renforcée ? Quelles *conclusions et leçons* en tirer ?

## Impacts

### Des impacts de la riziculture qui ont dépassé les attentes

- Le projet a contribué à la *sécurité alimentaire* de Yamba, située dans une région traditionnellement déficitaire en céréales ;
- Il a permis la *diversification* des cultures pluviales réduisant ainsi les risques de pénurie alimentaire. Il a permis une diversification de la *diète alimentaire* qui s'est enrichie d'une céréale supplémentaire ;
- Il a amélioré le *niveau de connaissances techniques* des 1551 riziculteurs (dont 724 femmes). Certaines techniques comme le semis en ligne, ont été adoptées pour les autres cultures pluviales ;
- Les formations reçues par les responsables ont contribué à une *meilleure gestion des groupes* et à la dynamisation d'ensemble du territoire ;
- Le projet a permis à un certain nombre de femmes d'avoir *accès à la terre*. Il a permis à des veuves avec une forte charge de famille de disposer d'un *surplus de ressources* à la fois alimentaires et monétaires (voir paragraphe 5 sur le genre);

- Il a amélioré les disponibilités financières de la famille pour faire face à certaines dépenses de santé ou d'éducation ;
- Les dons de riz ont contribué à populariser l'utilisation de cette céréale, qui fait désormais partie de la diète alimentaire de la population de Yamba ;
- Le projet a notablement contribué à la structuration du milieu paysan par la constitution des groupements rizicoles et par la création de l'Union départementale. Ils sont maintenant organisés en 30 groupements formels et en une union des riziculteurs qui rassemble 23 groupements. Et les producteurs ont compris tout l'intérêt de l'organisation puisque cela permet à bon nombre d'entre eux d'avoir accès à des intrants subventionnés par l'Etat (semences, engrais) ;

#### Les impacts croissants des techniques agro-écologiques

- Les impacts ont également dépassé les attentes d'IDP pour les techniques de conservation et restauration de la fertilité des sols (fermes agro-écologiques) qui donnent de bons résultats sur Tensobentenga-Yargo. L'amélioration de la situation d'ensemble de la zone d'intervention est claire. Le territoire semble dynamisé par les nouvelles techniques ;
- Les techniques essaient maintenant spontanément, au moins pour la majorité d'entre elles, à l'exception des haies vives (concurrence du bétail), des cordons pierreux (manque de pierres), de la production de foin (requiert du temps et de la main d'œuvre) ;
- La situation alimentaire s'est améliorée, à la fois en raison d'une augmentation des rendements et d'un accroissement de la surface cultivée par limitation de la jachère ;
- Les ressources financières des familles de producteurs ont augmenté, parfois de manière assez spectaculaire, en particulier pour les producteurs de semences améliorées ;
- La maîtrise technique des producteurs, bien qu'inégale, et leur connaissance des bienfaits des techniques agro-écologiques, sont indéniables ;
- L'adhésion des producteurs, même de ceux qui n'ont pas bénéficié des formations initiales, au projet, est un constat. Les femmes semblent tout aussi motivées que les hommes, sinon plus.

#### Les impacts nuancés du maraîchage

- Le niveau des connaissances techniques des 299 maraîchères et maraîchers a nettement augmenté. Les maraîchères et les maraîchers connaissent bien les techniques de base, les planches de culture, les variétés, les semis, les fertilisants à utiliser etc. ;
- Les femmes semblent particulièrement motivées, en particulier parce qu'elles sont responsables de la cuisine et que les légumes produits peuvent leur faciliter la tâche. Les entretiens réalisés par la mission ont montré qu'elles ont une bonne connaissance des légumes et savent qu'ils sont bénéfiques pour la santé ;
- Dans le domaine du maraîchage les attentes d'IDP étaient sans doute supérieures, en particulier pour la production de ressources financières supplémentaires qui était un objectif. Les revenus de certains producteurs dans les groupements maraîchers qui fonctionnent bien ont certes augmenté, mais les recettes financières obtenues sont, en général, relativement faibles. Dans certains cas les gains peuvent être plus importants, par exemple avec la production des oignons, mais ces cas restent rares.

Selon les calculs d'IDP<sup>38</sup>, pour 4 terroirs, la marge financière médiane par exploitant a été, en 2009-2010, de 26 550 FCFA (40 €) et la marge maximale de 158 500 FCFA (242 €). La fourchette

<sup>38</sup> La mission n'a pas eu les moyens de vérifier les chiffres. Elle doit se contenter des résultats des travaux menés par IDP sur le sujet

basse correspond à peu près aux chiffres auxquels la mission d'évaluation a abouti à partir des quelques témoignages recueillis lors des entretiens individuels.

Note - Selon IDP, si on considère que le producteur consacre 1h30 par jour à son activité de maraîchage pendant 3 à 5 mois, la marge représente seulement de 120 à 200 FCFA de l'heure ;

- Il convient de noter également que le producteur maraîcher peut parfois perdre, mais les pertes restent réduites car, en dehors de son temps, l'investissement est faible (semences surtout, parfois un peu d'engrais, très rarement des produits de traitement), alors que dans certains cas les gains peuvent être importants.

#### L'impact de l'amélioration de l'accès à l'eau d'abreuvement sur l'environnement

- Les attentes d'IDP semblent avoir été largement dépassées pour ce qui concerne le nombre d'éleveurs et le nombre d'UBT qui bénéficient de l'eau. Actuellement, les éleveurs de 42 villages bénéficient de l'eau des barrages pendant les 9 mois secs. Le nombre d'animaux bénéficiaires dépasserait les 20 000 UBT ;
- Par contre, les résultats ont été un peu inférieurs aux attentes en matière d'organisation des éleveurs, essentiellement du fait de la difficulté de création du comité de gestion de Sougoudou, alors que les barrages ont, par ailleurs, un fort impact économique ;
- L'état de santé du bétail s'est globalement amélioré, selon les agents de l'élevage de Yamba comme de Tensobentenga-Yargo, du fait d'un meilleur accès à l'eau aux périodes critiques ;
- La résolution des problèmes de l'abreuvement du bétail a conduit les éleveurs à développer l'embouche bovine et ovine, ce qui permet aux éleveurs de disposer de ressources monétaires complémentaires ;
- Le projet a contribué, même si c'est assez modestement, à la structuration du milieu des éleveurs. Le Comité de gestion du barrage de Sougoudou, même s'il fonctionne relativement mal, dispose maintenant d'une personnalité juridique avec des statuts élaborés de manière participative, un règlement intérieur, un livret d'épargne ;
- Mais un effet direct, non prévu, qui pose déjà problème est la dégradation du couvert végétal du fait de l'extension continue du nombre de bêtes mais aussi du passage de grands troupeaux de nomades qui viennent abreuver leurs animaux.

#### Les impacts très positifs de l'amélioration de l'accès à l'eau potable

- Pour l'eau potable les résultats ont été largement conformes aux attentes d'IDP pour ce qui est de la population desservie, mais inférieurs aux attentes en matière de consolidation des comités de gestion, de constitution des AUE et de renforcement du service communal de l'eau alors que les forages et les puits sont de bonne qualité et qu'un effort important a été fait pour créer et renforcer les 89 comités de gestion ;
- Les 89 forages et les puits permanents réalisés par IDP ont permis un accès à l'eau toute l'année pour les familles bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires directs s'élève à plus de 30 000 personnes soit une moyenne de 337 personnes par point d'eau ;

Le projet eau potable de Tensobentenga-Yargo réalisé entre 2003 et 2010 a bénéficié à 15 729 personnes, soit 71% de la population (chiffres 2010). La consommation d'eau aurait augmenté de 156% durant cette période.

- La réalisation de points d'eau à proximité a souvent considérablement réduit le temps passé pour aller chercher l'eau à des kilomètres, ce qui réduit la pénibilité (en particulier pour les filles) et libère du temps pour d'autres activités ;
- Un meilleur accès à l'eau a permis un développement concomitant d'autres activités génératrices de revenu pour lesquelles une eau abondante est indispensable, telles que l'embouche bovine et ovine, l'étuvage du riz ou la production de briques ;

- Une eau de meilleure qualité a eu un impact positif sur la santé par la réduction des maladies hydriques.

#### Un net progrès des taux de scolarisation

- Dans le domaine de l'éducation, les attentes d'IDP ont été dépassées. Les réalisations (construction de salles de classe, équipement en mobilier, construction de logements pour les enseignants, forages, latrines) sont tout à fait pertinentes et de bonne qualité ;

Sur la commune de Yamba, la situation de base était de 11 écoles avec 36 classes et 26 logements d'enseignants. La situation actuelle est de 16 écoles (+5), 56 classes (+20) et 45 logements (+19).

- Le nombre important d'infrastructures scolaires construites par les programmes a permis un accroissement global des effectifs en primaire, à Yamba comme à Tensobentenga, même si les disparités garçons/filles demeurent très importantes. Le degré de scolarisation atteint est nettement supérieur, même s'il reste encore insuffisant, en particulier sur Yamba, commune dans laquelle la situation de départ était catastrophique ;

IDP rappelle qu'au début de la phase II du programme de Yamba, le taux brut de scolarisation y était à peine de 1/3 de la moyenne nationale et de 1/2 de la moyenne de la région Est. « *Il n'aurait pas été réaliste de penser que Yamba allait pouvoir rattraper un tel retard en quelques années*<sup>39</sup> ».

- La bonne qualité des bâtiments et de leur équipement, offre de bonnes conditions de travail pour les enfants. IDP a contribué fortement à la diminution des paillotes comme salles de classes dans les communes d'intervention. La densification des écoles a largement facilité l'accès à des élèves qui ont moins de chemin à parcourir chaque jour ;
- La construction des logements pour les instituteurs a limité les rotations d'enseignants qui ne restent pas au même endroit lorsque les conditions de vie y sont trop précaires, en particulier lorsqu'ils ne peuvent pas faire venir leur famille ;
- Les impacts ont été inférieurs, semble-t-il, dans le domaine de l'appui à la gestion communale de l'éducation, bien que les informations collectées par la mission d'évaluation ne permettent pas de conclusion définitive.

#### Des impacts mais inférieurs aux attentes en matière de gouvernance locale

- Dans le domaine de l'appui aux associations locales de développement et aux municipalités, IDP a formé 488 personnes ;
- Les formations reçues par les conseillers communaux sur des thèmes variés de gestion municipale tels que recherche de financements, planification, budgétisation, ont permis d'améliorer leurs capacités de gestion. Le suivi-accompagnement rapproché des équipes municipales a permis une meilleure appréciation de leur rôle d'élus par les conseillers communaux et devraient, en principe, avoir permis une amélioration des capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune ;
- Malheureusement, les difficultés internes (2012) à la commune de Yamba qui n'a pas eu de conseil municipal pendant deux ans, puis le fait que de très nombreux conseillers municipaux n'ont pas été réélus lors des dernières élections, aussi bien à Yamba qu'à Tensobentenga-Yargo, minimise considérablement cet impact ;
- La mise en place de mécanismes de concertation, tels que le Cadre de Concertation Communal (CCC) ou les Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaires (EPIC) avec des représentants de tous les secteurs de la vie communale correspondait sans doute à un besoin et aurait facilité la réalisation des projets communaux, mais les

<sup>39</sup> Communication de Magali Verstraeten



conditions locales n'ont pas été favorables à la concrétisation de ces actions dans de bonnes conditions ;

- Par contre, il semblerait que l'appui apporté par IDP à la planification locale a permis une élaboration correcte des Plans Communaux de Développement (PCD) puis un suivi et une évaluation périodique de leur avancement ;
- L'appui apporté par IDP aux associations ADDY à Yamba et AST et ASTFF à Tensobentenga, n'a que très partiellement contribué au renforcement institutionnel de ces associations. Cela est resté insuffisant.

### De nombreuses actions pour renforcer les capacités d'auto développement

Les efforts faits par l'Île de Paix pour rendre l'ensemble des acteurs locaux capables de conduire leur processus de développement de manière autonome, ont été très significatifs, même si tous n'ont pas donné les résultats escomptés.

Ils se sont traduits de diverses manières, en particulier par :

- Le souci de proposer des techniques de production assez simples, facilement reproductibles, telles que les techniques agro-écologiques, voire même les aménagements simplifiés de bassin (d'ailleurs simplifiés à deux reprises) qui requièrent beaucoup de main d'œuvre et assez peu de technicité (et des capacités techniques éventuellement disponibles à proximité par exemple pour le nivellement du terrain ou la topographie) ;
- Le nombre, la densité et la diversité des actions de renforcement des capacités de tous les groupes d'acteurs locaux, les bénéficiaires directs des projets, mais aussi les élus et fonctionnaires communaux et les représentants des services de l'Etat ;
- Le suivi-accompagnement de proximité réalisé sur le terrain par les agents d'IDP ou par des agents des services de l'Etat mandatés par IDP, par exemple dans le domaine de l'agriculture, auprès des productrices et des producteurs ;
- Le nombre et la diversité des actions visant à faciliter le dialogue, la concertation et la prise de décisions, comme l'élaboration des PCD ou la mise en place et l'animation des Cadres de Concertation Communale et des EDIC ;
- L'appui apporté au renforcement des organisations existantes de la société civile, ou nouvellement créées, telles que les APE, les AME, les CVD ;
- L'appui à la création d'organisations nouvelles, les groupements informels de producteurs, les Comités de gestion des forages et des infrastructures mises en place ou encore l'Union des riziculteurs.

L'ensemble de ces actions a, incontestablement, constitué une trame favorable à l'amélioration de la capacité des populations à se prendre davantage en charge.

Mais il convient de noter que le niveau de départ des actions d'IDP était très bas. La situation de cette région est très difficile, plus encore sur la commune de Yamba que sur les communes de Tensobentenga et Yargo. La pauvreté, l'isolement, l'analphabétisme, le manque d'infrastructures, les rivalités entre clans, entre villages et entre acteurs politiques, ont constitué autant de facteurs qui ont limité les capacités d'auto-développement, surtout pour Yamba, malgré la durée des interventions qui a été de 8 ans à Tensobentenga-Yargo et de 12 ans à Yamba.

### Quelques conclusions et leçons à tirer

Ces points seront repris et détaillés dans les chapitres suivants concernant les propositions et recommandations.

- Ce sont justement ces zones difficiles qui doivent rester prioritaires dans les interventions d'IDP, car ce sont elles qui en ont le plus besoin ;



- Les interventions d'IDP doivent continuer à se réaliser sur un territoire bien défini (une ou plusieurs communes) et sur une période assez longue, d'une dizaine d'années (par exemple 3 phases de 3 ans et une année de consolidation) pour avoir des chances de donner des résultats probants ;
- Il faut continuer à jouer la carte du développement rural intégré, mais en laissant à l'Etat et aux Communes le soin de réaliser les infrastructures qui leur incombent. De ce point de vue, l'articulation des actions d'IDP avec les instances communales par le biais des PCD, qui permet d'avoir une vision d'ensemble du développement communal et des différentes interventions, est essentielle ;
- Mais cela peut aussi signifier qu'il pourrait être pertinent, pour IDP, de confier certains volets de son intervention, comme l'appui à la gestion communale de l'eau, à des organisations plus spécialisées ;
- Un autre point important est que l'effort maximum doit porter à la fois sur le développement économique local car il permet d'améliorer la situation alimentaire et les conditions de vie de la population et sur le renforcement des capacités car il prépare les populations et leurs dirigeants à l'auto développement ;
- Cela conduit à préparer, dès le démarrage du projet, les personnes qui pourront assurer le relais après la fin du projet. Outre les équipes communales, l'accent doit également être mis sur le renforcement institutionnel des associations de développement local ;
- Une autre importante conclusion est que le modèle de développement à promouvoir pour ces zones ne peut être qu'un modèle de développement durable fondé sur la conservation de l'environnement, un développement économique économe et durable, une bonne gouvernance ;
- Le choix de l'agro-écologie est tout à fait pertinent, mais en complétant le panel avec certaines composantes actuellement oubliées comme l'économie d'eau (récupération des eaux de pluies), l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, biogaz), la mise en place de latrines (récupération des matières fertilisantes), le développement de la mécanisation animale, tout en veillant à éviter toutes les déviations, en particulier vers les intrants chimiques.

Comment la riziculture pluviale, promue à Yamba, et qui ne fait pas partie des cultures traditionnelles s'est-elle intégrée dans les exploitations familiales ? Quelles adaptations a-t-elle entraîné au niveau des exploitations familiales et de l'économie des ménages ? S'agit-il d'une production véritablement additionnelle ou observe-t-on un transfert entre le riz pluvial et les spéculations traditionnelles ?

- La riziculture pluviale dont la production est garantie, à peu près toutes les années, grâce aux aménagements simplifiés de bassin, s'est intégrée tout naturellement dans le système de production familial, comme la mission a pu le constater dans les 5 groupements rizicoles analysés ;
- La formation reçue par les producteurs a sans doute été un facteur décisif. Et le processus se poursuit car de nouveaux membres entrent dans certains groupements qui disposent encore de terres à aménager (cas de Yamba centre ou de Bogolé) ;
- Les adaptations les plus précises concernent les techniques de production introduites pour la riziculture par le biais des formations et qui ont essaimé vers d'autres cultures, en particulier la culture des céréales. Il s'agit par exemple du semis en ligne, maintenant largement généralisé, de l'utilisation des engrais NPK et urée, de l'utilisation des variétés améliorées ;

- La production de riz est une production véritablement *additionnelle*. A la question posée aux personnes enquêtées de savoir si le riz pluvial avait remplacé des cultures traditionnelles, la mission a obtenu 100% de réponses négatives ;
- Le riz est donc venu s'ajouter aux autres cultures, augmentant ainsi la *diversification des spéculations* et constituant donc un élément non négligeable de sécurisation alimentaire.

Quelle analyse peut-on faire de la capacité d'Iles de Paix au niveau des *mesures correctrices* apportées tout au long des projets pour améliorer les performances de l'intervention ?

L'analyse de la documentation fournie par Iles de Paix et, en particulier, des évaluations déjà réalisées, et la confrontation avec ce que la mission d'évaluation a pu constater sur le terrain, montre que l'ONG a su, à différentes reprises, introduire des *mesures de correction et d'adaptation* destinées à améliorer les performances de l'intervention.

#### On peut prendre les exemples suivants :

- Après l'échec de mise en place d'un premier dispositif de suivi-évaluation, l'ONG a repris l'ouvrage et a défini un nouveau dispositif de programmation-suivi-évaluation depuis 2008-2009, qui met l'accent sur le choix d'indicateurs pertinents et la collecte de données de terrain fiables;
- Au démarrage du programme, sur la commune de Yamba en particulier, la méthode d'intervention était centrée sur la *recherche-action*. Elle donnait un rôle central aux futurs bénéficiaires et s'appuyait sur un ensemble d'enquêtes de terrain, de sessions de discussion et de concertation. Le résultat, dans le choix des actions à réaliser, était une *très grande dispersion*, car il semblait normal de répondre à la demande et celle-ci couvrait tout le champ du développement. A partir de 2007, l'ONG a opéré un *recentrage* important de ses actions ;
- Dans les nouveaux projets, l'*aspect gestion* a été beaucoup mieux pris en compte afin de mieux garantir la bonne conduite et la pérennité du projet ;
- Entre le programme Yamba et le programme Tensobentenga-Yargo, une évolution extrêmement significative a été constatée avec l'introduction de l'approche agro-écologique (fermes agro-écologiques FAE), absente à Yamba et qui a constitué le socle de l'intervention dans l'agriculture à Tensobentenga-Yargo ;
- Le paquet technologique de l'agro-écologie proposé par IDP au départ était complet mais il était également complexe à mettre en place. Après constat des difficultés rencontrées par certains producteurs pour maîtriser et utiliser tout le paquet technologique, le choix leur a été laissé à chaque producteur de ne prendre dans le paquet que ce qui lui convenait. Ce menu à la carte s'est révélé judicieux ;
- IDP a compris qu'il fallait se désengager d'une intervention directe en matière de micro crédit, après l'expérience malheureuse avec l' Association des femmes de Balgo.

## 2 – Appropriation des résultats, durabilité et autonomisation

Dans quelle mesure les *principes* mis en application par Iles de Paix ont-ils été respectés dans le cadre de la mise en œuvre des programmes ?

Les principes qui fondent l'action d'Iles de Paix sont *la participation, le dialogue, la concertation, la solidarité*. Iles de Paix ne travaille qu'au niveau local. Ces principes semblent

avoir été largement respectés dans chacun des projets analysés par la mission d'évaluation, avec quelques limites toutefois.

### De nombreux points positifs

Dans la pratique, ces principes se sont traduits de diverses manières :

- Par la mise en place, dès la phase d'élaboration du programme de Yamba, d'un processus de recherche-action qui a directement impliqué les futurs bénéficiaires dans la définition des projets à réaliser ; ainsi les programmes ont fait l'objet d'études diagnostics, de concertation et de priorisation en s'appuyant sur la connaissance et le travail des partenaires locaux, qui ont bien joué leur rôle à ce niveau. Le relais a ensuite été pris par les communes
- Par le choix de méthodes pédagogiques participatives telles que les visites de terrain pour voir des réalisations concrètes dans d'autres zones, qui ont eu un incontestable impact ;

*« IDP nous a très bien formés. Nous sommes 3 animateurs endogènes à l'Association Song Taaba. En tout cas, les techniques se diffusent parce qu'il y a l'application aussi. Grâce à IDP je suis allé en voyage à Koumbri pour voir comment conserver l'oignon et voir aussi le goutte à goutte. Notre groupement continue toujours avec 7 hommes pour le maraîchage, mais je fais aussi les fosses fumières, les bandes enherbées, le semis en ligne, les semences améliorées, les haies d'Acacia, l'élevage des poulets, le fourrage et la stabulation ovine » (Moussa Yaméogo, animateur endogène, 22 personnes dans sa cour)*

- Par l'implication à différents moments et aux divers stades, dans les projets d'IDP, de représentants d'autres groupes d'acteurs locaux, élus communaux, fonctionnaires territoriaux, représentants des services décentralisés de l'Etat ;
- Par la constitution de groupements de producteurs agricoles qui leur permettent de résoudre plus facilement certains de leurs problèmes, comme l'accès aux engrais ou aux semences pour les céréaliculteurs et les maraîchers ou d'un Comité de gestion du barrage pour les éleveurs (cas de Sougoudou) ;
- Par la création de comités de gestion des forages qui semblent fonctionner un peu mieux que la majorité des forages existants et par l'appui à la création des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ;
- Par la concertation avec l'Education nationale (CCEBF, directeurs d'écoles, instituteurs), la commune, les Pères d'Elèves (APE) et les Mères d'élèves (AME) pour la construction des établissements scolaires et les actions d'animation afin de sensibiliser la population à l'importance de la scolarisation ;
- Par la mise en place d'une démarche participative et partenariale dans la préparation puis dans la réalisation des barrages d'hydraulique pastorale ;
- Par le processus de concertation mis en place entre IDP et une association de développement comme ADDY qui a donné de bons résultats par exemple pour la réalisation des forages dans les zones qui en avaient le plus besoin et pas dans les zones qui convenaient le mieux aux notables locaux ;
- Par le partenariat avec les nouvelles autorités communales mises en place en 2007, qui s'est traduit par des renforcements de capacités mais aussi par un appui à la réalisation et au suivi des Plans de Développement Communal.

### Des limites à prendre en compte

- Dans le domaine de l'agro-écologie, IDP ne semble pas avoir cherché à réaliser des échanges avec d'autres associations ou organisations dans la région (par exemple l'association pour la Promotion de l'Agro-écologie à Fada N'Gourma) ou au Burkina Faso (par exemple l'association Terre Verte qui dispose de plusieurs dizaines d'années

d'expérience au Sahel), spécialisées dans ce domaine, ce qui aurait sans doute permis d'affiner des échanges très fructueux pour chacune des parties ;

- Avec le renouvellement du conseil communal, la majorité des conseillers a été renouvelé (à Yamba comme à Tensobentenga, même si la même formation politique est restée majoritaire). Le renouvellement du maire dans la commune de Yamba a eu lieu ; cela a entraîné assez largement une déperdition en compétences. Ainsi en est-il des présidents de commissions ;
- L'appui à la commune de Yamba pour la création d'un service de l'eau n'a pas abouti, en dépit des efforts consentis. IDP n'a pas réussi à aider pour la sélection d'une personne appropriée, ni à inciter la commune à s'appuyer sur des capacités locales (en l'occurrence l'ADDY). En outre, les difficultés pour trouver un chargé de programme pour appuyer et accompagner constamment la commune ont fortement joué. Il faut reconnaître que la turbulence politique qu'a connue la commune a rendu difficile la mise en œuvre de ce chantier de mise en œuvre du service de l'eau
- Si l'appui à la commune a permis de développer les capacités de mobilisation des ressources au niveau des villages pour la réalisation des ouvrages, on constate, en examinant les budgets des communes, qu'il y a eu une faible capacité de mobilisation des recettes fiscales et para fiscales pour le budget de la commune. Le poste qui aurait potentiellement pu booster les recettes communales reste à la traîne, dans les deux communes.

A titre d'illustration, les droits de place (marchés) étaient de 112 000 F CFA en 2008 à Tensobentenga, et en 2013 ils sont de 100 000 FCFA. Le poste des produits de l'abattoir qui était de 0 FCFA en 2008, n'a toujours pas bougé de ce niveau en 2013.

- Ces remarques relatives à la commune de Tensobentenga sont valables pour la commune de Yamba, selon des données préliminaires collectées. Les communes n'ont pas réussi à asseoir une véritable stratégie de collecte des ressources endogènes pour le budget de la commune ; l'appui s'est plutôt concentré sur des formations, une sensibilisation au civisme, ce qui est important, mais à l'expérience non suffisant.

Comment peut-on caractériser *l'appropriation des résultats* par les bénéficiaires des programmes ? Quels *éléments de la stratégie* de l'intervention ont favorisé ou, au contraire, défavorisé cette appropriation ?

### Une appropriation globalement importante, avec quelques nuances

Plusieurs éléments semblent avoir favorisé l'appropriation des résultats par les bénéficiaires des programmes :

- Le premier est, incontestablement, la très forte priorité donnée à l'augmentation du *capital social* grâce aux processus de sensibilisation, d'information, de formation et de concertation, qui ont été à la base de tous les projets d'IDP au Burkina Faso ;
- Le deuxième est le souci de favoriser la création d'*organisations de base* (groupements, comités) dans les divers domaines : l'eau potable, l'éducation, l'agriculture, l'élevage, puis en fin de projet, la création d'une structure de 2<sup>o</sup> niveau, l'Union Départementale des Producteurs de Riz de Yamba ;
- Par contre, ce souci est parfois arrivé un peu tard : l'organisation des producteurs en groupements formels n'était pas prévue au départ et l'Union des riziculteurs n'est arrivée qu'un an avant la fin du projet ;
- Le troisième facteur positif est le choix de la *concertation* systématique, du *partenariat multi-acteurs*, qui a permis d'associer aux démarches de développement des projets

conduites par IDP, un maximum d'acteurs locaux, les services déconcentrés de l'Etat, les autorités communales, les associations locales de développement ;

- Un quatrième élément est le *souci d'adaptation au contexte* qui a conduit, par exemple, IDP à simplifier encore la technique de construction des diguettes pour la production rizicole avec de simples diguettes en terre et non plus en moellons plus terre.

### Mais qui a eu quelques limites

D'autres facteurs, qui ont plutôt gêné ou retardé cette appropriation, doivent être mentionnés :

- Le niveau général, extrêmement bas, de la population, qui fait que des apprentissages très simples se sont révélés plus compliqués que prévu ;
- Des contraintes extérieures ont pu apparaître et gêner l'appropriation, comme la pénurie d'eau qui a souvent entravé le développement du maraîchage ou l'apparition de viroses pour le maraîchage également (tomates) ou encore l'éloignement des gisements de moellons destinés aux cordons pierreux qui a fait que ce type de technique a été assez rapidement abandonné ;
- Les limites techniques et financières ont aussi pu entraver l'appropriation comme dans le cas des aménagements simplifiés de bassins, assez simples en réalité, et qui ont encore été simplifiés en cours de projet par IDP, mais encore trop compliqués et coûteux pour que les producteurs s'approprient cette technique et la mettent en œuvre de manière autonome ;

La mission a pu constater, par exemple sur le nouveau bas-fond mis en culture du riz par le groupement Palamanga du village de Moalo que l'essaimage avait bien eu lieu à partir du bas-fond créé par IDP mais que, sur ce nouveau terrain, les riziculteurs, des femmes en majorité, que le terrain n'avait pas été correctement nivelé et que les bénéficiaires n'avaient pas construit les diguettes de terre qui auraient dû séparer les parcelles.

- Le manque d'articulation (sauf dans le domaine de l'eau potable) avec une association comme ADDY sur Yamba ou AST sur Tensobentenga-Yargo, mais avec une attention insuffisante au développement institutionnel, ce qui aurait sans doute pu constituer un important relais pour la phase post projet ;
- Les insuffisances dans l'appui au renforcement des comités de gestion des forages une fois installés, ainsi qu'aux AUE et aux commissions communales en charge de l'eau potable ;
- Les insuffisances également dans le renforcement des APE et AME, surtout dans la commune de Yamba, ainsi qu'aux commissions communales en charge de l'éducation.

*Les résultats* atteints sont-ils *durables* sur le plan économique, social, technique et environnemental ? Quels sont les éléments de *force* et de *faiblesse* à ce niveau ?

### Des résultats économiques sans doute durables

- Les résultats économiques atteints en matière de *production rizicole* sont sans doute durables car les producteurs disposent maintenant des zones aménagées qu'ils entretiennent régulièrement ;
- Ils maîtrisent suffisamment bien les techniques pour avoir des volumes de production assez comparables d'une année sur l'autre, avec tout de même les *aléas climatiques* qui peuvent hypothéquer une récolte comme cela a déjà été le cas ;

- Les superficies cultivées en riz devraient continuer à augmenter par *essaimage*, partout où il existe un terrain en bas-fond, avec davantage de producteurs et de superficie cultivée et même, parfois, plus de superficie cultivée par producteur ;
- Pour les *fermes en agro-écologie*, les résultats économiques (volumes, prix) sont sans doute aussi durables, à peu près pour les mêmes raisons, mais surtout du fait d'une bonne maîtrise des techniques ;
- Pour certains producteurs de céréales plus ouverts et plus compétents, la *niche commerciale* que constitue la production de semences améliorées achetées par l'Etat qui les fournit aux autres producteurs, est un atout incontestable mais qui ne touche qu'un petit nombre de producteurs parmi les utilisateurs des techniques agro-écologiques ;
- Pour le *maraîchage*, les résultats ne peuvent pas être considérés comme durables dans leur ensemble car il y a encore *trop de fragilités*, en particulier par rapport au marché souvent encombré et à des problèmes phytosanitaires. Les résultats financiers sont faibles, en particulier si l'on tient compte du temps de travail, mais il faut considérer, d'une part, que le maraîchage donne des légumes pour la sauce que la famille n'a pas besoin d'acheter et, d'autre part, qu'il laisse tout de même un peu d'argent dans une économie familiale fondée sur l'autosubsistance où l'argent est très rare ;

Lors de la saison 2009-2010, 29 producteurs ont fait du maraîchage avec l'intention de développer une activité commerciale. Ils ont dégagé une marge financière moyenne de 46 € avec un maximum de 242 €. Lors de la dernière année du programme, 53% de la surface aménagée (grillage et puits) était exploitée<sup>40</sup>. Sur Yamba, par contre, un seul site a été aménagé pour une quarantaine de producteurs.

Lompo Pagniaou, une veuve du groupement de Taamba, qui a une famille de 20 personnes, cultive chaque année 10 planches avec l'aide de ses enfants. Elle cultive des oignons, des tomates, des choux et de l'oseille. Elle enrichit chaque année sa terre avec 1 kg de NPK et 1 kg d'urée. Elle a vendu l'an dernier pour 10 000 FCFA de légumes (15 €). Elle a utilisé cet argent pour acheter des condiments et des médicaments.

Ouoba Koagli, une autre veuve du groupement Taamba, qui a 23 personnes dans sa famille, cultive aussi chaque année ses 10 planches de légumes. Elle épand 1 kg de NPK et 1 kg d'urée. La famille consomme l'essentiel de la production, des choux, des oignons et de l'oseille. La production de tomates a été détruite par les maladies. Elle a pu vendre pour 9 000 FCFA (14 €) de légumes l'an dernier, qu'elle a utilisé pour le tabac et le dolo ! Elle a aussi donné 500 FCFA aux enfants qui l'ont aidée, pour les encourager.

- Les résultats sont également fragiles parce que le fonctionnement des groupements maraîchers est très inégal. Certains groupements fonctionnent assez mal (Baagou) ou avec moins de producteurs qu'au départ tandis que d'autres (plaine de Tensobentenga) s'en tirent mieux pour diverses raisons (meilleure disponibilité en eau, meilleure organisation, présence d'un leader, proximité du marché) ;
- Pour l'*élevage*, avec le développement de l'embouche bovine et ovine, les résultats économiques semblent durables. Mais le problème qui se pose est plutôt le danger de son *extension continue* qui risque d'être encore favorisé par de nouvelles valorisations comme la production de lait (nouvelle laiterie installée à Fada N'Gourma) bien que, dans ce domaine particulier de la laiterie, l'expérience récente d'IDP sur une commune proche a montré que les difficultés pouvaient être nombreuses (risque sanitaire, faible motivation des éleveurs). La difficulté à changer des pratiques ancestrales d'élevage a sans doute joué un grand rôle ;
- L'aviculture, bien que très peu développée par IDP dans les programmes de yamba et de Tensobentenga, représente une réelle opportunité économique en particulier pour

<sup>40</sup> Source IDP

les femmes. Le risque principal est sanitaire. Pour que cette activité soit une activité économique durable, il est nécessaire d'avoir un fort input initial en formation pour les éleveurs et un suivi très sérieux (vaccinateur, agent de l'élevage, voire animatrice rurale) ;

Dans le domaine de l'élevage avicole, la mission a pu consulter le carnet de suivi de l'élevage de Baguien Assata, avicultrice du PSCE à Tensobentenga et vérifier les chiffres de son élevage. Ils sont éloquentes : « *J'ai commencé mon élevage en 2013. Entre mars et octobre de cette année, j'ai déjà vendu 92 poulets, j'en ai donné 12 et ma famille en a mangé 23. En tout, en 8 mois, mon poulailler m'a rapporté 196 100 FCFA* » (300 €) (Baguien Assata)

### Des résultats plus mitigés au plan social

- Les femmes ont sans doute été parmi les bénéficiaires notables du développement de la riziculture. Certaines d'entre elles disposent maintenant d'une parcelle et elles peuvent utiliser l'argent de la vente d'une partie de leur récolte pour améliorer les conditions de vie de la famille. Elles utilisent ce revenu supplémentaire surtout pour la santé et pour l'éducation des enfants ;
- Cependant, dans la production rizicole le risque d'augmentation de la différenciation sociale n'est pas négligeable. On assiste déjà à des regroupements de parcelles aux mains des producteurs les plus dynamiques et les plus avisés. Certaines familles disposaient déjà de plusieurs parcelles, par exemple une parcelle pour le mari et une autre pour sa femme, dès le début de l'intervention d'IDP. La mission a rencontré des producteurs qui avaient ensuite, repris la parcelle de quelqu'un qui était parti et se retrouvent avec 3 parcelles ;
- On constate un peu la même chose dans la zone des parcelles en agro-écologie (FAE) avec la domination de certains producteurs plus dynamiques et entreprenants, disposant de plus de terre, de meilleures capacités d'assimilation des techniques mais aussi de familles plus nombreuses avec une main d'œuvre importante ;
- Ces producteurs ont occupé le créneau de la production des semences améliorées, plutôt bouché maintenant pour les nouveaux venus ou ceux qui avaient, dès le départ, moins de capacités ;
- Il convient de signaler que certains agriculteurs déclarent ne pas envoyer volontairement tous leurs enfants à l'école, et, bien entendu, ce sont surtout les filles qui restent à la maison. De cette manière ils disposent d'une main d'œuvre familiale, à la fois abondante et gratuite, capable d'assurer tous les travaux de la ferme. Or, avec l'introduction des techniques agro-écologiques, la superficie que le paysan devait laisser en jachère a diminué, mais l'intensification agricole rendue possible en particulier par la fertilisation généralisée, est fondée sur une main d'œuvre abondante ;
- Pour l'eau potable, le bénéfice social apporté par les projets d'IDP est incontestable. Pour avoir un accès durable à l'eau potable, l'élément clé est la bonne gestion des forages donc la capacité des comités de gestion à collecter les redevances et assurer l'entretien ;
- Mais, au delà, ce qui importe c'est la capacité des communes à mettre en place la réforme de la gestion de l'eau avec des AUE par village et des services communaux efficaces, capables de gérer la ressource dans la durée. On en est encore très loin à Yamba comme à Tensobentenga-Yargo ;
- Pour la scolarisation, les résultats devraient perdurer, voire s'améliorer. Les établissements scolaires comme les logements des enseignants sont de bonne qualité mais l'entretien est à la charge des communes et cela peut poser un certain nombre de problèmes pour des communes encore assez mal organisées, avec des services techniques restreints, voire inexistantes.



## Un arsenal technique plutôt performant et durable

- L'arsenal technique développé par IDP à Tensobentenga dans les fermes agro-écologiques est convaincant. Les résultats sont là pour le montrer ;
- Cet arsenal devrait cependant pouvoir évoluer, dans certains domaines, vers des techniques encore plus écologiques, en premier lieu la fertilisation et en second lieu les traitements phytosanitaires. L'orientation clairement agrochimique prise par IDP avec l'introduction des engrais chimiques et des traitements phytosanitaires peut poser de sérieux problèmes à moyen terme, en particulier par la destruction de la flore microbienne des sols, très fragile en milieu tropical ;

Les doses d'engrais que les riziculteurs ont indiqué avoir apportées, peuvent être de 2 ou 3 kg d'urée pour une parcelle de 0,25 Ha alors que la culture exigerait 37,5 Kg d'engrais complet N P K et de 25 kg d'urée pour une parcelle de cette taille.

A Yamba par contre, les membres du Groupement Dinouboa, bien organisés, se sont cotisés et ont acheté en commun 400 Kg d'engrais complet et 100 kg d'urée. Chacun a pu apporter près de 8 kg d'engrais complet et 2 kg d'urée par parcelle. Certains producteurs ont acheté des quantités supplémentaires d'engrais, en particulier ceux qui disposaient de deux ou trois parcelles.

- A Yamba, l'intervention d'IDP s'est centrée sur les bas-fonds aménagés et elle a donné la priorité à une spéculation, la riziculture. Le système de production du paysan n'a pas été pris dans sa globalité. La production de matière organique par exemple n'a pas été développée comme elle l'a été, par la suite, avec les producteurs de Tensobentenga, grâce au paquet technologique de l'agro-écologie ;
- La maîtrise technique par les producteurs est encore inéegale. Des problèmes, par exemple phytosanitaires pour le maraîchage, se posent. Il en est de même pour le dosage des quantités d'engrais à épandre et le conseil technique dont les producteurs peuvent disposer est encore insuffisant, malgré le recrutement, pour la commune de Yamba et à la demande d'IDP avant la fin de son programme, d'un technicien supplémentaire par le service de l'agriculture ;
- Pour l'hydraulique pastorale, les ouvrages eux-mêmes ne semblent avoir aucun problème de longévité. Construits de manière très simple avec des matériaux locaux, ils semblent pouvoir durer des décennies. Le risque principal qui les guette est celui de l'envasement, inévitable lors des pluies torrentielles. C'est alors, lorsqu'il faudra curer le lit du barrage pour qu'il retrouve sa capacité initiale, que pourra se poser le problème de la mobilisation de l'épargne que les éleveurs n'auront pas accumulée. La question peut se poser si, à la suite d'une catastrophe naturelle comme la crue exceptionnelle qui a déjà détruit la retenue de Sougoudou, les municipalités ne sont pas à même d'assurer la reconstruction ;
- Pour le moment, les forages ne semblent pas poser de problèmes techniques importants (qualité du forage et de la pompe) mais leur entretien est primordial. La durabilité dépendra donc de la qualité de la gestion par les comités mais aussi de la qualité de la gestion d'ensemble du dispositif de fourniture de l'eau potable par les communes, à travers la mise en œuvre de la réforme de l'eau, grâce à des services d'hydraulique villageoise, au niveau communal, efficaces. Pour le moment, la situation n'est pas bonne ;
- Pour les établissements scolaires, la qualité des constructions réalisées par IDP est indéniable et leur durabilité est assurée si l'entretien est fait correctement. Des efforts importants restent à être effectués pour la sensibilisation et le soutien à la scolarisation, notamment des jeunes filles (particulièrement à Yamba).



## Des insuffisances au plan environnemental

- L'application encore *incomplète* du paquet technologique agro-écologique peut poser pas mal de problèmes à terme, en particulier avec l'utilisation des engrais chimiques pour un nombre croissant de productions, et des pesticides, en particulier pour le maraîchage ;
- Le problème de la *baisse de la fertilité* des sols, déjà largement évoqué, doit aussi être mentionné comme un facteur de risque important. Or, sans un élevage en stabulation permettant à la fois de conserver le maximum de matière organique d'origine animale et de limiter la destruction du couvert végétal, les producteurs ne pourront pas disposer de matières organiques en quantité suffisante ;

Dans le Groupement de Moalo, par exemple, aucun des 7 riziculteurs présents lors de la rencontre avec la mission, n'avait apporté de matière organique dans sa parcelle lors des deux années précédentes. Il en a été de même à Bogolé pour 26 producteurs, dont le président de l'Union.

- L'*extension continue de l'élevage*, avec des animaux qui se déplacent librement, favorisé, entre autres, par la disponibilité en eau d'abreuvement des barrages, contribue fortement à la destruction du couvert végétal, donc à la dégradation de l'environnement de zones fragiles. Cette destruction s'ajoute à celle de la collecte de *bois de feu* pour la cuisine qui augmente au prorata de l'accroissement de la population, rurale comme urbaine ;

Les agents du service des Eaux et Forêts de Tensobentenga qui ont dans leur fonction à la fois d'empêcher la déforestation et de contribuer à la reforestation, l'ont confirmé : les troupeaux qui divaguent déciment systématiquement les nouvelles plantations d'arbres. Cela vaut pour toutes les espèces, dont les Leucaena, arbres légumineuses dont le feuillage et les gousses sont très prisés par les animaux, qu'IDP a cherché à développer.

- Pour un accès durable à l'eau potable, le problème qui peut se poser est la *baisse du niveau des nappes phréatiques*. De ce point de vue, les barrages qui réalimentent les nappes par infiltration, introduisent un mécanisme compensateur bénéfique ;
- Enfin, les incertitudes que fait peser le processus de *réchauffement climatique* sur une zone sahélienne, qui sera sans doute de plus en plus touchée dans les années à venir, limitent considérablement les certitudes quant à la durabilité des systèmes agricoles. D'où, d'ailleurs, l'importance de la résilience, capacité pour le producteur de résister, ce qui implique, entre autres, de ne pas être dépendant du système agro-industriel de production agricole (engrais chimiques, pesticides, semences améliorées) ;
- Le même problème du changement climatique se pose pour la disponibilité en eau potable avec des saisons sèches qui risquent de commencer plus tôt et/ou de se terminer plus tard et une baisse corrélative du niveau des nappes phréatiques, obligeant à revoir certains forages et certains puits.

Les programmes ont-ils contribué au *renforcement des capacités* des bénéficiaires et de leurs organisations ?

Le renforcement des capacités a été un *axe central* de l'intervention d'Iles de Paix. Il a concerné toutes les catégories d'acteurs locaux : les bénéficiaires (agriculteurs, éleveurs, maraîchers, aviculteurs, membres des comités de gestion des forages, membres des APE, des AME, des CVD, etc.) mais aussi, sous des formes différentes, les autorités communales et les représentants des services techniques.

La palette des outils mis en place pour le renforcement des capacités des bénéficiaires et des acteurs locaux est large :

- Formation de pair à pair, parrainages
- Echanges croisés
- Voyages d'études pendant lesquels les participants ont une responsabilité de restitution auprès de ceux qui n'ont pas eu la chance de voyager
- Formation sur le terrain des producteurs agricoles par l'action concrète
- Suivi-accompagnement des groupements, comités
- Représentations de théâtre-forum participatif afin de sensibiliser la population à l'importance de la scolarisation des enfants
- Journées promotionnelles dans les écoles avec distribution de prix aux écoles, aux enseignants et aux élèves

Ces actions de sensibilisation et de formation ont permis, pour les producteurs agricoles, « *une amélioration de la confiance en soi, une plus grande ouverture d'esprit et elles apportent des certitudes techniques*<sup>41</sup> » ;

Les élus communaux ont bénéficié d'une gamme de formations diverses dans tous les domaines utiles pour une bonne gouvernance locale, de la conduite de réunion à la planification et à la gestion budgétaire.

Mais ils ont aussi beaucoup appris dans la pratique, comme ils l'ont souligné eux-mêmes et comme l'on confirmé les chargés de programme d'IDP, en étant impliqués dans les actions proposées par IDP.

C'est ainsi que le meilleur apprentissage, par les élus communaux, du fonctionnement d'une commission d'appel d'offre est bien de faire fonctionner la commission sur un appel d'offre concret concernant, par exemple, la construction et l'équipement d'une école financée grâce aux dotations d'IDP.

De la même manière, l'information et la formation des techniciens des services agricoles sur les techniques agro-écologiques, que beaucoup ignoraient complètement et dont certains ne connaissaient que la théorie apprise à l'école et dans les livres, ont pu être améliorées, comme ils l'ont confirmé à la mission, par l'invitation reçue d'IDP de participer à des visites de terrain dans des zones du pays où cette pratique était courante.

Les programmes ont-ils effectivement contribué au renforcement des dynamiques locales de développement ? Ont-ils contribué à inscrire les bénéficiaires dans une dynamique au sein de laquelle ils étaient à même de poursuivre leur processus de développement ou, au contraire, ont-ils tendance à les enfermer dans les dépendances ?

Il ne fait pas vraiment de doute que les dynamiques locales de développement ont été renforcées par l'action d'Iles de Paix, en particulier dans le domaine de l'économie locale.

Les éléments qui tendent à le confirmer sont les suivants :

- Les divers acteurs locaux ont été associés, de manière systématique, par Iles de Paix aux actions conduites dans les divers domaines. Des partenariats pluri-acteurs ont été mis en place. Même s'ils n'ont pas toujours donné les résultats escomptés, ils ont eu le mérite de favoriser les rencontres et échanges entre les divers groupes d'acteurs locaux ;
- Les mécanismes de concertation ont été privilégiés. Ils constituent, comme cela a déjà été rappelé, un élément clé de la démarche méthodologique d'ensemble d'Iles de Paix et ce, quelque soit le projet ;

<sup>41</sup> Entretien avec Olivier Genard

- Ces mécanismes ont associé les divers groupes d'acteurs :
  - o Les autorités communales : le président de la commune, les conseillers communaux en charge des différents domaines, les fonctionnaires territoriaux ;
  - o Les représentants des bénéficiaires par le biais de leurs structures représentatives : les CVD au niveau des villages, les APE et AME au niveau des écoles, les comités de pilotage et/ou de gestion au niveau des divers ouvrages (retenues d'eau, parcs de vaccination, abattoirs, périmètres aménagés etc.) ;
  - o Les représentants des divers services de l'Etat, chacun dans son domaine : l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique, l'environnement ;
- Dans le cadre de la préparation des Plans Communaux de Développement (PCD) les différentes catégories ont été invitées à participer et à s'impliquer pour définir les objectifs et les moyens de les atteindre. Ces mêmes catégories ont été associées à l'évaluation intermédiaire des Plans ;
- Le Cadre de Concertation Communale a constitué un espace de dialogue, de connaissance mutuelle, de gestion concertée. L'initiative était bonne. Elle aurait sans doute « *permis une meilleure connaissance mutuelle entre les différentes catégories d'acteurs locaux, une concertation sur les moyens de leur mise en œuvre et sur le rôle que chacun devait assumer pour y parvenir* ». Mais l'intervention d'IDP semble s'être résumée à apporter un appui à sa mise en place. Une seule réunion du CCC a pu se tenir. Les turbulences politiques qu'a connues la commune de Yamba en 2012 en sont vraisemblablement la cause ;
- Le fait de donner une place centrale à la participation, d'associer les bénéficiaires à la démarche, et ceci dès le démarrage des actions et quelle que soit l'action envisagée, a sans doute aussi contribué à créer un climat de confiance entre la population et IDP mais aussi entre IDP et les autorités communales et les services de l'Etat. Ce point est essentiel dans tout projet de développement ;
- Même si cela n'a pas aplani toutes les difficultés, cela a, semble-t-il, permis de faire accepter plus facilement des innovations et des changements. Or ceux-ci ne sont pas toujours faciles à faire accepter. La réalisation des cordons pierreux ou les demi lunes demande beaucoup de travail et d'efforts. Le maraîchage exige un surcroît de travail et lorsque ce sont les femmes qui s'en occupent, ce travail vient s'ajouter au surtravail qui est déjà leur lot quotidien ;
- L'importance donnée au renforcement des capacités, et ceci pour toutes les catégories d'acteurs (élus, fonctionnaires territoriaux, agents décentralisés de l'Etat, représentants de la société civile, bénéficiaires), et pour tous les domaines, a aussi permis de renforcer les dynamiques locales. Un élu communal le rappelle : « *on connaît mieux notre rôle en tant qu'élu et donc on peut mieux l'assurer* ».

Note - La démarche d'Iles de Paix mise au point sur Yamba puis sur Tensobentenga-Yargo avec des adaptations, a essaimé sur le programme d'Iles de Paix au Mali mais aussi sur le programme de l'Union Européenne au Burkina Faso.

### 3 – Essaimage, effet d'entraînement

Quel essaimage observe-t-on d'une part au niveau des bénéficiaires directs et d'autre part au niveau du reste de la population ?

C'est l'une des questions clés que l'on peut se poser car elle questionne la stratégie même d'Iles de Paix. Cette stratégie est fondée sur :

- le choix de travailler avec les personnes les plus ouvertes et les plus dynamiques dans chacun des domaines d'intervention choisis ;
- de mettre en place avec eux, grâce à des choix techniques souvent innovants, des espaces de démonstration qui ont pour but de convaincre la majorité de suivre ces exemples ;
- d'attendre que l'essaimage se produise par « percolation naturelle » entre le groupe privilégié et les autres ;

## Un fort essaimage de la riziculture comme de certaines techniques agro-écologiques

### Domaine de la production agricole

Dans deux domaines, la riziculture et les techniques agro-écologiques, la mission d'évaluation a pu noter un *fort essaimage*, vraisemblablement de proche en proche, en « tache d'huile », grâce à un important « effet de démonstration ».

- Il y a, d'une part, l'essaimage par simple *extension de la superficie cultivée* par un même producteur, parfois sur une autre parcelle, située loin de la zone aménagée par IDP, mais pouvant convenir à la culture du riz (un bas-fond). D'autre part, il y a le cas des producteurs et des productrices voisin(e)s, non concerné(e)s par le programme d'Iles de Paix au départ, mais qui, au vu des résultats, ont décidé de *copier les techniques* et de les implanter sur leur propre parcelle ;
- Dans le domaine de la riziculture, la mission a pu constater un fort essaimage spontané ;

Le Groupement Dinouboa de Yamba a démarré en 2011 avec 32 riziculteurs installés dans un bas fond aménagé de 6 Ha situé à proximité du village de Yamba. Ils sont maintenant 52 soit 20 producteurs de plus, dont 7 femmes. Certains riziculteurs n'ont qu'un casier de 625 M2 (25 m x 25 m). D'autres en cultivent deux (1250 M2) voire trois (1875 M2). *Ouoba Diataga* du groupement, dispose de 3 casiers. Il a récolté 1 300 Kg de paddy l'an dernier. Il a fait don d'un sac et les 20 membres de sa famille ont consommé le reste.

*Combary Tadia*, technicien d'élevage, récemment nommé dans le village, a été le dernier venu dans le groupement qu'il a rejoint en 2014. Il a fait une demande au groupement qui lui a délimité une nouvelle parcelle de 625 M2 à côté des parcelles déjà cultivées. Il s'est fait aider pour construire ses diguettes et a mis sa parcelle en culture avec les conseils de ses voisins du groupement.

- Les techniques agro-écologiques se diffusent maintenant de *manière spontanée*, dans le milieu. Elles se diffusent de proche en proche car il y a des producteurs qui veulent bien servir de *vecteurs de diffusion* de l'innovation ;
- Déjà, en 2009, une année seulement après le démarrage des formations aux techniques agro-écologiques, les techniciens d'IDP avaient constaté qu'une dizaine de producteurs avaient mis en pratique certaines des techniques zai et demi-lunes alors qu'ils n'avaient pas été formés par IDP. En 2011, deux ans plus tard, IDP a constaté que la majorité des producteurs voisins de ceux qui avaient été formés, utilisaient certaines des techniques ;

A Daltenga, *François Tarpaga*, formé par IDP, a conseillé tous ses voisins, qui se sont tous mis à l'agro-écologie. A leur demande il a organisé un groupe de femmes qui souhaitent maîtriser ces techniques. Elles sont 30 femmes dans le voisinage, à mettre maintenant en application la majorité des techniques culturales : l'aménagement des zai et des demi lunes, le semis en ligne, les fosses fumières.

A Tanpialin, *Jean-Blaise Sandwidi*, du groupement Song Taaba, a bénéficié de la formation avec IDP. C'est lui qui a formé ses deux frères qui appliquent maintenant la plupart des techniques agro-écologiques.

A Kolwoko, le groupement, qui était composé de 36 producteurs est passé à 45 producteurs (30 hommes et 15 femmes). Tous pratiquent maintenant les techniques agro-écologiques apprises d'IDP sauf le zaï qui, d'après eux n'est pas adapté à leur terrain.

- Le service de l'Agriculture estime que le nombre de producteurs qui utilisent ces techniques dans les villages touchés par IDP a, au moins doublé par rapport au nombre de ceux qui ont été formés au départ (833 personnes). Cela veut dire qu'il y aurait actuellement entre 1600 et 2000 producteurs concernés. La diffusion se fait aussi au-delà des villages touchés par IDP, mais de manière beaucoup plus lente. La mission d'évaluation n'a pas les moyens de confirmer ou d'infirmer ces chiffres mais les nombreux témoignages recueillis laisseraient penser que ce chiffre pourrait être bien supérieur ;

« Je n'ai pas été bénéficiaire de la formation d'IDP. Quand j'ai vu, je suis venue voir François pour apprendre et maintenant j'ai la fosse et le zaï (...) Avant, même pour manger, ça ne suffisait pas. En 2012, j'ai vendu riz, arachide et sorgho et j'ai eu 800 000 FCFA et j'ai acheté une moto et j'ai arrangé ma cour. L'an dernier j'ai acheté deux bœufs chacun à 450 000 FCFA » (Alphonsine Segueré, 60 ans, 8 personnes dans sa cour).

« Moi non plus, je n'ai pas été bénéficiaire de la formation d'IDP. Au début je doute, mais maintenant je suis convaincu parce que je vois les résultats. C'est François qui me conseille. Il me prête le rayonneur pour semer en ligne. Je fais aussi les cordons pierreux, les bandes en herbe, le zaï et les demi lunes. Même la semaine dernière je viens de préparer un quart d'ha avec des demi lunes parce que le sol n'est pas encore dur. J'ai aussi deux fosses fumières. Avant chaque année on achetait plus de 200 000 FCFA de céréales pour nourrir la famille. Maintenant, on mange et on a du surplus qu'on peut vendre. J'économise pour construire une maison en dur et aussi acheter une moto (Mahamadi Kouvaogo, 35 ans, 1 femme et 5 enfants, 25 personnes dans sa cour)

- Par contre, la mission n'a eu connaissance d'aucune ferme dont le territoire aurait été reconverti entièrement aux techniques agro-écologiques et qui aurait pu servir de ferme-pilote. Pour certaines techniques, l'échec est assez patent.

C'est ainsi que pour la production de fourrage, IDP a formé 128 producteurs sur Tensobentenga. Parmi eux, en fin de programme en 2010, 44 agriculteurs avaient construits un fenil qu'ils utilisaient pour la conservation de leur fourrage. D'après le technicien de l'élevage il resterait actuellement moins d'une dizaine de fenils encore en bon état et utilisés. La mission a pu voir deux de ces fenils et constater qu'ils étaient effectivement utilisés ;

- Les services de l'Agriculture, au niveau provincial comme communal, semblent s'intéresser à l'approche agro-écologique et les agents sur le terrain ont en partie pris le relais après la fin de l'intervention d'IDP, mais ils n'ont que peu de moyens et se retrouvent en partie en contradiction avec l'approche dominante du ministère de l'agriculture qui ne pousse pas vraiment dans le sens de l'agro-écologie ;
- Dans le domaine du maraîchage, l'essaimage semble assez restreint. Des maraîchers s'installent en dehors des périmètres irrigués, en particulier lorsqu'ils ont des difficultés d'accès à l'eau en saison sèche. Ils s'installent alors dans des zones où l'eau est plus facilement accessible ou plus abondante. La mission n'a pas été en mesure de constater cet essaimage dans la commune de Yamba, mais elle a pu le constater sur la commune de Tensobentenga, à proximité du barrage, là où la ressource en eau est plus abondante. Elle a aussi pu le constater à proximité du barrage de Tougmentenga.

4 maraîchers se sont installés dans un petit bas-fond à proximité du barrage de Tougmentenga construit par IDP. Chacun cultive 30 M<sup>2</sup> (10 planches de 3 M<sup>2</sup> chacune). Ils cultivent oignons et tomates. Ils utilisent du fumier (3 kg de bouse de vache par planche et par an), de l'engrais NPK (2,5 kg par planche) et de l'urée (également 2,5 kg par planche). L'un d'eux a vendu pour 75 000 FCFA (115 €) de légumes en 2013. Le suivi technique de ces maraîchers est assuré par l'agent de l'Agriculture de Tensobentenga.

L'approche Iles de Paix a-t-elle généré un *effet d'entraînement* ou, au contraire, a-t-elle creusé les *écarts* au sein de la population entre ceux qui ont bénéficié des programmes et les autres ? Quelles *conclusions et leçons* en tirer ?

Dans le cas des projets productifs, la riziculture dans les périmètres aménagés, les techniques agro-écologiques, l'approche développée par IDP a bien eu un *incontestable effet d'entraînement* comme la mission a pu le constater. Cela ne semble pas avoir été le cas pour le maraîchage. Quand à l'aviculture, aucune conclusion ne peut être tirée de l'action d'IDP, trop courte et trop marginale.

### Un fort effet d'entraînement

- *L'essaimage spontané* de la production rizicole, comme l'essaimage des techniques agro-écologiques, montrent bien comment le groupe des producteurs formés et encadrés par IDP, a influencé le milieu paysan environnant et comment des producteurs extérieurs aux programmes ont adopté ces techniques et amélioré, en conséquence, leur niveau de production ;
- Les familles qui disposent d'une parcelle rizicole dans un *périmètre aménagé* ont plus de chance que les autres de satisfaire leurs besoins alimentaires, comme de pouvoir vendre le surplus ;
- On peut dire à peu près la même chose des *ouvrages d'hydraulique pastorale*, puisque la mission a constaté que le nombre d'éleveurs bénéficiaires, comme le nombre de têtes de bétail, étaient en constante augmentation ;
- A cela s'ajoute le fait que ces bénéficiaires, et c'est une caractéristique clé de la démarche d'Iles de Paix, ont bénéficié d'un *renforcement de leurs capacités* assez conséquent. Ils ont participé à des séances de sensibilisation. Ils ont suivi des formations techniques dans le domaine ;
- Certains ont reçu une formation en gestion et leur capacité d'organisation a été renforcée. Les dirigeants ont participé à des voyages d'étude et cela leur a ouvert l'esprit et offert des perspectives nouvelles. La mise en place de structures de 2<sup>e</sup> niveau comme l'Union des riziculteurs ou l'Union des maraîchers, parce qu'elles regroupent les membres des groupements bénéficiaires des programmes, va aussi contribuer à créer des écarts entre les producteurs organisés et les autres.

### Des écarts importants

- Les zones d'intervention massive d'Iles de Paix sont devenues des *espaces à forte densité d'innovation* et les innovations y sont multiformes. Elles concernent les techniques, les modes d'organisation, le renforcement des capacités tous azimuts, les mécanismes de concertation ou de planification ;
- Ce sont ces éléments de renforcement du capital social qui sont déterminants dans toute démarche de développement. Ils peuvent introduire une vraie différence entre ceux qui bénéficient de l'arsenal lourd d'IDP et les autres ;
- Au sein même du groupe des bénéficiaires, certains producteurs tirent un meilleur profit que d'autres des interventions d'IDP, comme la mission a pu le constater à Yamba sur la riziculture où certains producteurs cultivent maintenant plusieurs parcelles ;
- Il en est de même à Tensobentenga avec les techniques agro-écologiques où quelques producteurs plus compétents ont mieux mis en œuvre les techniques et en tirent un *meilleur profit* (rendements plus élevés, meilleures conditions de commercialisation par la vente de semences améliorées) mais aussi davantage de *prestige social* (rôle d'innovateur, effet de démonstration).

## Conclusions et leçons

- Il conviendrait de réfléchir à la manière dont l'Îles de Paix pourrait accélérer encore l'essaimage des zones de haute pression technologique vers les zones de basse pression qui les entourent. Cela concerne à la fois les producteurs qui n'ont pas bénéficié des formations et des suivis et les zones extérieures au territoire d'intervention, par exemple les communes voisines ;
- Le vecteur le plus naturel est le paysan lui-même, celui qui a bénéficié de l'apport d'Îles de Paix et qui peut transmettre son savoir et son savoir-faire à d'autres, moins favorisés. Ces paysans, choisis en fonction de critères précis (maturité, leadership, connaissances techniques, ouverture aux autres, goût pour la pédagogie etc.) peuvent constituer une brigade de paysans-animateurs<sup>42</sup> ;
- C'est sur ce réseau de paysans-moniteurs qu'il faut capitaliser. L'ONG doit pouvoir leur assurer une formation continue sous forme de journées régulières permettant l'échange mutuel et l'acquisition de connaissances nouvelles dans tous les domaines du développement rural intégré. Elle peut les doter d'un minimum de moyens (par exemple un crédit moto) pour leur permettre d'assurer leur fonction d'animation de proximité ;
- A titre expérimental, le modèle pourrait être mis en place sur un terroir spécifique au moment de la fin d'un programme, dans le cadre d'une étape post-projet centrée sur l'essaimage, puis évalué au bout d'une certaine période, aménagé en fonction des résultats, puis étendu si les conditions le permettent ;
- C'est également dans la ferme de ces paysans que devraient être mises en place toutes les techniques proposées par IDP puisque par définition, compte tenu de l'approche agro-écologique choisie, les techniques doivent former un ensemble global cohérent. Ces fermes peuvent alors être utilisées comme bases permanentes de démonstration et de formation. Localisées de manière cohérente elles peuvent constituer un réseau très efficace de fermes agro-écologiques pilotes<sup>43</sup>.

## 4 – Ciblage des vulnérables, approche inclusive

Dans quelle mesure les programmes de Tensobentanga-Yargo et de Yamba, ont-ils bénéficié aux ménages les plus vulnérables ? Dans quelle mesure les programmes ont-ils permis d'améliorer les conditions de vie des ménages plus vulnérables, que ce soit à travers les bénéfices directs de l'intervention ou des bénéfices indirects tels que le renforcement des mécanismes de solidarité communautaires ? Quel a été l'apport de chacun des domaines d'intervention : dynamisation de l'économie locale, amélioration de l'accès aux services de base, amélioration de la bonne gouvernance locale, à ce niveau ?

### Une amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables

Globalement, les programmes ne se sont pas intéressés particulièrement aux plus vulnérables.

La mission d'évaluation considère, cependant, que les programmes conduits par IDP ont incontestablement contribué à l'amélioration des conditions de vie des ménages vulnérables en leur permettant de bénéficier, comme les autres ménages, des appuis divers apportés par les programmes.

<sup>42</sup> Il conviendrait de tirer quelques enseignements utiles du travail des animateurs d'IDP sur les programmes de Yamba et de Tensobentanga et de s'en inspirer

<sup>43</sup> Les fermes de Yaméogo, ancien animateur IDP à Tensobentanga et de François Tarpaga, producteur à Daltenga jouent déjà un peu ce rôle de fermes agro-écologiques pilotes



Cette amélioration a été possible parce que les familles pauvres ont pu bénéficier des dynamiques économiques locales, mais surtout disposer d'un meilleur accès aux services de base, l'eau potable et la scolarisation.

#### Dynamisation de l'économie locale

- Certaines familles pauvres ont pu, comme les autres, bénéficier d'une parcelle de bas-fond aménagé, comme la mission a pu le constater dans les entretiens avec des veuves ayant de nombreuses personnes à charge ;

Lompo Pagniaougou et Lompo Moyaladioa, du Groupement Taamba, toutes les deux veuves, l'une avec 20 personnes dans sa famille et l'autre avec 23 personnes, cultivent chacune une parcelle de 1250 M2 en riz pluvial et cultivent 10 planches de légumes en saison sèche. La production de riz est autoconsommée à 90%. Les légumes (oignons, tomates, choux, principalement) sont en majorité vendus sur le marché local.

- Cela a également été le cas pour le maraîchage puisque les familles vulnérables pouvaient également obtenir une parcelle et y installer les planches de légumes ;
- De la même manière, des personnes vulnérables ont pu bénéficier du renforcement des capacités des producteurs grâce à leur participation aux sessions de formation sur le terrain et au suivi réalisé ensuite par les agents d'IDP ;
- Elles ont pu, également, bénéficier de l'essaimage spontané de certaines techniques lorsqu'aucun membre de la famille n'avait participé aux formations réalisées par IDP. Cela a été le cas, en particulier, comme la mission a pu le vérifier à Daltenga, avec un groupe de femmes venues se former aux techniques agro-écologiques avec l'un des producteurs formés par IDP ;
- Ces possibilités ont augmenté pour ces familles la disponibilité en céréales grâce au développement de la culture du riz mais également la disponibilité en légumes. Cela a contribué à améliorer la situation nutritionnelle de ces familles ;
- Mais cela a aussi permis à ces familles de générer des ressources monétaires pour pouvoir acheter certains biens indispensables, par exemple pour la santé (médicaments) ou pour la scolarisation des enfants ;

#### Amélioration de l'accès aux services de base

- Comme les autres, les familles vulnérables ont pu avoir un meilleur accès à l'eau potable grâce aux 82 forages et puits permanents installés par IDP sur Yamba et sur Tensobentenga-Yargo, qui bénéficie à l'ensemble de la population, riches et pauvres ;
- Elles ont aussi bénéficié d'un meilleur accès à l'éducation du fait de la construction de salles de classe dans des zones précédemment mal couvertes et du fait de la construction du CEG de Yamba devenu par la suite lycée ;

#### Renforcement de la solidarité communautaire

- La tradition du don, joue un rôle central dans la vie communautaire de la zone. Elle constitue un facilitateur important des relations sociales, à l'intérieur du clan comme vis à vis de l'extérieur par le don de produits aux personnes que l'on veut honorer, qui ont rendu un service ou dont on attend un service ;
- Si la mission n'a pas eu les moyens de percevoir un réel renforcement de la solidarité communautaire, elle a pu constater, par les réponses données par les bénéficiaires dans les enquêtes, qu'une part non négligeable de la production, qu'il s'agisse de riz, de légumes ou de poulets, était affectée aux dons ;
- Or, les projets réalisés par IDP ont permis d'accroître la production et de la diversifier (riz, légumes, animaux d'embouche) ce qui facilite le don. Cela peut contribuer à renforcer la solidarité communautaire.



## Amélioration de la gouvernance locale

En raison des difficultés rencontrées par la mission pour travailler avec les municipalités et du peu d'informations qu'il a été possible de collecter sur place, les évaluateurs ne sont pas en mesure de répondre correctement à cette question.

Le seul élément qui peut être confirmé est que les efforts réalisés par IDP pour améliorer les capacités de maîtrise d'ouvrage des municipalités de Yamba et de Tensobentenga-Yargo, n'ont pas été payés de retour. Pendant les deux dernières années du programme de Yamba la commune n'avait plus de conseil municipal. IDP n'avait donc plus d'interlocuteur. Aux élections qui ont suivi, l'équipe municipale a été entièrement renouvelée. A Tensobentenga, le scénario a été un peu différent car le maire a été réélu mais avec des conseillers presque entièrement nouveaux.

## **5 – Intégration de la dimension transversale genre**

Quels sont les *impacts* (positifs ou négatifs, volontaires ou non) qu'ont eu les programmes Tensobentengo-Yargo et Yamba au niveau du *genre* ? Ces programmes ont-ils permis d'*améliorer la condition des femmes* dans leur famille et dans leur communauté ?

### **Les femmes présentes dans tous les projets**

- Dans tous les projets des programmes de Tensobentenga-Yargo comme de Yamba, les femmes ont eu une place. Cette place a été plus ou moins importante selon le domaine ;
- Pratiquement absentes des actions concernant l'élevage, les femmes sont très présentes dans les bas-fonds aménagés par Iles de Paix pour la riziculture, mais aussi dans les sites maraîchers ;

A Bogolé les rizicultrices représentent 66% des producteurs. A Moalo, elles représentent 52% dans le bas-fond aménagé par IDP, mais 70% dans la zone voisine où a eu lieu un essaimage spontané. A Baagou, les femmes représentent 80%. A Yamba centre, par contre elles ne sont que 13%.

- La mission d'évaluation a pu constater que des femmes avaient été en demande de formation aux techniques agro-écologiques après avoir vu les résultats obtenus sur leur parcelle par des hommes qui avaient été formés par IDP et qui avaient mis en pratique les techniques de l'agro-écologie ;
- Les femmes ont, assez fréquemment, été à l'initiative des projets d'aménagement simplifié des bas-fonds rizicoles. Certaines d'entre elles sont trésorières de leur groupement rizicole.
- Elles sont présentes à plus de 50% dans le maraîchage qui leur permet une certaine autonomie vis à vis de leur mari. Le maraîchage, dans ce cas, constitue pour elles un moyen d'améliorer la diète familiale (les légumes sont auto consommés pour l'essentiel).

Sur Yamba, lors de la saison 2009-2010, les femmes maraîchères étaient 86% alors que chacune d'entre elles ne disposait que de 120 M2

- Comme pour le riz, la vente d'une partie de la production, leur permet d'avoir des sommes dont elles peuvent disposer à leur guise pour les dépenses courantes de la famille ;
- Les actions d'animation et de sensibilisation réalisées par Iles de Paix dans le domaine de l'éducation et de la santé touchent également beaucoup de femmes. Cela a pu contribuer à l'accroissement du taux de scolarisation des enfants, en particulier des

filles, même si ce taux reste encore très faible par rapport au reste du pays, en particulier à Yamba ;

- Les femmes restent, malgré tout, très peu présentes dans les instances de direction des groupements de base, même si on en trouve qui sont trésorières des groupements rizières. On peut penser qu'il faut beaucoup de temps pour que des changements socio-culturels profonds puissent se faire. Ce n'est pas encore le cas, ni à Yamba ni à Tensobentenga-Yargo.

Comment la prise en compte de la *dimension genre* dans les programmes actuels d'Iles de Paix au Burkina Faso est-elle caractérisée ? Quelles pourraient être les pistes d'amélioration à ce niveau ?

### Les femmes, présentes, mais pas assez privilégiées

La dimension genre semble bien prise en compte dans les programmes actuels d'Iles de Paix au Burkina Faso, mais, dans les programmes évalués, les *femmes n'apparaissent pas comme privilégiées* par rapport aux hommes.

Elles bénéficient comme eux des actions conduites par Iles de Paix dans le cadre des programmes. IDP a bien mis en place un programme spécifiquement *orienté vers les femmes*, concernant le développement des AGR et le microcrédit, mais la mission n'a pas eu à l'évaluer. Les évaluateurs ne disposent donc pas d'informations précises concernant les effets et impacts de ce programme.

La mission se permet toutefois d'insister sur le fait les femmes ont un *rôle central* dans l'économie familiale africaine. C'est sur elles que repose l'équilibre familial, comme la sécurité alimentaire. Elles apparaissent comme plus sérieuses et responsables que les hommes et elles travaillent plus que les hommes. Elles devraient donc être plus nettement privilégiées dans les programmes et cela d'autant plus qu'elles partent de beaucoup plus bas que les hommes (statut social, degré d'analphabétisme etc.).

L'investissement fait, à l'avenir, par Iles de Paix sur les femmes pourrait apparaître comme un *excellent investissement* pour le futur.

### Des propositions pour améliorer cette situation

Les pistes d'amélioration pour mieux prendre en compte la dimension genre dans les futurs programmes d>IDP pourraient être les suivantes :

#### Développer les activités génératrices de revenu

- Privilégier, dans les futurs programmes, le *volet Création d'Activités Génératrices de Revenu* (AGR) dont une bonne partie pourrait s'adresser spécifiquement aux femmes,
  - o Elevage de poulets et de pintades
  - o Maraîchage
  - o Transformation artisanale des matières premières locales (soumala, conserves de légumes et de fruits etc.)
  - o Pépinières d'arbres fruitiers et d'arbres forestiers
- Développer, en s'appuyant sur les associations locales, comme cela a déjà été partiellement fait antérieurement, un mécanisme d'accès à des *programmes de micro finance* portés par des institutions burkinabè spécialisées avec lesquelles IDP pourrait établir un partenariat étroit ;
- Proposer, après un gros effort de sensibilisation et de formation au démarrage des projets, que certains *postes de direction* (président, secrétaire, trésorier etc.) soient occupés par des femmes. Cela se fait dans d'autres pays, il n'y a pas de raison de ne

pas le proposer au Burkina Faso et une ONG, qui a la responsabilité de la mise en place d'un projet, peut se permettre de faire la proposition ;

- A défaut, IDP pourrait proposer un doublement des postes, par exemple deux vice-présidents ou deux secrétaires du groupement, un homme et une femme, avec des attributions différentes et complémentaires ;
- Mettre en place un projet spécifique de formation d'*animatrices rurales* afin de permettre une mobilisation spécifique des femmes et une implication accrue dans les programmes d'IDP sur le terrain. Le but de ce projet devrait être de créer un corpus de leaders femmes susceptibles de s'impliquer dans tous les projets de développement concernant les communautés villageoises. La difficulté pourrait être de trouver des femmes ayant une forte personnalité et ayant envie de s'impliquer dans le développement de leur village ou de leur zone.

## VI – PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

Le processus évaluatif proposé doit aider Iles de Paix et ses partenaires à déterminer si les *stratégies* mises en œuvre et les *méthodologies* sont satisfaisantes ou si elles doivent évoluer dans le cadre de programmes futurs afin de mieux atteindre les objectifs fixés par Iles de Paix (qui pourraient peut-être eux aussi évoluer), à savoir:

- Dynamiser l'économie familiale
- Améliorer le cadre de vie des populations
- Consolider la gestion du développement local, améliorer la gouvernance locale

Si l'on s'en tient aux 3 objectifs précédents, les principales recommandations formulées à l'issue du processus évaluatif pourraient concerner :

- la stratégie d'intervention,
- la méthodologie de l'intervention
- l'amélioration de la durabilité
- l'amélioration de la visibilité

Les principales recommandations issues de l'analyse des projets sont regroupées dans un chapitre spécifique.

### 1 – Stratégie d'intervention

Quelle pourrait être (ou devrait être) le nouveau *cadre stratégique d'intervention* pour les programmes d'Iles de Paix au Burkina Faso pour les années à venir ? S'agit-il de poursuivre sur les mêmes bases que précédemment ou de définir une stratégie légèrement différente, voire entièrement nouvelle ?

La stratégie mise en application par IDP au Burkina Faso a donné des *résultats suffisamment probants*. Il ne s'agit donc pas de la bouleverser, mais plutôt de voir comment apporter des *améliorations sensibles à cette stratégie* en introduisant quelques changements, mais surtout en donnant plus d'importance que précédemment à certaines actions par rapport à d'autres.

Cette *stratégie revisitée* pourrait être structurée autour des *7 éléments constitutifs* suivants :

- (1) Structuration du milieu paysan

- (2) Renforcement continu du capital social
- (3) Révision du modèle de production agricole
- (4) Appui aux activités génératrices de revenus
- (5) Implication des organisations locales de développement
- (6) Partenariat avec des organisations spécialisées
- (7) Maintien de l'accès aux services de base

## 1. Structuration d'organisations paysannes de polyculture

### Des organisations paysannes à préparer dès le démarrage du programme

Si l'action d'IDP en matière de création de groupements de base dans les divers domaines s'est révélée positive, on peut reprocher à l'ONG de ne s'en être préoccupée que tardivement. Cela vaut pour la constitution des groupements de base comme pour la création de l'Union des producteurs de riz. Lorsque IDP a quitté le territoire de Yamba l'organisation était encore bien trop fragile.

Cela signifie que ce type d'action doit démarrer plus tôt, peut-être pas l'année de départ, mais assez tôt pour que cette action puisse être conduite sur plusieurs années, par exemple 6 ans pour un projet qui va durer 9 ans.

IDP pourrait alors prévoir, dans ses programmes, une phase de consolidation de 3 ans durant laquelle elle n'est plus directement sur le terrain où elle n'a plus d'actions concrètes à mener mais où elle peut continuer à assurer un suivi via cette organisation paysanne de 2° niveau.

### Des organisations paysannes polyvalentes

Mais, en matière d'organisations paysannes, un autre point est essentiel. Les organisations paysannes qui se mettent en place (riziculture, maraîchage, aviculture) sont fondées sur une approche par spéculation : une organisation a été créée par IDP pour la riziculture, une autre a été créée par le service de l'Agriculture pour le maraîchage, une troisième est envisagée pour l'aviculture par les services de l'Élevage. Pourquoi pas une pour les gombos et une autre pour les oignons ou encore pour les tomates ?

Cette approche très classique peut, à la rigueur, se justifier dans le cas où les producteurs tirent 80 % de leur revenu d'une seule spéculation, par exemple le riz ou l'arachide. Elle ne se justifie absolument pas pour de très petits producteurs comme les riziculteurs ou les maraîchers de Yamba qui ont un système de production en polyculture. Chaque producteur est à la fois riziculteur, maraîcher, éleveur.

Il faut absolument conserver une démarche intégrée Il s'agit, pour cela, de favoriser l'émergence d'organisations paysannes représentatives d'un territoire et capables de défendre leur système de production dans une vision holistique. Ceci est d'autant plus important et urgent que les tentatives de récupération, en particulier par le secteur agrochimique et les déviations vont se multiplier.

## Recommandations

- Initier, dès le démarrage du programme, la préparation de la mise en place des organisations de base. Cela peut passer par une démarche de recherche-action, comme cela a été pratiqué par le passé par IDP à Yamba, démarche au cours de laquelle les leaders naturels, hommes et femmes, peuvent être utilement identifiés. Ces organisations de base peuvent être organisées au niveau de chaque village et non pas au niveau de chaque site de production. Cela permettrait de s'appuyer sur quelques leaders plus fiables et éviterait la multiplication des structures et la dilution du pouvoir paysan ;
- Préparer et réaliser, assez rapidement après le démarrage, les premières actions de sensibilisation, puis de formation, de ces leaders, afin de renforcer leurs capacités en tant que responsables de groupements en même temps que se mettent en place les groupements (formation en action) ;
- Veiller à ce que les femmes leaders puissent avoir leur place dans les instances dirigeantes de ces groupements, ce qui implique de les associer dès le départ, de les sensibiliser et de les former ;
- Impliquer les associations locales de développement lorsqu'elles existent sur le territoire d'intervention, ce qui devrait être d'autant plus facile que les responsables de ces associations sont souvent aussi des producteurs. Il en est de même de certains agents de l'Etat ;
- Mettre en place, dès le début de la 2<sup>o</sup> phase du programme, par exemple au bout de 3 ans et une fois les organisations de producteurs consolidées, les organisations paysannes de 2<sup>o</sup> niveau, les Unions d'organisations de base<sup>44</sup> ;
- Veiller, au préalable, à bien identifier le périmètre pertinent de l'Union qui n'est pas nécessairement le périmètre de la commune, mais qui peut être plus large<sup>45</sup>.

## 2. Renforcement en continu du capital humain

Une des forces de l'intervention d'IDP est bien sa bonne capacité à sensibiliser, informer, former les bénéficiaires, comme les partenaires locaux (services de l'Etat, autorités communales et associations de développement) et à mobiliser ces acteurs dans des démarches partenariales.

La diversité des modalités de formation a été largement signalée comme un élément très positif. Ce qui l'est moins c'est le manque de suivi-accompagnement sur longue période, ce qui paraît totalement indispensable compte tenu du très faible niveau de départ. Ce problème a été identifié pour les membres des organisations agricoles de base, pour les producteurs des FAE, comme pour les membres des comités de gestion de l'eau ou les membres des APE et des AME. Un accompagnement de un an, voire de deux ans, reste insuffisant.

Par contre, la démarche qui consiste à former ensemble les représentants de divers groupes d'acteurs d'un territoire, en même temps que les représentants des organisations de bénéficiaires, est tout à fait souhaitable. A condition, toutefois, que ces formations ne se résument pas à des actions ponctuelle, par exemple une visite dans une autre région sur un thème innovant, mais qu'elles permettent aux acteurs locaux, sur une longue durée, de se rencontrer, de bien se connaître.

Cela constitue un socle solide qui ne peut que favoriser le travail en collaboration. Le fait que les agents de l'Etat ne restent pas longtemps dans le même poste est certes une gêne mais

<sup>44</sup> Qui devraient plutôt s'appeler des « fédérations » afin de conserver le terme d'Union pour les organisations de 3<sup>o</sup> niveau, les unions de fédérations, en général de niveau national

<sup>45</sup> Avec la limitation de l'intervention d'IDP au Burkina Faso qui est circonscrite dans les limites d'une commune

la formation qu'ils ont reçue sera valorisée par eux sur un autre territoire et l'investissement, s'il est perdu pour le territoire d'intervention d'IDP, n'est pas perdu pour le pays, au contraire.

Ce qui a manqué, également, à l'intervention d'IDP c'est la *capitalisation sur des leaders*, paysans ou non, susceptibles de poursuivre, après le départ d'IDP l'action de développement du territoire. Cela peut passer par les associations de développement local qui existent sur le territoire.

### Recommandations

- Identifier, dès la phase de préparation au démarrage du programme, et progressivement, les *leaders locaux*, quelle que soit leur origine (leaders villageois, élus, fonctionnaires etc.), susceptibles de contribuer à la dynamisation du territoire d'intervention et définir le plus précisément possible et pour chaque groupe d'acteurs, les besoins de formation en termes de comportements à avoir et de connaissances à acquérir ;
- Elaborer, avec leur participation, un *programme concerté pluri-acteurs de renforcement des capacités*. Ce programme, fondamental, doit être ambitieux et sa durée devrait être celle du programme lui-même (9 ans par exemple) ;
- Un accent particulier doit être mis, dans le cadre de ce programme concerté, sur les leaders paysans dans le but d'en faire des *animateurs ruraux polyvalents*, susceptibles de poursuivre les actions de terrain au delà de la fin du programme d'IDP. Ils doivent être bénéficiaires d'un processus de formation continue sur la durée. Cette formation doit se faire en grande partie sur le terrain mais inclure également des visites et des sessions en salle ;
- Deux autres groupes d'acteurs locaux prioritaires sont le groupe des responsables des associations locales et le groupe des élus et fonctionnaires communaux. Pour chacun de ces groupes il est également essentiel d'assurer des formations puis un *suivi-accompagnement sur la durée* ;
- L'option, déjà prise par IDP dans ses programmes antérieurs, d'impliquer les élus et fonctionnaires communaux dans la *cogestion d'un fonds* destiné aux investissements communaux (constructions scolaire ou forages) est une pratique intéressante de *formation-action* à renforcer.

### 3. Révision du modèle de production agricole

Il est assez dommage de pousser des producteurs agricoles qui vivent et produisent dans un environnement naturellement sain, vers le modèle agro-industriel de production, fondé sur le paquet technologique « semences améliorées + engrais chimiques + pesticides + irrigation + machinisme agricole ».

Ce *modèle accroît la dépendance* vis à vis des industriels et des commerçants, ce qui constitue, en soi, un handicap car le paysan doit payer très cher des produits industriels alors qu'il vend à très bas prix sa propre production agricole (échange inégal).

Mais le deuxième handicap est, qu'à terme, il *fragilise le milieu naturel*, particulièrement sensible en zones sahéniennes, en particulier par les agressions des produits chimiques sur les microorganismes du sol, alors que le monde entier s'interroge sur la meilleure façon de nourrir l'humanité de demain.

Cela passe par un ensemble cohérent de techniques visant à assurer une production durable et saine. Il est clair désormais, pour la plupart des spécialistes, que la solution doit être recherchée du côté de *l'agro-écologie*. C'est bien ce qu'a commencé à faire IDP avec ses cordons pierreux, ses bandes enherbées, ses haies vives, ses fosses fumières ou ses demi lunes.



Mais en même temps, dans les périmètres maraîchers, comme dans les parcelles rizicoles, et, dans une moindre mesure, dans les parcelles agro-écologiques (malgré leur nom), le biais agro-industriel est déjà pris. C'est un *modèle mixte*, à la fois agro-écologique et agro-chimique qu'IDP a promu par le biais de ses formations techniques et qui ont été amplifiées par les agents de l'Agriculture dont c'est le credo.

D'où un terrain très favorable pour des déviations comme celle du service de l'agriculture de Yamba qui a proposé, dès la création de l'Union Départementale des Maraîchers de Yamba, un contrat entre l'Union et un marchand d'intrants agricoles (engrais, pesticides).

C'est dans ce sens qu'il a été dommage qu'IDP ne se soit pas plus intéressée à ce qui se faisait dans ce domaine ailleurs au Burkina et en Afrique, voire ailleurs dans le monde. Des expériences comme celle de l'ONG ARFA<sup>46</sup> à Fada N'Gourma, de l'ONG franco-burkinabè Terre Verte au Burkina, ou encore de Terre et Humanisme pourraient être analysées et des directives pourraient être tirées. Des échanges plus denses et fréquents avec d'autres spécialistes auraient pu faciliter l'adoption d'un paquet technologique assez sensiblement différent.

### Recommandations

- Identifier et analyser les *expériences existantes* en Afrique dans le domaine de l'agro-écologie appliquée aux zones sahéliennes. Analyser la littérature existante. Consulter des spécialistes. Prendre contact avec les porteurs de ces projets. Constituer un groupe de travail sur le sujet en y associant les agronomes membres du conseil d'administration d'IDP ;
- Mettre en place un *dispositif de formation* sur ce thème des responsables de projet d'IDP sur le terrain ;
- Y associer, avec l'accord de leur hiérarchie, les *agents des services techniques* de l'Etat dans les communes, aussi bien les agents de l'agriculture, que les agents de l'élevage ou les agents de l'environnement, de manière à conserver une vision intégrée.
- Y associer les *représentants des associations locales* de développement afin que les agents de l'Etat comme les responsables des associations locales de développement puissent assurer le relais une fois terminée l'intervention d'IDP.

#### 4. Création d'activités génératrices de revenu

Avec la croissance démographique accélérée que connaissent les zones rurales du Burkina Faso et le problème crucial de l'emploi, même pour les jeunes diplômés, un double besoin est à prendre en compte, d'une part le besoin de conserver la *valeur ajoutée* sur le territoire, ce qui passe en particulier par la transformation locale des produits agricoles, et d'autre part, par le besoin de créer un maximum d'*emplois ruraux non agricoles*.

Une bonne part de ces activités sont des activités dont les femmes peuvent particulièrement s'occuper, qu'il s'agisse de petits élevages (élevages de poulets ou de pintades, embouche ovine etc.) ou d'activités de transformation de fruits ou légumes. On retrouve là l'importance de sélectionner des femmes susceptibles de devenir des leaders et de les accompagner pendant toute la durée du programme.

<sup>46</sup> Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie basée à Fada N'Gourma à quelques centaines de mètres du siège d'IDP et qui a plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine

## Recommandations

- Effectuer, par exemple dans le cadre d'une démarche de recherche-action impliquant les bénéficiaires, les services techniques communaux, les associations locales, les services extérieurs (recherche), un travail approfondi d'analyse des potentialités du territoire pour identifier les productions excédentaires ou les produits pas ou mal valorisés actuellement (arbres fruitiers forestiers par exemple) et qui pourraient faire l'objet d'une valorisation par une petite activité agricole ou artisanale ;
- Analyser les expériences/projets en cours, ou déjà réalisées, dans les divers domaines, dans les territoires voisins, pour voir les enseignements qu'il serait possible d'en tirer (ce qui a marché et pourquoi ça a marché, ce qui a été un échec et pourquoi ça a été un échec) ;
- Réaliser les études de marché correspondantes afin de ne pas orienter les bénéficiaires vers des micro projets qui n'aboutissent à rien, ce qui engendre des frustrations et représente du temps et de l'argent perdus ;
- Identifier, par le biais des associations locales, des municipalités et des agents de l'Etat, les porteurs (hommes ou femmes) potentiels de ces projets d'AGR ;
- Organiser, avec l'appui des associations locales, les formations à la fois techniques et gestionnaires (simples) indispensables à la bonne réalisation du projet ;
- Assurer pendant un temps assez long (3 ans) le suivi-accompagnement du projet.

## 5. Renforcement des associations locales de développement

L'exemple de l'ADDY à Yamba et de son rôle très positif, semble t-il, dans le succès de la localisation des forages et dans la mise en place des comités de gestion de l'eau, montre bien tout l'intérêt qu'il y a pour une ONG comme l'IDP de s'appuyer sur une association de développement local (ADL) lorsqu'elle existe. Il s'agit à la fois de prendre appui sur l'association locale qui a une bonne connaissance du terrain, et de lui apporter un appui, en échange afin qu'elle puisse grandir et se renforcer.

Encore faut-il qu'au delà du service qui lui est demandé par l'ONG, celle-ci se préoccupe de la renforcer, de l'appuyer, de favoriser son renforcement institutionnel afin qu'elle puisse à la fois appuyer les projets dans leur ensemble et prendre le relais de l'ONG à la fin du programme. Ce dernier point, comme nous l'avons signalé plus haut, a été une relative déficience de l'intervention d'IDP.

Cela se prévoit dès la formulation, se prépare dès le démarrage du projet et cela doit faire l'objet d'un projet (ou d'une composante) spécifique dans le programme. De même qu'IDP a canalisé des financements destinés aux infrastructures (construction d'écoles par exemple) par les budgets communaux afin de former par la pratique, les élus et les fonctionnaires au rôle nouveau de maîtrise d'ouvrages que doit assurer la collectivité, des financements d'animation et/ou de formation pourraient être canalisés vers une association locale pour qu'elle apprenne à assurer ce type de fonction.

Cela pourrait signifier, aussi, que si une telle association de développement local n'existe pas encore, le rôle d'IDP pourrait être de susciter sa création, ce qui aurait l'avantage de permettre l'émergence d'une structure réellement représentative de la société civile.

## Recommandations

- Considérer que le renforcement des associations locales est une composante à part entière du programme ;
- Préparer l'intervention dans ce domaine dès le début du programme, en particulier en établissant un dialogue ouvert et approfondi avec les dirigeants de l'association



de manière à bien les connaître, bien appréhender leurs souhaits, bien comprendre leurs modalités de travail, mais aussi leurs difficultés, les contraintes auxquelles ils ont à faire face ;

- Etablir une *convention partenariale* précise, prévoyant, comme IDP l'a fait avec un certain succès pour les communes, que l'ADL puisse recevoir des financements qu'elle gèrera elle-même pour exécuter une partie du programme. Il conviendra, bien entendu, de veiller à ce que cela corresponde aux compétences de l'association ;
- Assurer un *pilotage conjoint* du, ou des projets, de manière à ce que les dirigeants de l'ADL apprennent par la pratique à gérer un projet. Cela devrait les préparer à formuler et exécuter leurs propres projets, à partir de la fin du programme ;
- Prévoir, lors de la dernière phase du programme, une montée en puissance de l'intervention de l'ADL et un retrait progressif de l'équipe IDP. Cette « transition en sifflet » est une action délicate mais elle est essentielle. Le climat de confiance entre IDP et l'ADL qui aura été établi durant les phases antérieures est essentiel à la bonne réalisation de cette transition.

## 6. Partenariat avec des organisations spécialisées

Sans minimiser du tout le bon travail réalisé globalement par IDP, il convient de noter que, dans certains domaines, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes de l'ONG elle-même. Malgré sa polyvalence, IDP ne sait pas tout faire parfaitement.

C'est le cas, par exemple, de la gestion communale de l'eau potable, alors que dans le même temps, des communes proches ont réussi à mettre en place un dispositif efficace de gestion communale de l'eau.

Il existe au Burkina Faso plusieurs bureaux d'étude ou structures spécialisées qui pourraient intervenir en sous-traitance d'IDP dans des domaines précis, comme l'eau potable. Mais une problématique similaire pourrait exister dans d'autres domaines plus spécialisés comme la gestion d'un dispositif de microcrédit.

Il suffirait, comme cela est maintenant préconisé par un nombre croissant de bailleurs, de mettre en place des *partenariats multi-acteurs* pour prendre en charge de manière collective un ensemble de fonctions complémentaires les unes des autres, permettant de valoriser au mieux les compétences de chacun des partenaires. Cela déchargerait IDP de certaines fonctions, lui permettant de se concentrer sur les fonctions définies par elle comme stratégiques, par exemple, l'amélioration de la sécurité alimentaire ou le renforcement des capacités de tous les groupes d'acteurs locaux.

Cette démarche n'est pas simple, comme le soulignent opportunément les responsables d'IDP<sup>47</sup>, mais elle doit être tentée. Il convient, pour cela, de trouver les bons partenaires, de démarrer dès la phase d'identification du programme et de veiller à ce que le dispositif contractuel soit bien préparé et qu'il se révèle solide. En particulier, les fonctions et prérogatives dévolues au chef de file/coordonateur, fonctions qui devraient rester à IDP, doivent être bien balisées.

---

<sup>47</sup> Note de Magali Verstraeten du 11 décembre 2014

## Recommandations

- Identifier, en fonction des domaines d'intervention choisis par IDP, pour chaque territoire, les *structures spécialisées* dans ces domaines. Il peut s'agir de bureaux d'étude ou d'ONG, nationaux (burkinabè en l'occurrence) ou étrangers (belges, françaises) disposant d'une bonne connaissance du contexte et d'un très bon référentiel ;
- Prendre *contact* avec ces organisations, discuter, vérifier si des accords de partenariat aboutissant à un *programme concerté*, semblent possibles et opportuns dans une relation gagnant-gagnant ;
- Etablir, après négociation de manière à arriver à un plein accord, à la fois sur les valeurs, les stratégies, les objectifs, les méthodes, des *conventions pluri-acteurs* ;
- Mettre en place un *dispositif de contrôle mutuel* de la bonne réalisation du programme concerté avec des sessions périodiques de programmation-suivi-évaluation.

## 7. Accès aux services de base

L'implication d'IDP dans le domaine de l'accès des populations à l'eau potable et à la scolarisation ne peut pas être remise en cause si l'on veut apporter des solutions durables aux problèmes de développement. Il convient donc de poursuivre dans la même ligne que pour les programmes de Yamba et de Tensobentenga-Yargo.

Les principales modifications par rapport à ce que IDP a fait dans les programmes antérieurs concernent :

- le suivi-accompagnement des organisations gestionnaires de l'eau et des organisations impliquées dans l'éducation ;
- la concertation pluri-acteurs dans les domaines de l'eau comme de la scolarisation ;
- le dispositif d'appui aux municipalités pour la mise en place de la réforme communale de l'eau.

## Recommandations

### Eau potable

Poursuivre les démarches habituelles d'IDP :

- Identifier avec la municipalité et les associations locales, la meilleure localisation pour l'implantation des forages et/ou des puits ;
- Réaliser un travail préparatoire d'information, de sensibilisation et de formation des populations qui seront bénéficiaires, puis réaliser et équiper les forages et/ou les puits ;
- Identifier, avec l'appui des associations locales et à l'occasion des sessions de sensibilisation, les leaders naturels susceptibles de s'impliquer utilement dans la gestion de l'eau ;
- Réaliser les formations pour les responsables des comités de gestion et les accompagner sur la durée du programme avec un appui dégressif ;
- Mettre en place, en parallèle et ceci dès le début du projet, le dispositif d'appui à la municipalité pour la mise en place de la réforme de la gestion de l'eau.

### Scolarisation

- Identifier, avec l'appui des associations locales et en étroite concertation avec les municipalités et le service de l'Education, les meilleures localisations pour les

- nouveaux établissements,
- Mener, dès le départ et sur un temps suffisamment long, un travail approfondi d'information, de sensibilisation et de formation de tous les acteurs de la filière éducative : les enseignants, les pères et mères des élèves, les fonctionnaires du service de l'Education, les élus en charge de l'éducation (commission Education) ;
  - Cette action peut être assez structurée et prendre la forme d'un comité de concertation Education. Ce comité, co-animé par IDP et par un inspecteur de l'éducation, doit s'articuler avec la commission Education de la municipalité qu'elle doit alimenter sans se substituer à elle.

## 2 – Méthodologie de l'intervention

Comment devrait évoluer la méthode d'intervention, en fonction des résultats déjà obtenus, des difficultés rencontrées, des contraintes, mais aussi des potentialités identifiées et de l'évolution du contexte de la coopération et de l'aide au développement ?

L'actuelle méthode d'intervention d'IDP a fait ses preuves et elle a donné de bons résultats. Il ne semble pas nécessaire d'en changer. Il suffirait de l'améliorer dans quelques domaines en tenant compte des éléments stratégiques définis plus haut.

### **Ce qu'il n'est pas nécessaire de changer :**

- La localisation des interventions au niveau d'un territoire défini par des limites administratives, une ou plusieurs communes, de manière à avoir une autorité communale comme interlocuteur local ;
- l'importance donnée à l'ensemble des actions de sensibilisation, d'information des bénéficiaires, préalable à la mise en place de tout projet ;
- les mécanismes de concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, les communes, les associations, les services de l'Etat ;
- le choix de privilégier, dès le départ, les producteurs les plus dynamiques en espérant qu'ils entraîneront les autres ;
- les actions de sensibilisation en particulier dans des domaines comme la scolarisation ou l'eau potable ;
- les dispositifs de formation qui font appel à des techniques diversifiées, formation de pair à pair, visites de projets réussis, suivi-accompagnement technique de proximité des groupements récemment créés, etc.
- la mise en place de groupements de base destinés à prendre en charge un certain nombre de fonctions ;
- L'appui aux organisations de bénéficiaires, APE, AME, CVD, Comité de gestion des points d'eau, AUE ;
- L'appui et le suivi-accompagnement des équipes municipales.

### **Ce qui pourrait être amélioré**

Un certain nombre de points d'amélioration qui relèvent de la méthode ont déjà été évoqués dans le chapitre précédent sur la stratégie d'intervention. Nous relèverons 6 propositions qui nous paraissent revêtir davantage d'importance d'un point de vue méthodologique.

## 1. Développer encore plus la concertation pluri-acteurs

Il semblerait souhaitable de veiller à la constitution, au niveau de chaque territoire d'intervention, d'un *Comité Pluri Acteurs de Concertation*, inspiré de ce qui a déjà été tenté avec un succès mitigé, par IDP, avec la mise en place des Cadres de Concertation Communale ou des Espaces de Dialogue et d'Interpellation Communautaires ;

Mais ce Comité devrait avoir vocation à *perdurer au-delà de la fin du programme*, ce qui implique des modalités spécifiques de renforcement des capacités de ses membres et la mise en place d'un dispositif opérationnel de travail (désignation d'un président et d'un secrétaire, sessions régulières de travail, réalisation de comptes rendus, choix de dossiers spécifiques à traiter en Comité de manière à former ses membres).

Ce Comité doit associer, outre IDP, les divers groupes d'acteurs locaux : la municipalité, les services de l'Etat, les associations de développement local, les représentants des producteurs (groupements, unions), les représentants des services de base (eau, éducation), mais aussi les représentants éventuels d'autres projets ou programmes intervenant sur le même territoire afin de faciliter les synergies.

IDP peut se poser la question du profil du technicien membre de l'équipe technique qui aura à assurer les fonctions d'animateur de ce Comité.

## 2. Mettre en place des animateurs de terrain polyvalents

IDP devrait se préoccuper davantage de la mise en place d'une *capacité autonome* de poursuite de ses actions après son départ puisque le constat a été fait par la mission d'évaluation de certaines carences dans ce domaine. Le renforcement des associations locales de développement y contribuera, mais cela devra être complété par une action spécifique de renforcement des capacités de certains agriculteurs.

Pour l'ensemble des actions de développement agricole, axe central des programmes, un projet de formation de *paysans-animateurs polyvalents* peut y contribuer. Ces leaders paysans, reconnus localement, doivent être formés « in situ » tout au long du programme. Ils seront alors susceptibles de poursuivre les actions entreprises par IDP, ou d'autres, après la fin du programme, par exemple dans le cadre des associations de développement local et des Unions de producteurs (fédération de groupements) (voir paragraphe 2 de la Stratégie d'intervention).

## 3. Développer un réseau de fermes agro-écologiques pilotes

Ces leaders paysans, s'ils ont bien suivi les formations dispensées par IDP, doivent être capables de mettre en application, sur leur propre ferme, l'ensemble du paquet technologique de l'agro-écologie. Le programme peut leur venir en aide, par exemple en leur fournissant certains matériels, en échange de leur implication auprès de leurs voisins comme animateurs. Leur ferme se transformera en *ferme-pilote* et les paysans du voisinage pourront d'autant moins ignorer ses résultats que le responsable de la ferme aura pour mission d'assurer l'animation technique et organisationnelle.

Ces exploitations des paysans-animateurs doivent pouvoir constituer un *réseau de fermes agro-écologiques* pilotes. Elle auront un effet de démonstration pour le milieu paysan environnant et, outre leur rôle de production et de protection de l'environnement, elles pourront être autant de lieux d'actions de sensibilisation et de formation aussi bien pour les autres producteurs que pour les autres intervenants dans le milieu agricole (agents de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement).

Note – Comme cela a déjà été écrit précédemment, IDP doit veiller à ce que ses propres agents soient suffisamment bien formés eux-mêmes pour pouvoir intervenir en appui conseil auprès de ce réseau de paysans-animateurs. Si ce n'était pas le cas, IDP pourrait avoir recours, en complément des interventions de ses agents, à des prestations ponctuelles fournies par des ONG spécialisées (voir paragraphe 6 de la Stratégie).

#### 4. Former des animatrices rurales

Il conviendrait aussi de prévoir la mise en place, dès le démarrage du programme, d'un projet de mise en place d'un réseau d'*animatrices rurales* destinées à intervenir auprès des groupements de femmes. Cette action aurait pour objectif de mieux prendre en compte le genre et sans doute aussi les besoins des plus vulnérables.

Il doit s'agir d'*animatrices endogènes*, issues du milieu rural environnant, bien intégrées et reconnues pour leurs qualités de leaders et leurs capacités personnelles<sup>48</sup>. Ces femmes doivent pouvoir participer, là aussi sur la durée du programme, à des sessions régulières de formation dans des domaines très divers, l'éducation, la santé, la production agricole mais aussi la citoyenneté, les droits des femmes. Il s'agit de construire, en s'appuyant sur les femmes, une capacité autonome d'intervention sur le milieu environnant.

Une fonction particulière de ces animatrices endogènes devrait concerner l'appui à la réalisation d'*activités génératrices de revenus* (AGR) par des femmes avec des microprojets individuels ou collectifs (organisés par exemple dans le cadre d'une famille élargie avec un groupe de 5 ou femmes et jeunes filles).

L'articulation de cette action auprès des femmes avec un programme d'attribution de micro-crédits, comme cela se pratique déjà sur la zone de Tensobentenga-Yargo, reste indispensable.

#### 5. Renforcer bien davantage le suivi-accompagnement de proximité

La mission l'a déjà noté à différentes reprises dans ce rapport : le suivi-accompagnement réalisé par IDP dans divers domaines n'a pas été suffisant en particulier en vue de la pérennisation. Il faut donc sans doute revoir la méthode.

Le premier élément est de considérer que, compte tenu du très bas niveau de départ, la population, comme ses responsables (les élus par exemple), a besoin de *beaucoup de temps* pour assimiler correctement les changements proposés, c'est à dire comprendre d'abord l'intérêt de ces changements, puis les accepter, et enfin les mettre en pratique.

La logique paysanne peut se heurter à la logique d'IDP comme on peut le constater dans le domaine de la scolarisation : le paysan n'a aucun intérêt à voir tous ses enfants partir étudier et à se trouver ainsi privé de la main d'œuvre familiale gratuite, d'autant plus que le changement technique (agro-écologie, riziculture) a induit un surcroît de travail.

C'est la raison pour laquelle la mission préconise de mettre en place des paysans animateurs et animatrices rurales endogènes, mais également de faire en sorte que le suivi-accompagnement réalisé par les agents d'IDP puisse se poursuivre sur un temps long. Encore faut-il que l'appui démarre tôt. Ce doit être le cas pour l'organisation des groupements paysans polyvalents au niveau des villages et pour la création de l'union qui doit intervenir beaucoup plus tôt, aussitôt que quelques groupements sont assez forts, les autres pouvant rejoindre l'union par la suite. Le but est que les responsables des organisations apprennent par l'action mais une action accompagnée par IDP.

C'est ce *suivi de proximité* qui constitue le meilleur moyen pour que les groupements, les comités de gestion des forages, les AUE, les APE ou les AME fonctionnent correctement. Mais c'est aussi l'intérêt de disposer de réseaux d'animateurs locaux, hommes et femmes, pour assurer une bonne articulation entre IDP et la population.

---

<sup>48</sup> La mission d'évaluation en a rencontré un certain nombre sur le terrain, en particulier dans l'Association Song-Taaba des Femmes et Filles de Bolgo à Tensobentenga

## 6. Mettre l'accent sur le renforcement de la gouvernance locale

IDP a un rôle central à jouer dans le renforcement de la gouvernance locale. Cela concerne en priorité les municipalités créées il y a maintenant 8 ans mais qui ne sont arrivées à maturité. Dans un pays comme le Burkina Faso qui a subi un pouvoir autocratique de 27 ans mais qui vient d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire avec le départ forcé de Blaise Compaoré, l'amélioration de la gouvernance municipale doit être inscrite dans les priorités.

Cela peut se traduire par une plus grande attention portée au dispositif de coopération IDP/Commune. La convention de partenariat doit prévoir les droits mais aussi les devoirs de chacune des parties IDP comme la municipalité. Des errements comme celui du recrutement de l'agent de l'eau de Yamba, recruté puis laissé sans aucun suivi pendant des mois, ne doit pas se reproduire. Là aussi, comme dans d'autres domaines signalés antérieurement, le suivi doit être plus rigoureux, dans le cadre d'un double commandement IDP/Commune. Le suivi-accompagnement des commissions municipales et des services correspondants (service de l'Eau, service de l'Education) est fondamental.

Si IDP a, comme par le passé, le moyen de mettre des fonds d'investissement à la disposition de la commune, cela lui confère automatiquement un droit d'intervention légitime, à condition toutefois que les modalités en soient bien précisées dans la convention.

Une autre dimension essentielle est le renforcement des capacités communales à travers les *formations* qui doivent rester une priorité et s'appuyer sur des modalités très diverses (sessions, voyages de découverte, rencontres, échanges, visites de terrain). La palette doit s'enrichir avec des rencontres et échanges avec d'autres municipalités plus avancées dans certains domaines comme la réforme communale de l'eau. Ce processus doit, lui-aussi, se dérouler sur une longue durée.

Afin, il convient de ne pas oublier qu'il est important d'effectuer le même type d'action (formation, suivi-accompagnement, cogestion de fonds et de projets) avec les associations locales de développement et, si elles n'existent pas, de veiller à ce qu'elles soient créées.

### 3 – Durabilité des actions/projets réalisés

Comment *améliorer la durabilité* des actions/projets réalisés ? Comment contribuer à leur *pérennisation et à leur autonomisation* au-delà de la fin des interventions d'Iles de Paix ? Quels rôles différents ou complémentaires pourraient jouer les divers acteurs locaux pour favoriser cette pérennisation ?

La plupart des actions proposées dans le paragraphe précédent, peuvent concourir à améliorer la durabilité des actions/projets réalisés.

#### Pérennisation et autonomisation

Nous insisterons, cependant sur quelques recommandations particulières, utiles pour de nouveaux projets :

- Mettre en place, dès le début du programme, l'action visant à assurer, sur toute sa durée, le *suivi-accompagnement des leaders*, hommes et femmes, de manière à disposer, en fin de programme, d'un corps de paysans-animateurs et d'animatrices bien formés et autonomes ;
- Accroître les actions de *structuration et de développement institutionnel* des diverses organisations spécialisées (eau potable, scolarisation, production agricole, élevage etc.) ;
- Accroître, de même, l'action auprès des *associations de développement local* qui doivent passer du statut de simple sous-traitant ou de faire-valoir à celui de



véritable partenaire, ce qui implique de les associer bien davantage, de leur transférer des savoir et des savoir faire, voire de faciliter leur création lorsqu'elles n'existent pas sur une zone ;

### Rôle des divers partenaires

Cette question a déjà été abordée. Nous y répondrons donc schématiquement.

- Les communes doivent remplir leur rôle de gestionnaires du territoire dans toutes ses dimensions et veiller en particulier à la bonne exécution du PCD ;
- Les représentants des services déconcentrés de l'Etat sont, tout naturellement amenés à assurer, chacun dans sa spécialité, le suivi des actions comme des infrastructures réalisées par IDP ;
- Les associations locales de développement doivent intervenir en partenariat avec IDP qui les amène à réaliser directement et sous son contrôle, certaines tâches et à en réaliser progressivement de plus en plus, afin que ses responsables soient formés par la pratique et puissent formuler des projets et obtenir des financements auprès d'autres bailleurs pour l'après-projet. D'ailleurs, on pourrait imaginer que ces associations, durant la dernière phase, dite de consolidation, puissent obtenir un financement propre pour mener à bien les actions ;
- Le Comité pluri-acteurs de concertation (COPAC) doit pouvoir jouer son rôle de promoteur, d'animateur, de coordinateur en appui à toutes les actions et projets développés sur le territoire de la commune.

## 4 – Visibilité de la coopération et de la solidarité internationale

Quelles propositions pourraient être faites pour améliorer la visibilité de la coopération et de la solidarité internationale pour les populations, tant en Belgique qu'au Burkina ?

IDP réalise déjà de nombreuses actions qui apportent une contribution très efficace à la visibilité des programmes conduits sur le terrain. Elle dispose à Bruxelles d'une équipe spécialisée qui conduit des actions d'éducation au développement, nombreuses et variées et elle réalise chaque année des films documentaires, les « compils » à vocation pédagogique ;

### Recommandations

- Il semblerait cependant utile de capitaliser davantage, sous forme de documentaires à vocation pédagogique, les résultats d'un programme d'amélioration de la sécurité alimentaire comme celui de Yamba sur la riziculture et d'un programme d'agro-écologie comme modèle de production agricole à promouvoir, comme celui de Tensobentenga-Yargo ;
- Ces films documentaires pourraient être utilisés par IDP et le FBSA dans le cadre de la promotion de leurs activités, mais aussi par d'autres ONG francophones en particulier en Europe et en Afrique sub-saharienne pour faire connaître ces techniques et leurs résultats.

## VII – RECOMMANDATIONS PAR DOMAINE D'INTERVENTION

Ce chapitre reprend de manière synthétique, certaines des recommandations déjà formulées dans le chapitre portant sur les recommandations en matière de stratégie et de méthodologie. Elles sont simplement replacées en fonction du projet ou domaine d'application de manière à ce qu'IDP puisse en avoir une lecture plus aisée.

### 1. Développement de la riziculture

#### ***(1) Poursuivre le renforcement de l'organisation des riziculteurs***

Ce point est essentiel. L'Union peut seule contribuer à résoudre certains problèmes qui risquent de se poser de manière de plus en plus aiguë aux riziculteurs : la baisse de fertilité, la difficulté de commercialisation des excédents, les pertes de récolte dues aux mauvaises techniques et aux maladies. Dans les fonctions qu'elle s'est fixées, l'UDPRY a bien mentionné le renforcement des capacités et l'appui à la commercialisation. Elle ne pourra pas y parvenir sans un appui extérieur. Il peut venir de l'Etat, mais cela semble très insuffisant compte tenu des faibles moyens dont disposent les services agricoles. Il peut aussi venir d'un autre programme ou projet de coopération (ONG, coopération bi ou multilatérale) ce qui semble plus réaliste. Les programmes d'aide abondent dans la zone.

#### ***(2) Veiller à résoudre le problème de la fertilité des sols***

La résolution de ce problème passe par un renforcement en continu des capacités des producteurs qui doivent apprendre à mettre en pratique des techniques simples concernant en priorité la fumure organique. Là où le développement de la technique des fosses fumières est difficile, voire impossible, le compostage en tas doit pouvoir être développé. Pour l'approvisionnement complémentaire en engrais, malgré les risques, bien réels, d'accroissement de la dépendance des producteurs vis à vis des commerçants, il ne semble pas y avoir de solution autre que l'achat groupé et la mise en place de prêts de campagne, garantis par les groupements.

Il convient toutefois de rappeler la déconvenue de l'ADDY qui a investi 1 million de FCFA en 2011, pour préfinancer l'achat d'engrais pour les groupements et qui a dû arrêter le projet suite au non remboursement de leur dette par deux groupements.

#### ***(3) Trouver des solutions au problème de la commercialisation***

Compte tenu de la présence de la société nationale SONAGESS qui collecte et redistribue les céréales afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays, il semblerait logique, dans un premier temps, de se tourner vers cette société pour résoudre le problème de la commercialisation du riz de Yamba. Mais le Programme Alimentaire Mondial (PAM) dispose également d'une antenne à Fada N'Gourma et devrait être intéressé.

Mais le projet de l'Union de se doter, dès que possible, d'un centre de collecte, de stockage (magasin) et de conditionnement du riz, semble la meilleure option. Doit s'y ajouter la résolution du problème du transport (camion utilisable pour l'approvisionnement des groupements en semences et en engrais et pour le transport du riz produit). Elle n'exclut pas l'option SONAGESS.

La production étant très dispersée et la part commercialisée par chaque groupement assez faible, une fois déduites les parts du don et de l'autoconsommation, une étude de faisabilité à la fois technique et économique est indispensable.



## 2 – Développement du maraîchage

### **(1) Revoir le modèle de production agricole**

Il est extrêmement dommage de pousser les producteurs qui vivent et produisent dans un environnement naturellement sain, vers le modèle agro-industriel de production, fondé sur le paquet technologique « semences améliorées + engrais chimiques + pesticides », alors que le monde entier s'interroge sur la meilleure façon de nourrir l'humanité de demain.

Il est clair désormais, pour la plupart des spécialistes, que la solution doit être recherchée du côté de *l'agro-écologie*. Or, dans les périmètres maraîchers d'IDP comme dans les parcelles rizicoles, le biais est déjà pris. C'est ce modèle qu'IDP a promu par le biais des formations réalisées dès le départ.

### **(2) Orienter différemment les maraîchers**

Selon les services de l'agriculture, le problème de la pénurie d'eau à certaines époques n'empêcherait pas de pratiquer le maraîchage. Il suffirait de choisir des espèces à cycle végétatif plus court et davantage résistantes à la sécheresse. Pour ceux qui n'ont pas de problème d'eau, il suffirait de décaler les dates de semis pour que les produits arrivent sur le marché après les pics de production.

Par ailleurs, une demande plus importante existe pour certaines productions. C'est le cas de l'oignon et c'est aussi le cas de la pomme de terre. Pour l'oignon il conviendrait de pouvoir le stocker et de le conserver pour le vendre lorsque les prix sont meilleurs.

C'est ce que font déjà des groupements de maraîchers de l'Oubritenga qui ont construit des magasins de stockage. La limite est que cet investissement ne peut être réalisé que par des groupements, or les groupements maraîchers de la zone ne sont pas du tout solides.

Une autre piste concerne la transformation locale des produits de manière à accroître la valeur ajoutée locale. Cela peut concerner de très nombreux légumes mais plus particulièrement la tomate très utilisée pour la sauce. Cela ne peut se faire que de manière collective et dans le cadre d'un projet d'appui aux activités génératrices de revenus pour les femmes.

Enfin, la vente à la capitale Ouagadougou, sur des marchés urbains beaucoup plus demandeurs peut constituer une solution, mais elle suppose, là aussi, une organisation solide ce qui n'est pas encore le cas.

## 3 – Aménagement des retenues d'eau

### **(1) Trouver le moyen d'assurer le suivi du Comité de gestion de Sougoudou**

Alors qu'IDP a quitté la commune en 2014, il paraît difficile de trouver une solution au problème du manque de suivi. Trouver une solution, et rapidement, est pourtant indispensable si l'on veut assurer la durabilité de l'ouvrage. Le Comité de gestion dispose de tous les outils nécessaires, mis en place avant son départ par IDP, mais il manque d'autorité pour faire respecter les règles établies en étroite concertation entre toutes les parties prenantes. C'est vers la mairie, vers l'agence de l'eau et vers les services de l'élevage, que l'on peut se tourner.

### **(2) Veiller à l'implication conjointe des communes et de l'Etat**

Le souhait de la mairie de Yamba de disposer d'un Comité de gestion opérationnel pour chaque barrage ou retenue, est tout à fait légitime, mais cela ne semble pas très facile à concrétiser, face à la mauvaise volonté manifeste de la majorité des éleveurs.

Tout ce que l'on peut dire, est que la solution, s'il y en a une, se trouve entre les mains des services de l'Etat, de l'Agence de l'eau et de la municipalité. Mais, IDP n'étant plus présente

sur le terrain, on ne voit pas bien qui serait capable d'assurer la fonction d'animation indispensable à la réussite d'une telle action.

#### **4 – Conservation et restauration de la fertilité des sols**

##### **(1) Garder une vision holistique du système agraire**

La vision mécaniste de l'agriculture, prônée par des générations d'agronomes et d'agroéconomistes n'est plus recevable. La ferme doit être vue comme un système dont tous les éléments sont indissociables : la terre, l'eau, les plantes, les animaux et, bien entendu les humains.

Ce qui prime dans l'approche système ce sont les interrelations entre ses divers éléments : les flux de matière, comme les flux de travail ou d'argent.

##### **(2) Prendre en compte la problématique de l'eau**

IDP a développé, avec raison, une approche agro-sylvo-pastorale. Une intervention du type de celle qu'IDP a conduite à Tensobentenga-Yargo doit aller encore plus loin en particulier dans deux domaines :

Le premier domaine est celui de la fourniture de l'eau par la récupération de l'eau de pluie au moment où elle tombe en abondance et où il n'est pas nécessaire d'aller la chercher au fond de la terre parce qu'elle est encore en surface. Les bâtiments en dur, avec des toitures en tôle, se multiplient au rythme de l'enrichissement des paysans. Cela permettrait de récupérer l'eau de pluie dans des citernes, soit aériennes (10-15 M3) soit souterraines (20-30 M3) pour l'arrosage de la fosse fumière, pour un jardin et des arbres proches de la concession, pour les besoins domestiques (lessive, cuisine), voire pour l'alimentation humaine moyennant quelques précautions sanitaires.

##### **(3) Innover dans le domaine de l'énergie**

Le second domaine est celui de l'énergie, de plus en plus indispensable. Elle peut être fournie par le soleil, qui peut permettre utilement de recharger les batteries de portables, mais elle peut aussi être fournie par la bio-digestion.

Un bio-digester de 5 M3 qui fournit 5 M3 de gaz par jour, dont 2,5 M3 de méthane (CH<sub>4</sub>), peut satisfaire les besoins d'une famille moyenne (une cuisinière à gaz, une lampe). Il permet surtout de valoriser les résidus solides, très riches en azote, comme fumure organique.

##### **(4) Introduire la petite mécanisation**

IDP a introduit, dans le cadre de ses formations et afin de faciliter l'emploi des techniques innovantes, un certain nombre d'outils simples comme le rayonneur pour le semis en ligne, le niveau pour le tracé des courbes de niveau, ou encore l'arrosoir pour le maraîchage.

Ces outils contribuent à faciliter la vie du paysan mais celui-ci se heurte dorénavant au problème que lui pose un besoin croissant en main d'œuvre en raison de l'intensification induite par l'utilisation du paquet agro-écologique. Il se tourne alors vers la seule force de travail qu'il a sous la main, ses enfants, et cela l'amène à ne pas les envoyer tous à l'école. Le résultat final est positif en matière de sécurité alimentaire, mais il est à l'opposé de l'intention du programme en matière de scolarisation des enfants et des filles en particulier, aussi travailleuses sinon plus que les garçons, et beaucoup plus facilement corvéables.

Afin de faciliter la tâche du producteur, la mécanisation en traction animale peut constituer, comme c'est déjà le cas pour de nombreuses populations rurales d'Afrique, une solution à considérer de très près. Elle offre plusieurs avantages : 1) elle facilite le travail agricole (rapidité, pénibilité), 2) elle contribue à améliorer le niveau de technicité des agriculteurs, 3)

elle contribue à la production de matière organique (fumier) et de viande (abattage), 4) elle permet le renforcement du secteur artisanal (réseau de réparateurs).

Les expériences dans ce domaine en Afrique ont plus de 40 ans. Il existe actuellement sur le marché des gammes de matériels construits en Afrique et qui ont largement fait leurs preuves. IDP pourrait envisager de monter un projet d'introduction expérimentale de la traction animale dans l'un de ses programmes.

La même question peut être posée avec l'introduction, au niveau des groupements rizières, des *batteuses à pédales* qui permettent de gagner du temps, de faire un travail beaucoup moins pénible et de limiter les pertes après-récolte. Un autre avantage non négligeable est qu'une batteuse, parce que c'est de la mécanique, est plus facilement utilisée par les jeunes hommes, ce qui libère les femmes du travail long, pénible et fastidieux du dépiquage manuel.

#### **(5) Développer les latrines Eco-san**

Dans les temps qui viennent, il sera de plus en plus indispensable de résoudre les problèmes sanitaires des populations rurales. L'installation de latrines est devenue indispensable. Or, des latrines bien adaptées peuvent à la fois permettre de résoudre l'essentiel des problèmes d'hygiène mais aussi de fournir des fertilisants gratuits, en particulier de l'urée par le truchement de l'urine récupérée dans des bidons et épandues dans les champs.

#### **(6) Poursuivre l'extension géographique du modèle agro-écologique**

L'agro-écologie est sans doute le *modèle d'avenir* pour la paysannerie africaine. C'est le seul modèle qui permette à la fois d'accroître la production, de conserver les équilibres écologiques locaux et de limiter la dépendance des producteurs vis à vis d'un système agro-industriel dont l'extension continue du profit est la seule loi.

Toutes les fermes de la zone d'intervention devraient à terme avoir opéré leur reconversion du modèle traditionnel qui est lui-aussi, largement « écologique », mais qui demeure peu productif, vers le modèle FAE.

#### **(7) Renforcer les organisations paysannes**

Dans son projet de FAE, à aucun moment IDP n'a envisagé de travailler à la constitution d'organisations paysannes en s'appuyant sur les leaders paysans que les actions de sensibilisation et de formation auront permis de révéler.

Ces organisations manquent maintenant. Elles auraient permis de résoudre plus facilement certains problèmes comme celui de l'approvisionnement en intrants (semences améliorées), mais elles auraient aussi permis de renforcer et de structurer le milieu paysan.

#### **(8) Appuyer le développement du modèle sur des paysans-animateurs et des fermes pilotes**

Le rôle joué dans la pérennisation du modèle FAE par des leaders paysans comme *François Tarpaga*, ou des animateurs endogènes comme *Moussa Yameogo*, qui tous deux poursuivent leur action prosélyte bien après la fin du projet d'IDP, est révélateur des possibilités que représente la mobilisation de ces leaders naturels<sup>49</sup>.

Cette démarche doit être confortée. Les leaders peuvent être identifiés très tôt, au démarrage du projet, être formés de manière intensive et être suivis de manière très stricte pendant toute la durée du projet, afin qu'ils puissent, de manière toute naturelle, prendre le relais au départ de l'ONG.

---

<sup>49</sup> De nombreuses expériences dans ce sens se sont déroulées, en particulier en Amérique latine (Chiapas au Mexique par exemple) avec la formation de moniteurs-paysans sur les durées de l'ordre de 10 ou 15 ans, avec une dizaine de journées de formation par an. Ces paysans en savent beaucoup plus que la plupart des experts.

Leurs propres fermes doivent devenir des *fermes-pilotes*. Organisées en *réseau*, elles peuvent avoir un rôle important de démonstration et être le lieu de formations de terrain pour d'autres paysans mais aussi d'autres agents (Etat).

## **5 – Développement de l'aviculture**

### **(1) Développer les élevages avicoles familiaux**

Les petits élevages de ce type, qui peuvent parfaitement s'intégrer dans les systèmes de polyculture agriculture-élevage-arboriculture désormais préconisés, doivent être développés.

Si l'on regarde les résultats obtenus par les élevages qui fonctionnent bien, on note le grand intérêt qu'il y a à développer une activité économique de ce type :

- Cette activité ne demande pas beaucoup de terrain ;
- L'investissement initial, surtout s'il est fait appel aux matériaux locaux, est relativement faible ;
- L'élevage fournit des recettes financières régulières tout au long de l'année à la différence des productions agricoles, nécessairement saisonnières ;
- Il n'y a pas de risque de mévente, en tous cas, dans un avenir proche ;
- Il contribue à la fourniture de protéines dans la diète familiale, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes ;
- Le poulailler produit un fumier de très bonne qualité qui contribue au maintien de la fertilité des sols de la ferme ;
- Les animaux peuvent en partie se nourrir eux-mêmes dans la nature, en particulier les pintades. Ils vont consommer des insectes et contribuer ainsi à limiter leur prolifération (lutte biologique).

## **6 – Accès à l'eau potable**

### **(1) Soutenir la mise en place de la réforme communale**

Un projet d'AEPA est utile dans les nouvelles zones d'intervention d'IDP. Toutefois à défaut de disposer de ressources financières suffisantes ou d'expertise directe, IDP devrait examiner la possibilité de soutenir prioritairement *la mise en place effective de la réforme*,

Cela passe par le renforcement des capacités communales (soutien financier, mais aussi technique, au développement d'un service de l'eau et de l'assainissement). A défaut de disposer d'une expertise spécifique propre à l'ONG, IDP pourrait utiliser les services d'un opérateur (ONG) très expérimenté et disposant de bonnes références dans ce domaine, comme il en existe plusieurs dans le pays.

## **7 – Accès à la scolarisation**

Le Projet de l'éducation dans les communes, montre des *effets bien réels* conformes aux attentes, dans les communes de Tensobentenga et Yargo. Dans la commune de Yamba, les résultats ne sont pas à la mesure des investissements consentis, essentiellement du fait de l'insuffisance de la sensibilisation, de la faiblesse persistante des Associations de Parents d'Elèves ainsi que de l'absence de comités de gestion.

### **(1) Apporter plus de soutien aux associations de parents et comités de gestion**

L'investissement dans le secteur de l'éducation mérite d'être poursuivi et soutenu. A défaut de disposer d'un budget suffisant, l'intervention peut se faire de manière ciblée par un soutien prioritaire au développement des associations de parents d'élèves (APE, AME) ainsi que des comités de gestion, en appui aux commissions communales en charge de ces volets.

## **(2) Renforcer la commune dans ses capacités de gestion de l'éducation**

Les communes, encore très fragiles, ont besoin d'un fort soutien dans le domaine de l'éducation, spécialement en planification, en suivi-évaluation. IDP a aussi un grand rôle dans la mise en synergie avec la CCEB et avec les associations locales dans le cadre d'un partenariat.

## **8 – Renforcement des organisations et de la gouvernance locale**

### **(1) S'appuyer sur des ONG plus spécialisées**

Avec l'Association des Femmes de Balgo, Iles de Paix a, avec justesse, tiré les leçons des difficultés rencontrées dans le micro crédit, en se désengageant de cette activité, après constat des dysfonctionnements. Or, la même Association des Femmes semble maintenant réussir dans le même domaine du micro crédit mais avec un partenaire spécialisé comme l'est l'ONG Graine. Si le financement local demeure une priorité dans le soutien aux activités économiques, IDP devrait, à l'avenir, pouvoir se positionner comme *maître d'ouvrage* et contractualiser l'intervention dans ce secteur avec *l'institution de micro finance* la plus accessible et celle qui offre les produits financiers les plus adaptés.

### **(2) Veiller au renforcement institutionnel des associations et ONG locales**

La mise en œuvre des programmes, en partenariat avec des Associations, Song Taaba dans les communes de Tensobentenga et Yargo, ADDY dans la commune de Yamba, s'est révélée fort productive. Mais le développement institutionnel de ces partenaires n'a pas été inscrit dans la stratégie.

Si les Programmes ont eu des effets certains sur le développement de compétences individuelles, l'effet sur le renforcement institutionnel est très insuffisant. Cela n'a pas permis aux Associations de poursuivre les activités de manière souhaitable dans le sens du maintien et du renforcement des acquis, au moins jusqu'à ce que la commune prenne la relève de manière satisfaisante pour certains aspects.

Iles de Paix a fondé ses espoirs sur la durabilité des acquis de ses actions sur les communes rurales en construction et qui se sont mises en place au cours de la mise en œuvre des programmes. Si l'objectif d'appui au renforcement des capacités communales est tout à fait pertinent, vu les nouveaux rôles de ces institutions dans la mise en œuvre de la décentralisation au Burkina Faso, leurs actions méritent d'être appuyées et complétées par des acteurs locaux, émanant de la société civile (Association et ONG).

La synergie entre l'Etat, la Commune et la Société civile est indispensable. Cela aurait pu permettre de consolider les acquis, dans une période où les capacités communales ne sont pas encore construites, de soutenir et d'appuyer à proximité les efforts locaux de développement des groupements et associations au niveau villageois (Groupements et Unions de Producteurs, Associations d'usagers de l'eau, Comités de gestion des forages, Comités de gestion de barrages).

IDP gagnerait à introduire dans sa stratégie dans les nouvelles zones d'intervention, la préoccupation de contribuer au *renforcement institutionnel* d'associations ou d'ONG locales ou intervenant localement de manière durable, de manière à ce que ces institutions contribuent aussi bien à l'opérationnalisation des actions qu'à leur consolidation à la fin du Programme.

## **VIII - ANNEXES**

**I – Schéma du processus évaluatif**

**II – Rencontres de groupe**

**III – Entretiens individuels**

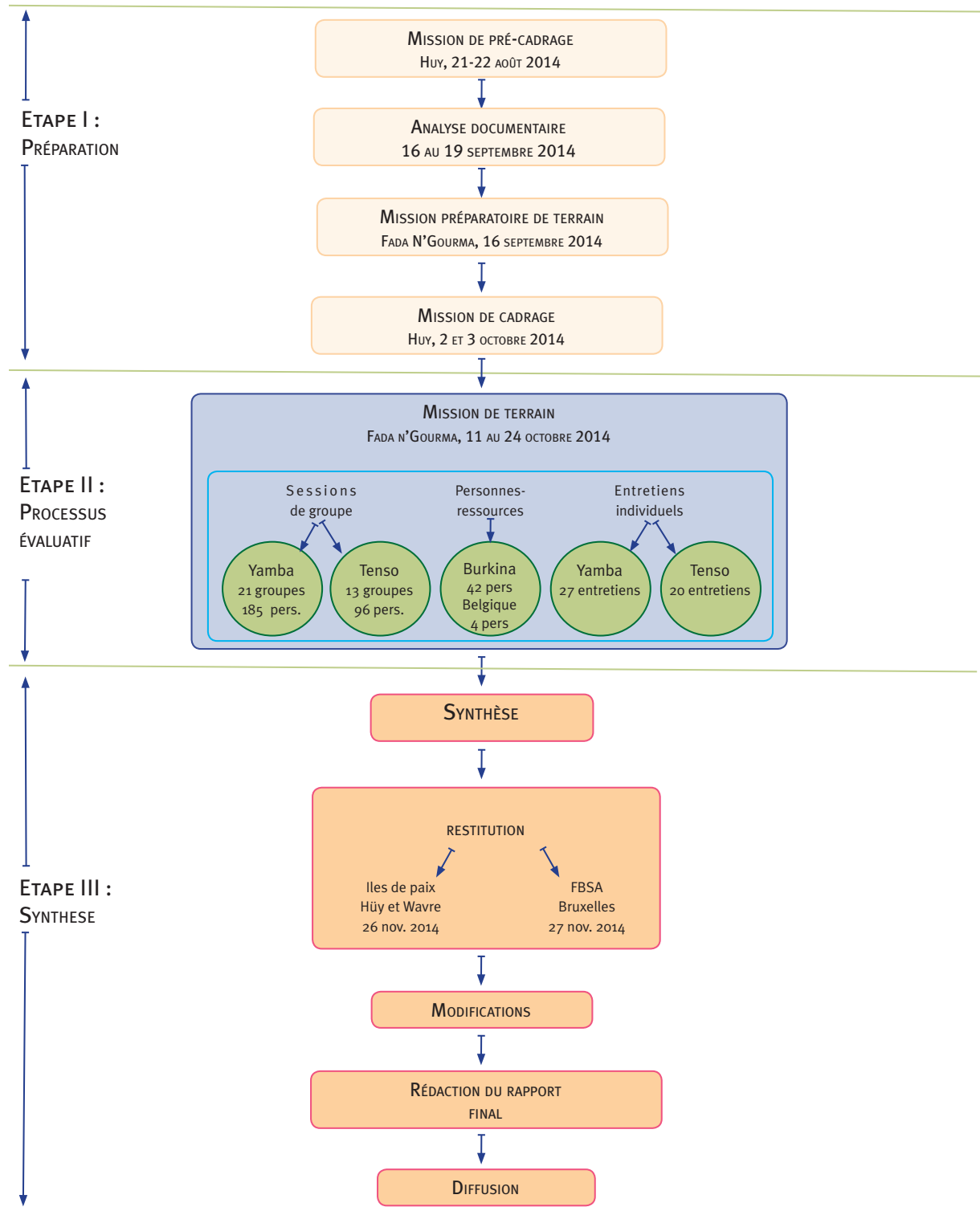
**IV – Personnes rencontrées**

**V – Comités de gestion de l'eau**

**VI – Programme de la mission**

## I – Schéma du processus évaluatif

### PROCESSUS EVALUATIF PROGRAMME ILES DE PAIX AU BURKINA FASO



## II – Rencontres de groupes

Organisation	Responsables	Nbre	Hommes	Femmes
<b>Commune de Yamba</b>				
Groupement rizicole Dinouboa de Yamba Centre	Ouoba Thomas, président de l'Union Départementale des Riziculteurs de Yamba Ouoba Boleinli, secrétaire Ouoba Taladi, président du groupement Ouoba Palipougni, président adjoint Sanga Djenabou, trésorière	13	11	2
Groupement maraîcher Torba et groupement rizicole Fimba de Baagou	Dianou Bolinli, président des maraichers Lompo Batiébé, président du groupement rizicole Fimba	14	12	2
Comité de gestion du barrage de Sougoudou	Lompo Adjima, président Dianou Djingri, adjoint Lompo Noaga, secrétaire Ouoba Ganta, trésorière Sondé Ali, contrôleur	55	53	2
Groupement rizicole Palamanga de Moalo	Lompo Modiépo, président Dianou Kildjoa, secrétaire Combary Podama, trésorière	8	6	2
Groupement rizicole Diagouri de Bogolé	Ouoba Tolindia, président Combary Moussa, adjoint	22	17	5
Comité de pilotage du barrage de Baagou	Majesté Yendieli	4	4	0
Association Départementale pour le Développement de Yamba (ADDY)	Raphaël Lompo, président Ouoba Tiparba, vice président Dayamba Bandiali, secrétaire	3	3	0
APE de Sougoudou	Lompo Adjima, trésorier APE Ouoba Adjima, vice présidente AME	2	1	1
APE de Bogolé	Lompo Diapandia, secrétaire Ouoba Etienne, chargé de l'information	2	2	0
Comité de gestion du forage de Yamba centre	Lompo Labila (artisan réparateur) Lompo Moutiéni (secrétaire)	2	2	0
Comité de gestion du forage de Yamba Baagou	Namano Amtandi, trésorier	4	4	0
Comité de gestion du forage de Boanga	Lompo Miamba, président Ouoba Lamoudi, trésorier Lompo Djingri, secrétaire	4	4	0
Comité de gestion du forage de Didkomba	Sondé Amadou, président Sondé Yéro, vice président Sondé Daouda, secrétaire Sandé Bandé, maintenancier	4	4	0
Comité de gestion du forage de Moalo	Lompo Sorampa	1	1	0



(2006)				
Comité de gestion du forage de Moalo (2007)	Combary Monani, président Lompo Sibiri, secrétaire	2	2	0
Comité de gestion du forage de Koulga	Lompo Hanhadou, président Lompo Mathieu, secrétaire Diabri Gérard, secrétaire	3	3	0
Comité de gestion du forage de Sampialgou	Lompo François, président Combary Timothée, trésorier Lompo Motiaba, secrétaire Combary Mogoani, maintenancier	4	4	0
AUE de Sougoudou	Lompo Noaga, président Lompo Bindipougounou, vice président	2	2	0
AUE de Yamba	Président	1	1	0
Groupement maraicher de Taamba	Lompo Pogniagou Ouoba Konagli	2	0	2
Groupement rizicole de Baagou	Lompo Batiébé, président Diano Yemboado Lompo Kanpara	3	3	0
<b>Total</b>		<b>155</b>	<b>139</b>	<b>16</b>
<b>Commune de Tensobentenga-Yargo</b>				
FAE du village Daltenga	Tarpage François	10	8	2
Aviculteurs du village Kamssasin	Kaboré Adjaratou	6	5	1
Comité de pilotage barrage de Tougmentenga	Ouagadougou Rasmané, président Songré Moussa, trésorier Wanga Marcel, adjoint du président Segda Abel, secrétaire adjoint Zougmoré Salif, trésorier adjoint	24	24	0
Groupement Song Taaba de Tanpialin	Sandwidi Jean-Blaise, président Sandwidi Dieudonné	4	4	0
Groupement Neebnoma Payidin de Kolwoko	Zougmoré Arsène Lamoussa	17	9	8
Groupement maraîcher plaine de Tensobentenga	Zougmoré Moussa, président du groupement maraîcher Yaméogo Issaka, président du groupement rizicole Belemsedgo Saïdou	10	9	1
Association Song Taaba	Yameogo Moussa, animateur Yameogo Zenabo, secrétaire générale Zougmoré Amado, gestionnaire	3	2	1
Associations de Parents Ecole Daltenga	Belemgobga Noelie, AME Belemgnegré Mady. APE chargé information Belemgnegré Roger, président COGES Belemgnegré Laurent, trésorier COGES	4	3	1
Comité de gestion forage de Tenso	Yaméogo Alidou, président Rabgo Kalidjata, trésorière			

	Ouédraogo Madi, artisan réparateur plus 1 membre	4	3	1
Comité de gestion forage de Koulweko/Daporé	Rabo Boukaré, vice président Rabo Boukabila trésorier plus 1 membre	3	3	0
Comité de gestion forage de Silmiougou	Zougmoré Alimata, secrétaire C.G. et secrétaire AUE du village Loffo Souleymane, Président du C.G + 3 personnes	5	4	1
Association des femmes de Balgo	Sana Alimata, Présidente Soubeïga Véronique, Secrétaire Sandwidi Franceline, membre plus 2 autres membres	5	0	5
Aviculteur à Tensobentenga	Yaméogo Tilado François, conseiller municipal	1	1	0
<b>Total</b>		<b>96</b>	<b>75</b>	<b>21</b>

<b>Total général</b>	<b>251</b>	<b>214</b>	<b>37</b>
----------------------	------------	------------	-----------

### III – Entretiens individuels

Nom et prénom	Activité	Village
<b>Yamba</b>		
OUOBA Bolenli	Riziculteur	Yamba centre
OUOBA Diataga	Riziculteur	Yamba centre
OUOBA Thomas	Riziculteur	Bogolé
LOMPO Pagniagou	Rizicultrice - maraîchère	Moalo
LOMPO Moyaladia	Rizicultrice - maraîchère	Moalo
LOMPO Batiébé	Riziculteur	Baagou
DIANOU Yemboado	Riziculteur	Baagou
LOMPO Kanpara	Riziculteur	Baagou
DIANOU Bolenli	Maraîcher	Groupeement Torba
BANGOU Possibo	Maraîchère	Tandiari
NAMOANO Yomba	Maraîcher	Tandiari
OUABA Mariam	Maraîchère	Koadifagou
OUABA Grégoire	Maraîcher	Koadifagou
DIANOU Benjamin	Maraîcher	Koadifagou
OUABA Thomas	Maraîcher	Bogolé
OUABA Paul	Maraîcher	Bogolé
NASSOURI Larba	Maraîcher	Bogolé
OUABA Diagniagou	Maraîchère	Koadifagou
<b>Tensobentenga-Yargo</b>		
TARPAGA François Talado	FAE	Daltenga
KOUVAOGO Mahamadi	FAE	Daltenga
TARPAGA Bonbédo	FAE	Daltenga
SEGUERE Alphonsine	FAE (femme)	Daltenga
KOUDOUGOU Souleymane	FAE	Daltenga
TARPAGA Moussa	FAE	Daltenga
KOUDA Aminata	FAE (femme)	Daltenga
SANDWIDI Blaise	FAE	Gpment Nomalizanga
KABORE Adjaratou	Avicultrice (femme)	Kamssasin
KOURAOGO Yacouba	Aviculteur - vaccinateur	Kamssasin
SANDIWIDI Jean-Blaise	FAE	Tanpialin
SANDIWIDI Dieudonné	FAE	Tanpialin
ZOUGMORE A. Lamoussa	Riziculteur maraîcher	Kolwoko
BIKIENKA Haguirate	Rizicultrice maraîchère (femme)	Kolwoko
ZOUGMORE Achille	Riziculteur maraîcher	Kolwoko
ZOUGMORE Mamounata	Maraîchère (femme)	Tensobentenga
ZOUGMORE Moussa	Maraîcher	Tensobentenga
YAMEOGO Tilado François	Aviculteur	Tensobentenga
BAGUIAN Asséta	Avicultrice (femme)	Tensobentenga
YAMEOGO Moussa	FAE	Tensobentenga

## IV – Liste des personnes rencontrées

### Siège d'Iles de Paix à Huy (Belgique)

- Magali VERSTRAETEN Responsable des opérations de terrain
- Olivier GENARD Coordinateur de programme

### Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire à Bruxelles (Belgique)

- Nicole de TIMERMANN Gestionnaire de dossier
- Gülseher CINAL Gestionnaire de dossier

### Bureau d'Iles de Paix à Fada N'Gourma (Burkina Faso)

- LEONARD Frédéric Coordinateur Burkina
- DABIRE Anselme Chargé de programme
- KABORE Issouf Chargé de programme

### Services techniques de Yamba (Burkina Faso)

- COMBARY Tadia Technicien supérieur d'élevage
- BAMBARA Marcel Contrôleur des Eaux et Forêts
- BATIONO Edouard Assistant des Eaux et Forêts
- LOMPO Hamidou Agent technique d'agriculture, chef de zone
- LANKOANDE Georges Laarba Inspecteur Education CCEB
- KAMBOU Ollo Jean-Jacques Proviseur Lycée départemental de Yamba
- OUOBA Sylvain CCEB
- SAWADOGO Lazare Directeur de l'Ecole de Bogolé
- THIOMBIANO Ibrahim Instituteur à Bogolé
- GANEMTORE Nestor Instituteur à Bogolé

### Municipalité de Yamba

- LOMPO Diadama Maire de Yamba
- LOMPO Y. Ferdinand Premier adjoint
- NAMOANO Yemboïdo Conseiller municipal
- LOMPO Mathieu Conseiller municipal
- DAYAMBA P. Micheline Comptable

### Associations et personnes-ressources Yamba

- LOMPO Henri Ancien maire de Yamba
- LOMPO Raphaël Président de l'ADDY
- ODOAGU Jasugidi Représentant AUE
- LOMPO Thomas Président Union des riziculteurs (UDRY)
- OUOBA Bolenli Secrétaire Union des riziculteurs (UDRY)
- OUOBA Diataga Représentant Jeunesse

### Services techniques Tensobentenga

- SAWADOGO Donatien Directeur provincial DPASA (intérim)
- ZOUDI Omar C. Communal d'Education de Base
- YAMEOGO Appolinaire Conseiller pédagogique
- OUBDA Amadé Directeur de l'école de Daltenga
- TRAORE Badra Ali Directeur de l'Ecole Silmiougou Bumbudi
- KOALA Aboubakar Agent du service de l'Elevage
- OUEDRAOGO Olivier Agent du service de l'Agriculture

- RABO Abdoulaye
- WARME Hamidou
- SANOU Prospère

Agent du service de l'Agriculture  
 Agent du service des Eaux et Forêts  
 Agent du service des Eaux et Forêts

#### **Municipalité de Tensobentenga**

- YAMEOGO Tilado François
- KAM Olo
- SANDWIDI Tinkienga
- El Hadj SANDWIDI Idrissa

Conseiller municipal  
 Secrétaire Général  
 Conseiller pédagogique et 1er Secrétaire  
 Conseiller, président Commission aménagement

#### **Associations de Tensobentenga**

- SANA Alimata
- SOUVEIGA Véronique
- YAMEOGO Moussa

Présidente Association Femmes de Balgo  
 Secrétaire Association Femmes de Balgo  
 Animateur Association Song Taaba

#### **Autres personnes-ressources**

- SAVADOGO Mathieu

Association Recherche Formation en Agro Ecologie

## V – Comités de gestion de l'eau rencontrés

### Yamba

Comité de gestion des forages	Niveau de fonctionnalité (tenue réunions, qualité supports de gestion, renouvellement du bureau conforme)	Maintenance périodique et remarques	Montant en banque	Montant en caisse	Montant auprès de ADDY
Sougoudou/Tiapaga	Bureau non renouvelé		415 000	160 000	
Yamba centre	Bureau non renouvelé Bureau non renouvelé ; cotisations non collectées depuis trois ans	2 fois/an		75 000	
Didikomba	Bureau non renouvelé	1 fois/trimestre	175 000		
Boanga	Bureau non renouvelé	2 fois/an		100 000	
Moualo (1 <sup>er</sup> forage)	Bureau non renouvelé Cotisations non collectées depuis 2 ans			100 000	100 000
Moualo (2e forage)	Bureau non renouvelé Membres présents ne connaissant pas la situation Cotisations non collectées			Inconnu	Inconnu
Yamba/Baagou	Situation imprécise des comptes et des rôles des membres du bureau	Pénibilité du pompage		35000	100000
Koulga	Bureau renouvelé une fois		100000	25000	
Sampialgou	Bureau non renouvelé		50000	75000	

### Tensobentenga-Yargo

Comité de gestion des forages	Niveau de fonctionnalité (tenue réunions, qualité supports de gestion, renouvellement du bureau conforme)	Maintenance périodique et remarques	Montant en banque	Montant en caisse
Silmiougou	Pas de renouvellement du C.G. Cotisations arrêtées depuis 5 ans AUE en place et démarrage de synergie entre les deux structures	Aucune panne jusque là Bon débit Facilité de pompage	0	45 000
Koulweko	Pas de renouvellement du C.G. Cotisations pour les femmes ( 300 F/an pour les femmes seulement) et taux incomplet de récupération. Le prélèvement par tête de bétail permet d'approvisionner la caisse	4 pannes pour un montant estimatif de 60 000 F CFA	0	110 000
Tensobentenga	Pas de renouvellement du C.G. Cotisations arrêtées depuis 2 ans AUE en place mais pas de synergie entre les deux structures	Maintenance effectuée par l'AR 4 pannes légères	60 000	0

## VI – Programme de la mission d'évaluation

### Siège d'Iles de paix à Huy

#### Jeudi 21 et vendredi 22 août 2014 – Huy

- Session de pré-cadrage de la mission d'évaluation de *J-M. Collombon* au siège d'Iles de paix, avec *Magali Verstraeten* et *Olivier Genard*

### Siège d'Iles de Paix à Fada N'Gourma

#### Samedi 13 Septembre – Fada N'Gourma

- Mission de pré-cadrage de terrain de *Daniel Thieba* au siège régional d'IDP à Fada N'Gourma – Session de travail avec *Frédéric Léonard* directeur régional, l'équipe technique d'IDP et *Magali Verstraeten* du siège d'IDP

### Siège d'Iles de paix à Huy et FBSA à Bruxelles

#### Jeudi 2 et vendredi 3 octobre – Huy et Bruxelles

- Session de cadrage de la mission de *J-M. Collombon* et *Daniel Thieba* au siège d'Iles de Paix avec *Magali Verstraeten* et *Olivier Genard*
- Session de cadrage au siège du FBSA à Bruxelles de *J-M. Collombon* et *Daniel Thieba* avec *Nicole de Timermann* (FBSA) et *Magali Verstraeten* (IDP)

#### Samedi 11 Octobre

- Arrivée de *J-M. Collombon* à Ouagadougou
- Accueil par *D. Thieba*

#### Dimanche 12 Octobre

- Journée de préparation de la mission conjointe *D. Thieba-JM Collombon*

### Bureau IDP de fada N'Gourma

#### Lundi 13 Octobre – Fada N'Gourma

- Déplacement de *M. Thieba* et *M. Collombon* à Fada N'Gourma
- Session de travail des deux consultants et des deux enquêteurs avec l'équipe technique d'Iles de Paix *Frédéric Léonard*, *Anselme Dabiré* et *Issouf Kaboré*
- Entrevue avec le maire de Yamba pour révision du programme

### Commune de Yamba

#### Mardi 14 octobre – Yamba

- Rencontre avec le groupement de riziculteurs de Yamba (*participants, hommes, 2 femmes*) – Visite du bas fond aménagé – Entretiens individuels (*3 hommes*)
- Rencontre avec le Groupement de maraîchers de Baagou (*participants, hommes, 2 femmes*) – Visite du bas fond aménagé
- Rencontre avec le Comité de gestion du barrage de Sougoudou (*63 participants, 61 hommes, 2 femmes*)
- Diffusion du questionnaire d'auto-évaluation à l'équipe technique d'IDP à Fada N'Gourma

#### Mercredi 15 Octobre – Yamba

- Réunion avec le Service des Eaux et Forêts
- Rencontre avec le Groupement de riziculteurs Palamanga de Moalo (*8 participants, 6 hommes, 2 femmes*) – Visite du bas fond aménagé par IDP – Visite de la zone complémentaire d'essaimage – Entretien (*3 hommes*)

- Rencontre avec le Groupement Diagouri de riziculteurs à Bogolé (22 participants, 17 hommes, 5 femmes) – Visite du bas fond aménagé – Entretien (3 hommes)
- Entretien avec le président de Yempabou, l'Union Départementale des Riziculteurs de Yamba (UDRY)

#### **Fada N'Gourma**

- Session de travail avec *Lompo Hamadou*, agent technique agricole de Yamba

#### **Jeudi 16 Octobre – Yamba**

- Rencontre avec le Comité de pilotage du barrage de Baagou (4 participants) au domicile du *Chef Yendieli*
- Réalisation d'entretiens individuels de riziculteurs (2 hommes) et de maraîchères (2 femmes)
- Réunion avec *Combary Tadia*, vétérinaire
- Réunion avec *Lompo Henri*, ancien maire de Yamba

#### **Vendredi 17 Octobre – Yamba**

- Session de travail à la mairie de Yamba avec la comptable
- Réalisation d'entretiens individuels avec des riziculteurs et maraîchers (2 hommes)
- Réalisation de visites complémentaires de forages
- Entretien complémentaire avec Raphaël, président de ADDY
- Entretien avec *Anselme Dabiré* à IDP

#### **Samedi 18 Octobre – Yamba**

- Réalisation d'entretiens avec des riziculteurs de Yamba (2 hommes) et de Baagou (2 hommes)
- Visite de comités de gestion de forages non-bénéficiaires d'IDP
- Restitution à chaud à la mairie de Yamba en présence du maire, de conseillers municipaux et régionaux, de représentants de l'Etat et de la société civile (11 participants)

#### **Dimanche 19 Octobre – Fada N'Gourma**

- Synthèse intermédiaire par les évaluateurs
- Travail complémentaire avec les enquêteurs

### **Communes de Tensobentenga - Yargo**

#### **Lundi 20 octobre – Tensobentenga**

- Rencontre avec les agriculteurs FAE de Daltenga (8 participants, 6 hommes, 2 femmes) – Visite de FAE – Entretiens (5 hommes dont 3 non-bénéficiaires et 2 femmes non bénéficiaires)
- Rencontre avec les aviculteurs de Kamssasin (6 participants, 5 hommes, 1 femme) – Visite d'un élevage de volailles (poulets, pintades)
- Rencontre avec le comité de pilotage du barrage de Tougmentenga (20 participants hommes) – visite du barrage
- Rencontre avec les agriculteurs FAE de Tanpialin (3 hommes) – Visite de FAE – Entretien (1 homme)

#### **Mardi 21 octobre – Tensobentenga**

- Rencontre avec les riziculteurs-maraîchers du bas fond de Kolwoko (17 participants, 9 hommes et 8 femmes) – Visite du bas fond – Entretiens individuels (3 hommes, 1 femme)
- Rencontre avec le groupement de maraîchers de la plaine de Tensobentenga (6 hommes) – visite du bas fond – Entretien individuel (1 homme) – Visite de parcelles autonomes de maraîchage – Entretien individuel (1 femme)
- Rencontre avec un aviculteur de Tensobentenga non-bénéficiaire – Visite de l'élevage de poulets et pintades



### **Mercredi 22 octobre - Tensobentenga**

- Rencontre avec l'Association des Femmes de Balgo (5 femmes)
- Réunion avec l'agent technique de l'Agriculture *Olivier Ouedraogo*
- Réunion avec le service des Eaux et Forêts (2 agents)
- Réunion avec l'agent de l'Elevage *Aboubakar Koala*
- Session de travail à la municipalité de Tensobentenga

#### **Koupela**

- Réunion avec la Direction de l'Agriculture (DPASA) *Donatien Sawadogo*
- Entretien téléphonique avec l'ancien agent de l'Agriculture à Tensobentenga *Abdoulaye Rabo*

### **Jeudi 23 octobre – Tensobentenga centre**

- Session de travail à la municipalité de Tensobentenga (*annulée*)
- Entretien avec *Moussa Yameogo*, animateur endogène d'IDP – Visite de la ferme (FAE)
- Visite de l'élevage de poulets d'Asséta Baguian (projet PSCE) – Entretien individuel

#### **Koupela**

- Réunion de synthèse avec le maire de Tensobentenga (*annulée*)

#### **Fada N'Gourma**

- Réunion avec *Mathieu B. Savadogo*, directeur de l'ONG ARFA

### **Siège régional d'IDP à fada N'Gourma**

### **Vendredi 24 octobre – Fada N'Gourma**

- Bilan de l'auto-évaluation et session de restitution à chaud des résultats de la mission de terrain avec l'équipe d'IDP à Fada N'Gourma *Frédéric Léonard, Issouf Kaboré et Anselme Dabiré*
- Retour à Ouagadougou et départ pour la France de *JM. Collombon*

### **Siège d'IDP et FBSA en Belgique**

### **Mercredi 26 et jeudi 27 novembre – Belgique**

#### **Huy**

- Session de restitution avec *Magali Verstraeten* et *Olivier Genard* (IDP)

#### **Wavre**

- Session de restitution avec le Conseil d'Administration d'Iles de Paix

#### **Bruxelles**

- Session de restitution au FBSA avec *Gülseher Cinal, Nicole de Timermann* et *Magali Verstraeten* (IDP)